SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

Proceedings of the Standing Senate Committee on

OFFICIAL LANGUAGES

Monday, November 6, 2017
Wednesday, November 8, 2017

Issue No. 17

Eleventh meeting:

Examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act

and

Nineteenth meeting:

Study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act

APPEARING:
The Honourable Scott Brison, P.C., M.P., President of the Treasury Board

WITNESSES:
(*See back cover*)

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

LANGUES OFFICIELLES

Le lundi 6 novembre 2017
Le mercredi 8 novembre 2017

Fascicule n° 17

Onzième réunion :

Examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles

et

Dix-neuvième réunion :

Étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi

COMPARAÎT :
L'honorable Scott Brison, C.P., député, président du Conseil du Trésor

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

53615-53622

STANDING SENATE COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Senators:

Bovey
Cormier
Fraser
Gagné
* Harder, P.C.
(or Bellemare)
Maltais
McIntyre
Mégie
Mockler
Moncion
Poirier
* Smith
(or Martin)
Tardif

*Ex officio members

(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Les honorables sénateurs :

Bovey
Cormier
Fraser
Gagné
* Harder, C.P.
(ou Bellemare)
Maltais
McIntyre
Mégie
Mockler
Moncion
Poirier
* Smith
(ou Martin)
Tardif

* Membres d'office

(Quorum 4)

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, November 6, 2017
(40)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m., in room 257, East Block, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Senators present: The Honourable Senators Cormier, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier and Tardif (8).

In attendance: Maxime Fortin, Clerk, Committees Directorate; Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 6, 2017, the committee continued its consideration on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 12.*)

WITNESSES:

Société Santé en français:

Michel Tremblay, Executive Director;

Alain-Michel Sékula, Director.

Consortium national de formation en santé:

Raymond Théberge, Co-Chair of CNFS, Rector and Vice-Chancellor of the Université de Moncton;

Lynn Brouillette, Director General.

The Honourable Senator Tardif made a statement.

Mr. Sékula, Mr. Tremblay, Mr. Théberge and Ms. Brouillette made presentations and answered questions.

At 6:39 p.m., the committee suspended.

At 6:42 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to discuss a draft report (future business).

At 6:50 p.m., the committee adjourned.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 6 novembre 2017
(40)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif.

Sénateurs présents : Les honorables sénateurs Cormier, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier et Tardif (8).

Également présentes : Maxime Fortin, greffière, Direction des comités; Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 avril 2017, le comité poursuit son examen, pour en faire rapport, de la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 12 des délibérations du comité*).

TÉMOINS :

Société Santé en français :

Michel Tremblay, directeur général;

Alain-Michel Sékula, administrateur.

Consortium national de formation en santé :

Raymond Théberge, coprésident du CNFS, recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton;

Lynn Brouillette, directrice générale.

L'honorable sénatrice Tardif fait une déclaration.

M. Sékula, M. Tremblay, M. Théberge et Mme Brouillette font des exposés, puis répondent aux questions.

À 18 h 39, la séance est suspendue.

À 18 h 42, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 18 h 50, la séance est levée.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, November 8, 2017
(41)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 3:32 p.m., in room 257, East Block, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Senators present: The Honourable Senators Fraser, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier and Tardif (8).

OTTAWA, le mercredi 8 novembre 2017
(41)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 15 h 32, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif.

Sénateurs présents : Les honorables sénateurs Fraser, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier et Tardif (8).

In attendance: Maxime Fortin, Clerk, Committees Directorate; Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2017, the committee continued its consideration on the application of the Official Languages Act and the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

APPEARING:

The Honourable Scott Brison, P.C., M.P., President of the Treasury Board.

WITNESS:

Treasury Board of Canada Secretariat:

Carl Trottier, Assistant Deputy Minister, Governance, Planning and Policy Sector.

The Honourable Senator Tardif made a statement.

The Honourable Minister Brison made a presentation and, together with Mr. Trottier, answered questions.

At 4:46 p.m., the committee adjourned.

ATTEST:

Également présentes : Maxime Fortin, greffière, Direction des comités; Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son examen de l'étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité*).

COMPARAÎT :

L'honorable Scott Brison, C.P., député, président du Conseil du Trésor.

TÉMOIN :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Carl Trottier, sous-ministre adjoint, Secteur de la gouvernance, de la planification et des politiques.

L'honorable sénatrice Tardif fait une déclaration.

L'honorable ministre Brison fait un exposé puis, avec M. Trottier, répond aux questions.

À 16 h 46, la séance est levée.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

François Michaud

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, November 6, 2017

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m. to examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act.

[*Translation*]

Senator Tardif: Honourable senators, I am Claudette Tardif, a senator from Alberta. Before giving the floor to our witnesses, I invite the senators to please introduce themselves, starting on my right.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator Cormier: Senator René Cormier from New Brunswick.

Senator Maltais: Good evening, everyone. I am Ghislain Maltais from Quebec.

Senator Tardif: The Standing Senate Committee on Official Languages is conducting the second part of its study on the views of the official language minority communities about modernizing the Official Languages Act.

We have two witnesses with us this evening. We welcome the Société Santé en français, represented by Mr. Michel Tremblay, Executive Director, and Mr. Alain-Michel Sékula, Director. We also have the Consortium national de formation en santé, or CNFS, represented by Mr. Raymond Théberge, Co-Chair of the CNFS and President and Vice-Chancellor of the Université de Moncton, and Ms. Lynn Brouillette, Director General. I would note that Ms. Brouillette recently appeared here as Director General of the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne.

Allow me to congratulate you on a successful Rendez-vous Santé en français, which drew more than 350 attendees, and on the unveiling of the Déclaration d'Ottawa, the Ottawa declaration, on behalf of a healthy francophone community. Bravo!

I invite our witnesses please to make their presentations, and then the senators will ask questions. We will begin with Mr. Sékula.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 6 novembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, afin de poursuivre son étude de la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles.

[*Français*]

La sénatrice Tardif : Honorables sénateurs, je m'appelle Claudette Tardif, sénatrice de l'Alberta. Avant de passer la parole à nos témoins, j'inviterais les sénateurs à bien vouloir se présenter, en commençant à ma droite.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Cormier : Sénateur René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Maltais : Bonsoir tout le monde, je suis Ghislain Maltais, du Québec.

La sénatrice Tardif : Le Comité sénatorial permanent des langues officielles poursuit le deuxième volet de son étude portant sur la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Le comité reçoit ce soir deux témoins. Nous accueillons la Société Santé en français, représentée par M. Michel Tremblay, directeur général, et par M. Alain-Michel Sékula, administrateur. Nous recevons également le Consortium national de formation en santé, représenté par M. Raymond Théberge, coprésident du CNFS et recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton, et par Mme Lynn Brouillette, directrice générale. J'aimerais souligner que Mme Brouillette était des nôtres, récemment, à titre de directrice générale de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne.

Permettez-moi de vous offrir toutes mes félicitations pour un Rendez-vous Santé en français très réussi, qui a attiré plus de 350 participants, et pour le dévoilement de la Déclaration d'Ottawa au nom d'une francophonie en santé. Bravo!

J'inviterais nos témoins à bien vouloir faire leur présentation et, par la suite, les sénateurs leur poseront des questions. Nous commencerons avec M. Sékula.

Alain-Michel Sékula, Director, Société Santé en français: Madam Chair, honourable senators, ladies and gentlemen and colleagues, my name is Alain-Michel Sékula, and I am a member of the board of directors of the Société Santé en français. I also have the pleasure of chairing the board of the Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario. I am privileged to act as Honorary Lieutenant-Colonel of the Canadian Forces Health Services Centre. I hope that you are duly impressed and that I can continue. On behalf of the board chair, Dr. Aurel Schofield, and all the members of the board, I thank you for inviting me to appear before you on their behalf.

Alain-Michel Sékula, administrateur, Société Santé en français : Madame la présidente, honorables sénatrices et sénateurs, mesdames et messieurs, chers collègues, je me présente, je suis Alain-Michel Sékula, l'un des membres du conseil d'administration de la Société Santé en français, et j'ai également le plaisir de présider le conseil d'administration du Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario. J'ai aussi le privilège d'être lieutenant-colonel honoraire du Centre des services de santé des Forces armées canadiennes. J'espère que vous êtes dûment impressionnés et que je peux continuer. Au nom du président du conseil d'administration, le Dr Aurel Schofield, et de tous les membres du conseil, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous en leur nom.

Established in 2002, the Société Santé en français is an organization consisting of a national secretariat and 16 regional, provincial and territorial networks that work to increase access to French-language health services in the francophone minority communities across Canada. Together, the Société Santé en français and the networks have managed to establish and maintain ties with political decision makers, health professionals, health service managers, training institutions and the communities in the provinces and territories. As a result, the needs of our communities are now known across Canada.

Créée en 2002, la Société Santé en français est un organisme composé d'un secrétariat national et de 16 réseaux régionaux, provinciaux et territoriaux qui travaillent afin d'augmenter l'accès aux services de santé en français au sein des communautés francophones en situation minoritaire, partout au Canada. Ensemble, la société et les réseaux ont réussi, dans les provinces et territoires, à créer et à maintenir des liens avec les décideurs politiques, les professionnels de la santé, les gestionnaires de services de santé, les établissements de formation et les communautés. Ainsi, les besoins de nos communautés sont connus partout au Canada.

In consultation sessions held in 2016 on the renewal of the action plan for official languages, Canadians across the country declared that health was a priority for their communities. We understand that because the language of communication is an essential factor in providing high-quality health services. We have just completed the Rendez-vous Santé en français, the largest national conference on health services in French organized jointly with our CNFS colleagues.

En 2016, lors des séances de consultation sur le renouvellement du plan d'action sur les langues officielles, les Canadiens de partout ont déclaré que la santé était une priorité pour leur communauté. On le comprend bien, car la langue de communication est un élément essentiel des services de santé de qualité. Nous venons d'ailleurs de conclure le Rendez-vous Santé en français, la plus grande conférence nationale sur la santé en français organisée conjointement avec nos collègues du CNFS.

The event was a remarkable success and ended with the presentation of the declaration for a healthy francophonie, which was endorsed by the event's 350 attendees. A copy of the declaration appears in the documentation we have provided, and I invite you to read the commitments it contains. On behalf of all the organizers, I want to take this opportunity to thank Senator Cormier and his colleagues, who attended the gala. Your presence and inspiring speeches were much appreciated.

L'événement a été une réussite remarquable et s'est terminé par le dépôt d'une déclaration pour une francophonie en santé, laquelle a été entérinée par les 350 participants à l'événement. Une copie de la déclaration figure dans la documentation que nous avons apportée, et je vous invite à lire les engagements qu'elle contient. Au nom de tous les organisateurs, j'en profite pour remercier le sénateur Cormier et ses collègues, qui ont bien voulu assister au gala. Votre présence et vos discours inspirants ont été très appréciés.

Now I will give the floor to my colleague, our director general, Mr. Michel Tremblay, who will provide you with more details.

Je vais maintenant passer la parole à mon collègue, notre directeur général, M. Michel Tremblay, qui vous donnera plus de détails.

Michel Tremblay, Director General, Société Santé en français: Language barriers often cause errors of understanding, misdiagnoses and complications. They increase the financial drain on the health system and exact a cost in people's lives. Let us be honest: French-language health care is

Michel Tremblay, directeur général, Société Santé en français : Les barrières linguistiques sont souvent la cause d'erreurs de compréhension ou de diagnostics erronés et sont une source de complications. Il en coûte non seulement plus cher au système de santé, mais cela a également un coût sur la vie des

above all a service focused on individuals. These are people, like you and me, who need services in their language when they are sick and vulnerable.

Consider a few examples actually experienced on the job: a seven-year-old child who is about to receive chemotherapy treatments but does not understand English and cannot communicate directly with the clinical team; a teenage girl suffering from mental health disorders who must explain in her second language what is troubling her or find the words to express what she feels; and francophone seniors who have lived their entire lives in French and who, having lost the use of their second language, must resign themselves to living out their days in a health system that cannot communicate with them. We often say that, in Canada, you can be born in French and live in French, but you cannot die in French. The message is clear: when I am sick, I am not bilingual.

On the modernization of the Official Languages Act, the Société Santé en français, or SSF for short, would like to address the issues associated with Part VII of the act and the mechanisms that should be put in place to ensure compliance with that statute. Here are a few issues that we have identified and that directly affect the health of francophones. First, the act should be strengthened to enable the federal government to play its leadership role more effectively. Failing a clear message from the federal government on the importance of official languages and of considering them in decision-making, individual departments and agencies apply the act in a fragmented manner, in silos. For example, Health Canada depends on organizations such as the SSF and CNFS to discharge its obligations under the act.

Despite the successes we have had, our voice resonates less than that of the federal government. For example, we know that, to effect real change, we must have the evidence we need to measure results and advances. We can change only what we can measure. However, this kind of data is gathered at several levels. I am thinking, for example, of the provincial health ministries, Statistics Canada, Health Canada, the Public Health Agency of Canada, the Canadian Institute for Health Information, Employment and Social Development Canada and others.

We know from our work that people's understanding of the act and the responsibility that follows therefrom are often partial or incorrect. Individual responsibility and the fact that the act is being implemented in silos make it very difficult to introduce cross-cutting measures that will make it easy to achieve the act's objectives. The act must therefore confer a clear role on the federal government so it can take all necessary measures to promote the act within the machinery of government.

gens. La santé en français, soyons honnêtes, c'est avant tout un service centré sur l'individu. Ce sont des personnes, comme vous et moi, qui, malades et vulnérables, ont besoin de recevoir des services dans leur langue.

Voici quelques exemples réels tirés d'expériences vécues au travail : un enfant de 7 ans qui ne comprend pas l'anglais et qui doit recevoir des traitements de chimiothérapie sans pouvoir communiquer directement avec l'équipe clinique; une adolescente atteinte de troubles de santé mentale qui doit mettre en paroles, dans sa langue seconde, ce qui la hante, ou qui doit trouver les mots pour exprimer ce qu'elle ressent; des personnes âgées francophones qui ont vécu toute leur vie en français et qui, ayant perdu l'usage de leur langue seconde, doivent se résigner à terminer leurs jours dans un système de santé incapable de leur parler. On dit souvent qu'au Canada, on peut naître en français, on peut vivre en français, mais on ne peut pas mourir en français. Le message est simple : quand je suis malade, je ne suis pas bilingue.

Venons-en au sujet de la modernisation de la Loi sur les langues officielles. La SSF souhaite répondre plus particulièrement aux enjeux liés à la partie VII de la loi et aux mécanismes qui devraient être mis en place pour assurer le respect de la loi. Voici quelques enjeux que nous avons cernés et qui touchent directement la santé des francophones. Premièrement, la loi devrait être renforcée pour permettre au gouvernement fédéral de mieux jouer son rôle de leadership. En l'absence d'un message clair de la part du gouvernement fédéral sur l'importance des langues officielles et sur l'importance d'en tenir compte dans la prise de décisions, l'application de la loi se fait de façon fragmentée, en silos, par chacun des ministères ou agences. Par exemple, Santé Canada dépend d'organisations comme la SSF et le CNFS pour répondre à ses obligations en vertu de la loi.

Malgré nos succès, notre voix ne résonne pas autant que celle du gouvernement fédéral. Par exemple, nous savons que pour effectuer de vrais changements, nous devons avoir des données probantes nécessaires pour mesurer les résultats et les avancées. On ne peut changer que ce que l'on peut mesurer. Or, la collecte de données probantes se fait à plusieurs niveaux. Je pense, par exemple, aux ministères provinciaux de la Santé, à Statistique Canada, à Santé Canada, à l'Agence de la santé publique du Canada, à l'Institut canadien d'information sur la santé, à Emploi et Développement social Canada, et j'en passe.

Nous savons, par notre travail, que la compréhension de la loi et de la responsabilité qui en découle est souvent partielle ou erronée. La responsabilité individuelle et l'application de la loi en silos rendent très difficile la mise en place de mesures transversales qui permettent d'atteindre les objectifs de la loi. La loi doit donc conférer au gouvernement fédéral un rôle clair afin qu'il puisse prendre toutes les mesures nécessaires pour en faire la promotion au sein de son propre appareil.

Second, we think the Official Languages Act should have a cross-cutting role that affects the other federal statutes. Official languages in Canada have a constitutional status. The application of other acts and any other public policy should thus reflect the official languages and the act. That is unfortunately not the case. For example, the Canada Health Act states five program criteria, which are also called principles, and they include universality and accessibility. However, compliance with the Official Languages Act is not a program criterion. We recently saw this with the bilateral health agreements signed by the provinces. Several agreements do not take official languages into account.

Deuxièmement, nous sommes d'avis que la Loi sur les langues officielles devrait avoir un rôle transversal qui touche les autres lois fédérales. Les langues officielles au Canada ont un statut constitutionnel. L'application des autres lois ou de toute autre politique publique devrait ainsi tenir compte des langues officielles et de la loi. Ce n'est malheureusement pas le cas. Par exemple, la Loi canadienne sur la santé énonce cinq conditions d'octroi, qu'on appelle aussi des principes, y compris ceux de l'universalité et de l'accessibilité. Or, le respect de la Loi sur les langues officielles n'est pas l'une des conditions d'octroi. En effet, et nous l'avons vu récemment avec les accords bilatéraux signés par les provinces dans le domaine de la santé, plusieurs ententes ne tiennent pas compte de la question des langues officielles.

We are fully aware that the management of health systems is a provincial jurisdiction. However, we believe the federal government can renew the leading role it plays with the provinces and territories in the health field through investments conditional on compliance with official languages legislation to encourage and support local health systems to implement French-language health services access plans.

Nous sommes pleinement conscients du fait que la gestion des systèmes de santé est de compétence provinciale. Nous croyons cependant que le gouvernement fédéral est en mesure de renouveler le rôle d'impulsion qu'il joue avec les provinces et les territoires dans le domaine de la santé grâce à des investissements assortis de conditions qui sont liées aux langues officielles, et ce, afin d'encourager et d'appuyer les systèmes de santé locaux à mettre en œuvre des plans d'accès aux services de santé en français.

Consequently, in recent negotiations on federal-provincial-territorial agreements on mental health and home care services, the CNFS and SSF jointly recommended that Health Canada include performance measures based on obligations to the official language minority communities because those two fields involve particularly sensitive communications and language issues.

Ainsi, lors des récentes négociations sur les accords fédéral-provinciaux-territoriaux pour la santé mentale et les services à domicile, le CNFS et la SSF avaient conjointement recommandé à Santé Canada d'intégrer des mesures de rendement liées aux obligations envers les communautés de langue officielle en situation minoritaire, entre autres parce que ces deux domaines sont particulièrement névralgiques en ce qui a trait aux enjeux liés à la communication et à la langue.

Under the current legal framework, those services, which are made possible by federal government investments, will be provided in both official languages solely where the province so wishes. You know as well as we do that this does not happen in most cases.

Selon le cadre légal actuel, la prestation de ces services, rendue possible grâce aux investissements du gouvernement fédéral, ne se fera dans les deux langues officielles que si la province le désire. Vous savez, tout comme nous, que cela n'arrive pas dans la majorité des cas.

Lastly, the act must be reinforced and provide accountability mechanisms. To enable the government to perform its leadership role in promoting greater access to services of equal quality in both official languages and to achieve genuine equality having regard to the specificity of the official languages minority communities, it must have a regulatory framework enabling it to compel all departments, agencies and organizations funded by those departments to apply the act. To ensure this accountability, the SSF recommends that the act be strengthened by creating a secretariat that would report to a central agency such as the Privy Council Office and ensure full implementation of and compliance with the act.

Enfin, la loi doit être renforcée et doit prévoir des mécanismes de reddition de comptes. Pour que le gouvernement puisse exercer son rôle de leadership afin de favoriser une meilleure accessibilité à des services de qualité égale dans les deux langues officielles et afin d'atteindre l'égalité réelle en tenant compte de la spécificité des CLOSM, il doit pouvoir compter sur un cadre réglementaire lui permettant d'exiger l'application de la loi par tous les ministères, les agences et les organismes financés par ces ministères. Pour assurer cette reddition de comptes, la SSF recommande le renforcement de la loi grâce à la création d'un secrétariat qui relèverait d'une agence centrale comme le Bureau du Conseil privé et qui veillerait à l'entière application et au respect de la loi.

A great deal remains to be done, and there is a lot of catching up to do.

Il reste encore beaucoup de choses à faire et à accomplir, et il y a un énorme rattrapage à faire.

Mr. Sékula: In closing, last December, the Société Santé en français submitted proposals to the government for increasing access to French-language health services.

The needs of the communities are rising sharply as a result of the heavy influx of francophone immigrants, better screening for issues related to mental health and the aging of the population, which is comparatively greater among francophones than anglophones.

I would also remind you that the families of francophone military personnel who are regularly transferred across the country do not have access to military health care and must rely on the communities where they live. It is also difficult for them to access French-language services. I mention this because this situation is not well known in the community.

And yet funding for these issues has plateaued. The status quo is no longer acceptable. Our proposals would bring about lasting systemic changes and meet both the needs of the communities and the government's priorities. Why is this so important? The answer is simple: better health enhances the vitality of all our communities.

Thank you for allowing me to present our views and recommendations on the modernization of the Official Languages Act.

Senator Tardif: Many thanks to the Société Santé en français.

Before we go to the period of questions, I now give the floor to the representatives of the Consortium national de formation en santé.

Raymond Théberge, Co-Chair of CNFS, Rector and Vice-Chancellor of the Université de Moncton, Consortium national de formation en santé: Honourable senators, first of all, we want to thank you sincerely for inviting us to appear before your committee to present the views of the Consortium national de formation en santé about modernizing the Official Languages Act as it pertains to health.

First, I will let Lynn Brouillette tell you briefly about the CNFS.

Lynn Brouillette, Director General, Consortium national de formation en santé: The Consortium national de formation en santé was established in 2003 and represents the francophone and bilingual colleges and universities outside Quebec that offer French-language training programs in various health disciplines.

M. Sékula : Pour terminer, la Société Santé en français a soumis au gouvernement, en décembre dernier, des propositions visant à augmenter l'accès aux services de santé en français.

Compte tenu de l'arrivée d'un plus grand nombre d'immigrants francophones, d'un meilleur dépistage des enjeux liés à la santé mentale et du vieillissement de la population, qui est comparativement plus élevé chez les francophones que chez les anglophones, les besoins au sein des communautés augmentent rapidement.

De plus, je vous rappelle que les familles des militaires francophones qui se font transférer régulièrement partout au pays n'ont pas accès aux soins de santé de l'armée et doivent dépendre des collectivités dans lesquelles elles habitent. Elles aussi ont de la difficulté à accéder aux services en français. Je le mentionne, car c'est une situation qui n'est pas bien connue dans la communauté.

Pourtant, le financement consacré à ces questions stagne. Le statu quo n'est plus acceptable. Nos propositions contiennent des solutions novatrices visant à favoriser des changements systémiques durables et à répondre à la fois aux besoins des communautés et aux priorités du gouvernement. Pourquoi est-ce si important? C'est très simple : un meilleur état de santé renforce la vitalité de toutes nos communautés.

Je vous remercie de nous avoir permis de vous présenter notre perspective et nos recommandations dans le cadre de la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

La sénatrice Tardif : Un grand merci à la Société Santé en français.

Avant que nous passions à la période des questions, je donne maintenant la parole aux représentants du Consortium national de formation en santé.

Raymond Théberge, coprésident du CNFS, recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton, Consortium national de formation en santé : Honorables sénateurs, nous tenons tout d'abord à vous remercier sincèrement de nous avoir invités à comparaître devant votre comité afin de vous présenter la perspective du Consortium national de formation en santé au sujet de la modernisation de la Loi sur les langues officielles en ce qui concerne le domaine de la santé.

Dans un premier temps, je vais laisser Lynn Brouillette vous parler brièvement du CNFS.

Lynn Brouillette, directrice générale, Consortium national de formation en santé : Le Consortium national de formation en santé a été créé en 2003 et regroupe les collèges et universités francophones ou bilingues situés à l'extérieur du Québec qui offrent des programmes de formation en français dans diverses disciplines de la santé.

The CNFS has operated under the aegis of the Association des collèges et universités de la francophonie Canadienne, the ACUFC, since April 1, 2015, and 11 of the ACUFC's 21 member post-secondary institutions belong to the consortium. The CNFS also has five regional partners that support promotion of the training programs offered by the member institutions and initiatives supported by the CNFS. Our partners are established in regions that have no post-secondary institutions.

The CNFS contributes to an increased offer of French-language health services in the francophone minority communities through the training of professionals. The consortium also promotes the development of knowledge of the health needs of those communities, research and knowledge mobilization.

In the past 15 years, with financial support from Health Canada under the first action plan and the two roadmaps for official languages, the CNFS has helped create 73 new post-secondary French-language health programs and improved some 30 existing programs. However, this corresponds to only 7 per cent of health programs offered in English. In addition, 7,500 professionals have graduated from those programs, 94 per cent of whom work and provide French-language health care services in the francophone minority communities.

Mr. Théberge: We are entirely in favour of modernizing the Official Languages Act. We feel that updating and completely applying the act are priorities since full compliance with that legislation is essential to the complete development of the broader francophone community. The status quo of federal funding for official languages over the past 10 years has contributed to the erosion of the French language. The resulting significant setback must be reversed, and we must now move forward in all fields, including health.

Last year, the ACUFC submitted a proposal to the federal government outlining the CNFS's initiatives as part of the 2018-23 action plan for official languages. That proposal contains innovative solutions with structural effects to promote lasting systemic change that would meet the needs of the communities and the government's priorities. By supporting and reinforcing the health training initiatives of the CNFS and ACUFC, our post-secondary institutions can better support the federal government in pursuing its vision and discharging its obligations respecting official languages and the vitality of the communities.

Even though education and health are provincial-territorial jurisdictions, federal funding is essential for these communities because it has a significant leveraging effect in the provinces.

Depuis le 1er avril 2015, le CNFS est sous l'égide de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), et 11 des 21 établissements postsecondaires membres de l'ACUFC font partie de ce consortium. Le consortium compte également cinq partenaires régionaux qui appuient la promotion des programmes de formation offerts par les établissements membres et les initiatives soutenues par le CNFS. Ses partenaires se retrouvent dans des régions où il n'y a pas d'établissement postsecondaire.

Le CNFS contribue à accroître l'offre de services de santé en français dans les communautés francophones en situation minoritaire par la formation de professionnels. De plus, le consortium favorise le développement des savoirs sur les besoins en matière de santé de ces communautés, la recherche et la mobilisation des connaissances.

Depuis 15 ans, grâce à l'appui financier de Santé Canada, par l'entremise du premier plan d'action et des deux feuilles de route pour les langues officielles, le CNFS a favorisé la création de 73 nouveaux programmes postsecondaires en santé en français et la bonification d'une trentaine de programmes existants, ce qui ne correspond toutefois qu'à 7 p. 100 des programmes du domaine de la santé offerts en anglais. De plus, 7 500 professionnels sont diplômés de ces programmes et 94 p. 100 d'entre eux travaillent et offrent des services de santé en français au sein des communautés francophones minoritaires.

M. Théberge : Nous sommes entièrement en faveur d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. Nous estimons que l'actualisation et l'entière application de la Loi sur les langues officielles sont prioritaires, puisque le plein épanouissement de la francophonie passe par le respect de cette loi. Le statu quo des 10 dernières années en ce qui concerne le financement fédéral en matière de langues officielles a contribué à l'érosion de la langue française. Le recul très important qui en a résulté doit maintenant être rattrapé et dépassé dans tous les domaines, y compris celui de la santé.

À cet égard, l'an dernier, l'ACUFC a soumis au gouvernement fédéral une proposition visant les initiatives du CNFS dans le cadre du plan d'action pour les langues officielles de 2018-2023. Cette proposition présente des solutions novatrices aux effets structurants pour favoriser des changements systémiques durables qui répondent à la fois aux besoins des communautés et aux priorités du gouvernement. En appuyant et en renforçant les initiatives de formation en santé du CNFS-ACUFC, nos établissements postsecondaires pourront mieux appuyer le gouvernement fédéral dans la poursuite de sa vision et de ses obligations en matière de langues officielles et d'épanouissement des communautés.

Même si l'éducation et la santé sont de compétence provinciale-territoriale, le financement fédéral est essentiel pour ces communautés, car il a un effet de levier important dans les provinces.

Like the Société Santé en français, the CNFS is tangible proof that the federal government can indeed establish objectives for the development of the francophone minority communities. See Part VII of the Official Languages Act and paragraph 4(2)(**g**) of the Department of Canadian Heritage Act, which provides that one of the areas under the minister's jurisdiction is, and I quote:

> **(g)** the advancement of the equality of status and use of English and French and the enhancement and development of the English and French linguistic minority communities in Canada.…

The member post-secondary institutions of the CNFS are instruments enabling the federal government to meet its obligations since, by training a large number of health professionals, our colleges and universities contribute to an increased supply of French-language health care services and, consequently, to the vitality of the francophone minority communities.

Here are our thoughts on the main changes that could be made as part of the modernization of the Official Languages Act and that would help increase the supply of high-quality and safe French-language services in the country.

First of all, we suggest that the concept of the active offer of service be integrated into the act and that it should contain references to culturally appropriate services because genuine equality in the offer of service must reflect the specific characteristics of the minority. Services are not provided in French in the same way as they are in English. We feel the concept of the active offer of culturally appropriate services is an interesting idea that should be explored.

Section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms clearly defines what an education rights-holder is. A similar definition of those who are entitled to health services in the official language of their choice would be a highly appropriate addition to the Official Languages Act. That definition would help establish accountability guidelines in health agreements reached with the provinces and territories.

If the amended act included the active offer of French-language services to health rights-holders, that might result in the development of asymmetrical models for the provision of French-language health care services across the country. We believe that, in the health field, these models must be analyzed in light of the needs of Canadian francophones. We therefore suggest that effective, ongoing mechanisms for consultation with the francophone communities be included in the act.

Le CNFS, tout comme la Société Santé en français, est une preuve tangible que le gouvernement fédéral peut très bien se donner des objectifs de développement des communautés francophones en situation minoritaire. On peut se référer à la partie VII de la Loi sur les langues officielles ainsi qu'à l'alinéa 4(2)**g**) de la Loi sur le ministère du Patrimoine canadien, qui indique qu'un des domaines de compétence est celui-ci, et je cite :

> **g)** la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais et la promotion et le développement des minorités francophones et anglophones du Canada;

Les établissements postsecondaires membres du CNFS sont des instruments permettant au gouvernement fédéral de répondre à ses obligations, puisqu'en formant un plus grand nombre de professionnels de la santé, nos collèges et universités contribuent à une offre accrue de services de santé en français et, conséquemment, à l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire.

Voici nos réflexions quant aux principaux changements qui pourraient être apportés dans le cadre d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles et qui contribueraient à accroître l'offre de services de santé en français de qualité et sécuritaires au pays.

Tout d'abord, nous suggérons d'intégrer le concept de l'offre active des services dans la loi, en plus de parler de services culturellement appropriés, car l'égalité réelle en matière d'offre de services doit tenir compte des particularités de la minorité. On n'offre pas des services en français de la même manière qu'en anglais. Le concept de l'offre active de services culturellement appropriés est, selon nous, une porte intéressante à ouvrir.

L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés définit clairement les ayants droit dans le domaine de l'éducation. Une telle définition propre à ceux et celles qui ont droit aux services de santé dans la langue officielle de leur choix serait des plus pertinentes dans la Loi sur les langues officielles. Cette définition permettrait d'établir des balises en ce qui a trait à la reddition de comptes dans le cadre des ententes conclues avec les provinces et les territoires dans le domaine de la santé.

Si la loi modifiée intégrait l'offre active de services en français aux ayants droit dans le domaine de la santé, ceci pourrait entraîner le développement de modèles asymétriques pour la prestation des services de santé en français dans l'ensemble du pays. Nous croyons que dans le domaine de la santé, ces modèles doivent être analysés à la lumière des besoins des francophones du Canada. Nous préconisons donc l'idée d'inclure à la loi des mécanismes de consultation efficaces et continus avec les communautés francophones.

As many have previously mentioned, the modernized act must clearly include a more flexible and broader definition of the francophone minority population. It must also go beyond the mere quantitative and a purely mathematical calculation and above all take into account the vitality of the communities, including the vitality of organizations such as the post-secondary educational institutions.

Lastly, we believe that we should relieve Canadian Heritage of full responsibility for official languages across the country and assign it to a central government agency that will oversee both the implementation of the federal action plan for official languages and full application of and compliance with the Official Languages Act.

As Ms. Lise Bourgeois and Ms. Lynn Brouillette noted in their appearance on behalf of the ACUFC on October 23, the most important change that we recommend is that a new public policy on French-language post-secondary education be adopted because French-language education is the key to respect for and the permanence of the official languages across the country. That public policy would be designed to increase the capacity of the member colleges and universities of the CNFS and ACUFC in carrying out their twofold mandate and to expand their ability to train more professionals capable of providing services in both official languages in health, justice, business, early childhood and other fields.

Ms. Brouillette: We are not lawyers. Today, we mainly want to present our views on modernizing the Official Languages Act to increase the offer of French-language services across the country. In the coming year, we will be submitting a brief on behalf of the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne that will outline the changes, measures and detailed amendments that we propose to that end. We hope the revised and modernized Official Languages Act will help encourage the federal government to invest more in post-secondary training in French, particularly in health. Thank you. Mr. Théberge and I will be pleased to answer your questions.

Senator Tardif: Thank you for your excellent presentations.

Senator Poirier will ask the first question.

Senator Poirier: Welcome and thank you for your presentations. You drafted the Ottawa declaration at the 2017 Rendez-vous Santé en français. The second point concerns the full development of the francophone and Acadian communities to enable the members of those communities to take an active part in building a healthy Canadian society. Do you think the

Comme plusieurs l'ont déjà mentionné, il est clair que la loi modernisée devra inclure l'adoption d'une définition plus souple et plus large de la population de la minorité francophone. De plus, il faut aller au-delà du quantitatif et d'un calcul purement mathématique et tenir compte avant tout de la vitalité des communautés, y compris la vitalité d'institutions telles que les établissements d'enseignement postsecondaire.

Enfin, nous croyons qu'il faut cesser de remettre à Patrimoine canadien l'entière responsabilité des langues officielles au pays et qu'il faut confier cette responsabilité à une agence centrale du gouvernement qui veillera à la fois à la mise en œuvre du plan d'action fédéral en matière de langues officielles ainsi qu'à la pleine application et au respect de la Loi sur les langues officielles.

Comme Mme Lise Bourgeois et Mme Lynn Brouillette l'ont mentionné lors de leur comparution au nom de l'ACUFC le 23 octobre dernier, le changement le plus important que nous recommandons est l'adoption d'une nouvelle politique publique en matière d'éducation postsecondaire en français, car l'éducation en langue française est la clé de voûte du respect et de la pérennité des langues officielles au pays. Cette politique publique viserait à renforcer la capacité des collèges et des universités membres du CNFS et de l'ACUFC dans la réalisation de leur double mandat et à accroître leurs capacités à former davantage de professionnels aptes à offrir des services dans les deux langues officielles dans les domaines de la santé, de la justice, des affaires, de la petite enfance, et cetera.

Mme Brouillette : Nous ne sommes pas avocats. Aujourd'hui, nous voulons surtout vous présenter notre perspective sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles pour accroître l'offre de services de santé en français au pays. Au cours de la prochaine année, nous déposerons un mémoire au nom de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne qui présentera les changements, les mesures et les modifications détaillés que nous proposerons à cet égard. Nous espérons que la Loi sur les langues officielles révisée et modernisée permettra d'encourager le gouvernement fédéral à investir davantage dans la formation postsecondaire en français, particulièrement dans le domaine de la santé. Je vous remercie. M. Théberge et moi serons heureux de répondre à vos questions.

La sénatrice Tardif : Je vous remercie de vos excellentes présentations.

La première question sera posée par la sénatrice Poirier.

La sénatrice Poirier : Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de vos présentations. Lors du Rendez-vous Santé en français de 2017, vous avez créé la Déclaration d'Ottawa. Le deuxième point porte sur le plein épanouissement des communautés francophones et acadiennes afin de permettre aux membres de ces communautés de participer activement à l'édification d'une société canadienne en santé. Selon vous, la

Official Languages Act could be amended to promote that full development and, if so, how?

Mr. Tremblay: I believe Part VII already contains provisions to that effect. However, there are no obligations or positive measures to bring it about. What was interesting at the 2017 Rendez-vous Santé en français was that we had invited guests from Wales. Wales has the Welsh Language Act 1993 and the Welsh Language (Wales) Measure 2011. These are policies and measures designed to promote and facilitate the use of the Welsh language and to present measures and obligations aimed at organizations such as the health service providers by developing linguistic and other standards. Obligations should be set forth in the Official Languages Act for the communities, provincial and federal governments. This also means that the government will have to negotiate with every province and territory to ensure people are treated equally across the country.

Mr. Théberge: In discussing the vitality of the community, it is important to go back to basics and remember what that means. What is most important for a minority community is the number and quality of interactions in the minority language. We must expand francophone spaces. Health is one of the fields where people most interact with a system, the health system. It is important to ensure that interactions in an individual's official language are maximized. This brings us to the matter of vitality and how to measure it. There are various ways of doing so. We may rely on objective vitality for institutions and subjective vitality based on the way individuals perceive themselves in relation to the majority or minority. This raises the whole issue of language-related status. The Official Languages Act is an extremely important tool to ensuring the development of the communities. It is an act that was drafted some 50 years ago in a particular set of circumstances. However, there has been an enormous change in those circumstances. If we want the act to continue to play this role, we must modernize it to reflect the social, demographic and cultural changes that have taken place. If the act is modernized, it can definitely help us ensure the vitality of the francophone minority communities.

Senator Poirier: Thank you. Several witnesses have suggested the possibility of expanding the powers of the Commissioner of Official Languages to ensure the federal institutions, especially those that are the subject of the most complaints, apply and comply with the act to a greater degree. Do you think that assigning more power to the commissioner would result in a better application of the act? Should it be periodically revised? Do you think the six-month interim period, subject to review, for the Commissioner of Official Languages should be limited before a permanent commissioner is appointed?

Loi sur les langues officielles pourrait-elle être modifiée afin de favoriser ce plein épanouissement et, si oui, comment?

M. Tremblay : Je crois qu'il y a déjà des dispositions à ce sujet dans la partie VII. Cependant, il n'y a pas d'obligation ou de mesures positives pour le faire. Ce qui était intéressant lors du Rendez-vous Santé en français de 2017, c'est que nous avions un invité du pays de Galles. Au pays de Galles, il y a la Welsh Language Act 1993 et la Welsh Language (Wales) Measure 2011. Ce sont des politiques et des mesures qui ont pour but de promouvoir et de faciliter l'utilisation de la langue galloise et de présenter des mesures et des obligations s'adressant aux organisations, comme les prestataires de services de santé, en élaborant des normes linguistiques et autres. Il faudrait que des obligations soient énoncées dans la Loi sur les langues officielles pour les communautés, les gouvernements et le gouvernement fédéral. Cela veut dire également que le gouvernement devra négocier avec chaque province et territoire pour s'assurer que les gens sont traités de façon égale partout.

M. Théberge : Lorsqu'on parle de l'épanouissement d'une communauté, il est important de revenir à la base et de se rappeler de quoi il s'agit. Pour une communauté minoritaire, ce qui est le plus important, c'est la quantité et la qualité des interactions dans la langue de la minorité. Nous devons élargir les espaces francophones. La santé est l'un des domaines où il y a le plus d'interaction avec un système, le système de santé. Il est important de s'assurer que les interactions dans la langue officielle de l'individu seront maximisées. Ceci nous amène à parler un peu de la vitalité et de la façon de la mesurer. Il y a différentes façons de le faire. On peut parler de vitalité objective pour les institutions, et de vitalité subjective en fonction de la façon dont l'individu se perçoit par rapport à la majorité ou à la minorité. Il y a toute une question de statut autour de la langue. La Loi sur les langues officielles est un outil extrêmement important pour assurer le développement des communautés. C'est une loi qui a été articulée il y a 50 ans environ, et ce, dans un contexte particulier. Or, le contexte a énormément changé. Si on veut que la loi continue à jouer son rôle, on doit la moderniser pour tenir compte des changements sociaux, démographiques et culturels qui ont eu lieu. Si cette loi est modernisée, elle pourra certainement nous aider à assurer l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie. Plusieurs témoins ont proposé la possibilité d'élargir les pouvoirs du commissaire aux langues officielles afin que les institutions fédérales, surtout celles pour lesquelles les plaintes sont plus nombreuses, respectent et appliquent davantage la loi. Êtes-vous d'avis que le fait d'attribuer un plus grand pouvoir au commissaire mènerait à une meilleure application de la loi? Doit-elle être révisée périodiquement? Croyez-vous que la durée de six mois, sujette à révision, pour l'intérim du commissaire aux langues officielles devrait être limitée avant qu'un commissaire permanent soit nommé?

Mr. Théberge: I will try to answer all three questions. First, I think the act should be periodically reviewed. I do not know the timetable, but every act must evolve in accordance with society, which has undergone considerable change in the past 50 years, and reflect those changes.

The other point is consultation. It is important to consult the communities to ascertain and identify their needs and expectations of the act.

We have recently heard a lot on the news about the idea of giving the commissioner more power. If the act has no teeth, we must ask ourselves what should be done with it. It is extremely frustrating to see that the act is regularly contravened but that there are no consequences. At some point, it becomes too easy to avoid complying with the act because there are no consequences. I do not want to talk about Air Canada, but that case constantly crops up again and again, and there are several others.

If we look at Part V of the act concerning language of work in the public service, we can see we have regressed in recent years on the language training that is provided to public servants. The number of complaints has risen sharply. This is a clear indicator that something is not right. I cannot remember the question about whether the act should have more teeth, but there should be consequences if an act is not complied with.

Senator Poirier: What do you think the consequences should be?

Mr. Théberge: What we are talking about today is the power to impose fines. I do not know if it is that or not. As regards language of work, deputy ministers must clearly pursue and achieve official language objectives in the course of their duties. Theoretically, if certain standards are not met, that is deemed to constitute unacceptable performance. Can we provide the same kind of criteria? I think that fines may be an interesting issue, but I have not considered whether that is the solution. There must be consequences: either we withdraw something, such as funding, for example, or we demand accountability. The lack of accountability is a problem. If there were accountability, we would have a better idea of what is being done with the funding.

Mr. Tremblay: That is done jointly with the federal government, which should be more assertive with the departments and agencies since it is the source of funding.

The Commissioner of Official Languages should have expanded power. What we are trying to say is that this is the carrot-and-stick principle. What we heard from one of the

M. Théberge : Je vais tenter de répondre aux trois questions. Premièrement, je crois que la loi doit être révisée périodiquement. Je ne connais pas l'échéancier, mais toute loi doit évoluer en fonction de la société qui a beaucoup changé au cours des 50 dernières années et doit tenir compte de ces changements.

L'autre point est la question de la consultation. Il est important de consulter les communautés pour mieux cerner et mieux connaître leurs besoins et leurs attentes quant à cette loi.

Pour ce qui est de donner plus de pouvoir au commissaire, on en entend beaucoup parler aux informations récemment. Si la loi n'a pas de mordant, nous devons nous demander ce qu'il faut faire avec cette loi. Il est extrêmement frustrant de voir que, régulièrement, la loi n'est pas respectée, mais qu'il n'y a pas vraiment de conséquences. À un moment donné, il devient tellement facile de ne pas respecter cette loi, parce qu'il n'y a pas de conséquences. Je ne veux pas parler d'Air Canada, mais c'est un cas qui refait surface constamment, et il y en a plusieurs autres.

Si on regarde la partie V de la loi en ce qui concerne la langue de travail au sein de la fonction publique, on constate que, au courant des dernières années, il y a eu un recul quant à la formation linguistique offerte aux fonctionnaires. Le nombre de plaintes a monté en flèche. C'est l'indice que quelque chose ne va pas. La question ne me revient pas quant à savoir si la loi devrait avoir plus de mordant, mais si on ne respecte pas une loi, il devrait y avoir des conséquences.

La sénatrice Poirier : D'après vous, quelle serait la conséquence?

M. Théberge : Ce dont nous parlons aujourd'hui, c'est du pouvoir d'imposer des amendes. Je ne sais pas si c'est cela ou non. En ce qui a trait à la langue de travail, il est clair que les sous-ministres doivent respecter et atteindre des objectifs en matière de langues officielles dans leurs fonctions. En principe, si on n'atteint pas certaines normes, c'est jugé comme une performance non acceptable. Peut-on prévoir ce même genre de critères? Je crois que la question des amendes est peut-être intéressante, mais je ne me suis pas interrogé à savoir si c'était la solution. Il faut qu'il y ait des conséquences; soit qu'on retire quelque chose, du financement par exemple, ou qu'on exige une reddition de comptes. Le manque de reddition de comptes est un problème. S'il y en avait, nous aurions une meilleure notion de ce qui se passe avec les fonds.

M. Tremblay : Cela se fait conjointement avec le gouvernement fédéral, qui devrait avoir plus de mordant face aux ministères et agences, étant donné qu'il est la source du financement.

Le commissaire aux langues officielles devrait avoir un pouvoir élargi. En fait, ce qu'on essaie de dire, c'est que c'est le principe de la carotte et du bâton. Ce qu'on a entendu de la part

speakers at the Rendez-vous is that the carrot frequently offers more advantages. That is why incentives must derive from people's own motivation. We must be able to make positive changes while keeping the stick in reserve if necessary in extreme cases.

We are also talking about the review of the act. Nearly 50 years ago, when the act was passed, there was the Hospitals Act. The Health Insurance Act was starting to be implemented in certain provinces. Later on, in the 1980s, the Canada Health Act and an act designed to grant health funding to the provinces and territories came into force. The Official Languages Act was on the books at the time, but it had never been associated with other statutes. Health has since become a priority for Canadians. I do not believe that was the case in 1969, but it is a major issue in all provinces and territories today.

We know that, to provide good health care services, adequate personnel and a functional health system prepared to offer those services are necessary. Everything has changed since those years, and modernization has become necessary. There should be a regular review of the act every five or 10 years; that would make it possible to adjust to changes.

Ms. Brouillette: I would like to add a specific example concerning the work that the Office of the Commissioner of Official Languages did four or five years ago.

We filed a complaint with the Office of the Commissioner of Official Languages concerning the Canadian Institutes of Health Research, the CIHR. It was clear to us that researchers from the francophone minority communities were not receiving their fair share of the funding allocated to the Institutes of Health Research. The Office of the Commissioner of Official Languages agreed with us.

We received the report from the Office of the Commissioner two years ago now and have since been working in co-operation with the CIHR. We were already four or five years behind and had tried to negotiate with the CIHR but ultimately filed a complaint with the Office of the Commissioner of Official Languages. Two years were thus added to the long period spent waiting for results. The years come and go, and we are increasingly falling behind to the detriment of the francophone minority communities.

When people talk about enhanced powers and increased penalties, I do not know what they might be, but the challenge is still very real.

Mr. Sékula: I would like to talk about monetary consequences. I am a career banker, and, after analyzing certain organizations subject to the act, I can tell you they would often prefer to pay a fine for the simple reason that fines are

de l'un des conférenciers présents au Rendez-vous, c'est que, souvent, la carotte offre plus d'avantages. C'est pourquoi les incitatifs doivent tirer leur source de la motivation des gens. Il faut être en mesure de changer les choses de façon positive, tout en gardant le bâton derrière, dans les cas extrêmes, si nécessaire.

On parle aussi de la révision de la loi. Il y a presque 50 ans, lorsque la loi a été adoptée, il n'y avait que la Loi des hôpitaux. On commençait à mettre en œuvre la Loi sur l'assurance-maladie dans certaines provinces. Plus tard, dans les années 1980, la Loi canadienne sur la santé ainsi qu'une loi visant à octroyer des fonds aux provinces et territoires pour la santé sont entrées en vigueur. La Loi sur les langues officielles existait à l'époque, mais elle n'avait jamais été associée à d'autres lois. Depuis ce temps, la santé est devenue un enjeu prioritaire aux yeux des Canadiens. En 1969, je ne pense pas que c'était le cas, mais aujourd'hui, il s'agit d'un enjeu majeur, et ce, dans toutes les provinces et les territoires.

On sait que, pour offrir de bons services dans le domaine de la santé, il faut du personnel adéquat et un système de santé fonctionnel, disposé à offrir ces services. Donc, tout a changé depuis ces années, et une modernisation est devenue nécessaire. Il devrait y avoir une révision de la loi régulière, tous les cinq ou dix ans; cela permettrait de s'ajuster aux changements.

Mme Brouillette : J'aimerais ajouter un exemple très concret concernant le travail qu'a fait le Commissariat aux langues officielles il y a quatre ou cinq ans.

Nous avions déposé une plainte au Commissariat aux langues officielles. Cette plainte concernait les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Pour nous, il était évident que les chercheurs issus des communautés francophones en milieu minoritaire ne recevaient pas leur juste part des fonds consacrés aux Instituts de recherche en santé. Le Commissariat aux langues officielles nous avait donné raison.

Cela fait maintenant deux ans que nous avons le rapport du commissariat et que nous travaillons en collaboration avec les IRSC. Nous accusions déjà quatre à cinq ans de retard et nous avions tenté de négocier avec les IRSC, mais nous avons finalement porté plainte au Commissariat aux langues officielles. Deux ans se sont ajoutés au long délai d'attente pour l'obtention des résultats. Ce sont des années qui passent et qui s'ajoutent, il y a toujours du retard qui s'accumule, et cela, au détriment des communautés francophones en situation minoritaire.

Lorsqu'on parle de pouvoirs accrus et de sanctions, je ne sais pas à quoi tout cela pourrait ressembler, mais le défi est toujours très réel.

M. Sékula : J'aimerais parler des conséquences pécuniaires. J'ai une carrière de banquier, et après avoir analysé certaines organisations assujetties à la loi, je peux vous dire que souvent elles préféraient payer l'amende pour la simple et bonne raison que les amendes étaient insignifiantes comparativement aux

insignificant compared to the economies of scale they can achieve while complying with the act.

I think you should look beyond monetary penalties and impose operational penalties, which would mean that, if you do not comply with the act, you will not be able to operate. I think those are valid consequences, and I can assure you that would have much greater impact than imposing a fine of $50,000 to $100,000 on Air Canada or another organization that does not play by the rules.

Senator Cormier: Thank you for your presentations, and congratulations on the Rendez-vous, the strength of your network and your ability to work in a co-operative manner. You have proven you are able to work toward common objectives; that was clear at the Rendez-vous.

And that incidentally brings me to co-operation mechanisms. You have strong co-operation mechanisms in the health field. Do you think they should be provided for in the act? Should the strength of those co-operative mechanisms be acknowledged in the act? If so, how?

My second question concerns the concept of active offer of culturally appropriate services and positive measures. I would like to know how we could include active offer in the act. For example, should we define the concept of positive measures and include it in the act?

Ms. Brouillette: I do not yet know the wording on active offer, but the idea of actively offering linguistically and culturally appropriate services in French is an original Canadian innovation. Earlier we talked about the Rendez-vous, and our colleagues from other countries find the work being done on active offer very interesting.

Entrenching active offer in the act would strengthen it. I think that would be the equivalent of a positive measure that would show that, when you work with systems designed for the majority, you must do things differently. Entrenching it in the act would give us strength.

We work extensively with professionals. In the 100 or so programs offered, which are supported by CNFS, we train them to offer services actively, but how can we bring together all this technical know-how, soft skills and knowledge? How do we integrate all that into the system?

I hope that answers your question about co-operative mechanisms. The idea is to determine how to work with the systems of the majority to include this aspect, which would ultimately provide much more appropriate services to the francophone minority communities.

économies d'échelle qu'elles pouvaient faire, tout en ne respectant pas la loi.

Je crois qu'il faut aller au-delà de la punition pécuniaire et imposer la punition opérationnelle, dans le sens que si vous ne respectez pas la loi, vous ne pourrez pas fonctionner. Ce sont pour moi des conséquences valables. Je peux vous assurer que cela aurait beaucoup plus d'impact que d'imposer à Air Canada ou à une autre organisation qui ne respecte pas les règles une amende de 50 000 $ à 100 000 $.

Le sénateur Cormier : Je vous remercie de vos présentations et je tiens à vous féliciter pour le Rendez-vous, pour la force de votre réseau et pour votre capacité à travailler en collaboration. Vous avez démontré que vous étiez capables de tendre vers des objectifs communs; c'était manifeste dans le cadre du Rendez-vous.

D'ailleurs, cela m'amène à parler des mécanismes de collaboration. Vos mécanismes de collaboration sont forts dans le domaine de la santé. D'après vous, est-ce qu'ils devraient être intégrés dans la loi? Est-ce qu'on devrait reconnaître la force de ces mécanismes de collaboration dans la loi? Si oui, de quelle manière?

Ma deuxième question porte sur la notion de l'offre active de services culturellement appropriés et sur la question des mesures positives. J'aimerais savoir de quelle façon on pourrait inclure l'offre active dans la loi. Par exemple, est-ce qu'on devrait définir le concept de mesures positives et l'inclure dans la loi?

Mme Brouillette : Je ne connais pas encore le libellé sur le plan de l'offre active, mais la question d'offrir activement les services en français linguistiquement et culturellement appropriés est une innovation qui est née au Canada. On parlait plus tôt du Rendez-vous, et nos confrères d'autres pays trouvent très intéressant le travail qui se fait au chapitre de l'offre active.

Il est clair qu'enchâsser l'offre active dans la loi la renforcerait. Pour moi, ce serait l'équivalent d'une mesure positive qui démontrerait que, lorsqu'on travaille avec des systèmes conçus pour la majorité, on doit faire les choses différemment. Le fait de l'enchâsser dans la loi nous donnerait une force.

Nous travaillons beaucoup avec les professionnels. Dans la centaine de programmes offerts qui sont soutenus par le CNFS, nous les formons à offrir activement des services. Mais comment rassembler tout ce savoir-faire, ce savoir-être et ces connaissances? Comment intégrer tout cela dans le système?

J'espère que cela répondra à votre question au sujet du mécanisme de collaboration. Il s'agit de déterminer comment travailler avec les systèmes de la majorité afin d'inclure cet élément qui, finalement, offrirait des services beaucoup plus appropriés aux communautés francophones en situation minoritaire.

Mr. Sékula: It is my pleasure to chair the Hôpital Montfort's board of directors, and I think there is nothing more miserable than to see a francophone speaking to another francophone at that hospital in English.

Active offer is a beautiful concept. If we could entrench it in the act in a positive way so it becomes what I call a "soft" obligation, that would make a distinct improvement to the French-language health care services system in Canada.

Call it a francophone complex, but we tend to fall quickly into the easiest language. Going back to what Michel said earlier, when you are sick, you speak the language you have to speak to obtain care. If I am suffering and someone initially addresses me in English, I will respond in English, particularly if care is provided more promptly and is better and more accessible. I will adapt because I am in a state of suffering.

You would have my blessing if you wanted to entrench active offer in the act.

Mr. Tremblay: French-language services legislation has always contained active offer provisions in certain provinces. Ontario, one of the first provinces to pass a French-language services act, is considering modernizing it. Commissioner Boileau recently conducted some studies on active offer with the support of our organizations and others.

Active offer also exists in other fields such as government services, for example. The idea is not unique or exclusive to the health system. However, we are always pleased to inform others of active offer since we have previously done work on the subject.

I think that, when it comes to the minority official language, we do not have the choice to work co-operatively. That should be encouraged by the act, on the one hand, but it should also be done with the national organizations we work with. Whether it is in the arts, justice, health or education, we must work together because, in some instances, the small communities benefit from having a community centre that houses health services, early childhood centres and arts and culture organizations. We see this in certain provinces that have created community school centres, in New Brunswick, for example, and community centres offering a range of services. Those possibilities must not be overlooked.

Senator McIntyre: I agree with Senator Cormier. It is true that the federal government, provinces, territories and community organizations such as yours co-operate to such a degree that health is often said to be a co-operative success. Co-

M. Sékula : J'ai eu le plaisir de présider le conseil d'administration de l'hôpital Montfort, et je crois qu'il n'y a rien de plus malheureux que de voir un francophone parler à un autre francophone, dans ce même hôpital, en anglais.

L'offre active, c'est un très beau concept. Si on pouvait l'entériner de façon positive dans la loi afin que cela devienne une obligation que j'appelle « douce », ce serait déjà une nette amélioration du réseau de la santé en français au Canada.

Appelez cela un complexe francophone, mais on a tendance à tomber très rapidement dans la langue la plus simple. Je reviens à ce que Michel a dit plus tôt. Lorsqu'on est malade, on parle la langue qu'il faut parler pour se faire soigner. Si je souffre et que c'est en anglais qu'on m'approche au premier abord, c'est en anglais que je vais répondre, surtout si les soins sont prodigués de façon plus rapide, s'ils sont meilleurs et plus accessibles. Je vais m'accommoder parce que je suis en état de souffrance.

Si vous pouviez enchâsser l'offre active dans la loi, vous auriez ma bénédiction.

M. Tremblay : Dans certaines provinces, la loi sur les services en français a souvent des composantes liées à l'offre active. L'Ontario, l'une des premières provinces à se doter d'une loi sur les services en français, est en train de réfléchir à la modernisation. Le commissaire Boileau a fait des études récemment, avec l'appui de nos organisations et d'autres organismes, sur la question de l'offre active.

Il faut savoir que l'offre active existe aussi dans d'autres domaines, entre autres dans celui des services gouvernementaux. Ce n'est pas une notion unique ou exclusive au système de santé. Par contre, nous sommes toujours heureux d'informer les autres de l'offre active, étant donné que nous avons déjà fait du travail sur ce sujet.

Je pense que, lorsqu'il est question de langue officielle en situation minoritaire, on n'a pas le choix de travailler en collaboration. Cela devrait être encouragé par la loi, d'une part, mais cela devrait se faire aussi avec les organisations nationales avec lesquelles on travaille. Que ce soit dans le domaine des arts, de la justice, de la santé ou de l'éducation, on doit travailler ensemble, car dans certains cas, il y a des avantages pour les petites communautés à avoir un centre communautaire dans lequel on retrouve des services de santé, des centres de la petite enfance ou des organismes d'art et de culture. On le voit dans certaines provinces, où on a créé des centres scolaires communautaires au Nouveau-Brunswick ou des centres communautaires offrant une gamme de services. Il ne faut pas ignorer ces possibilités.

Le sénateur McIntyre : J'abonde dans le même sens que le sénateur Cormier. Il est vrai qu'il existe une collaboration très étroite entre le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires et les organismes communautaires comme les vôtres, à un point tel qu'on dit souvent que la santé est un succès de

operative mechanisms in the health sector should be reproduced in other sectors.

Your organizations have enjoyed federal government financial support in carrying out their activities since 2003. If I correctly understood your presentation, the funding you receive from the federal government should be increased. Is that correct, Mr. Théberge?

Mr. Théberge: Yes, because we have received appreciably the same resources for the past 10 years. In health, in particular, there are needs in the remote regions that are not currently being met.

As Ms. Brouillette mentioned, if you compare the number of programs available in French with those offered in English, you will observe an extraordinary imbalance. We think programs should still be improved and new programs developed to provide better service to francophones where they live. Whether it be in Nunavut, Dieppe or elsewhere, those people must be served. An increase in resources would indeed be appropriate because support has not been indexed to inflation in the past 10 years. As you know, costs have risen during that time.

We have shown, as organizations, both the Société Santé en français and the Consortium national de formation en santé, that the funding granted produces results. We must rely on results in making a decision. In the past 10 years, we have trained many professionals across the country precisely so we can offer French-language health care services, services that would not be offered without those professionals.

I would like to make a brief comment. Active offer should apply to all fields, and that does not mean just saying “Bonjour,” distributing flyers and providing bilingual signage.

Going back to your question, I would say that, with increased resources, we will be able to improve our programs and provide more programs because there is still a critical shortage of resources.

Ms. Brouillette: The funding received over the past few years has been very useful. The funding came directly from the federal government and, in the case of CNFS, was paid directly to the colleges and universities. That is what made it a success story because 100 per cent of the funding was allocated to program creation. This is the formula we would like to see repeated. Even though post-secondary education is a provincial jurisdiction, to achieve its objectives, the federal government can also use the formula to provide direct support to educational institutions. That funding is well used, and 100 per cent of it is used to achieve objectives.

collaboration. Les mécanismes de collaboration dans le secteur de la santé mériteraient d’être reproduits dans d’autres secteurs.

Depuis 2003, vos organismes jouissent d’un appui financier du gouvernement fédéral pour mener à bien leurs activités. Si je comprends bien votre présentation, le financement que vous recevez du gouvernement fédéral devrait être bonifié. Est-ce exact, monsieur Théberge?

M. Théberge : Effectivement, car on a sensiblement les mêmes ressources depuis 10 ans. Dans le domaine de la santé en particulier, il existe des besoins dans les régions éloignées qui ne sont pas comblés présentement.

Comme l’a mentionné Mme Brouillette, si on compare le nombre de programmes disponibles en français à ceux qui sont offerts en anglais, on constate un déséquilibre extraordinaire. Pour nous, il est toujours question de bonifier les programmes et de développer de nouveaux programmes, et ce, afin de mieux servir les francophones où ils se trouvent. Qu’ils soient au Nunavut, à Dieppe ou ailleurs, il faut servir ces personnes. Effectivement, une augmentation des ressources serait à propos, car on n’a pas tenu compte de l’inflation au cours des 10 dernières années. Comme vous le savez, les coûts ont augmenté durant cette période.

On a démontré, en tant qu’organisme, qu’il s’agisse de la Société Santé en français ou du Consortium national de formation en santé, que les fonds accordés donnent des résultats. On doit se baser sur les résultats pour prendre une décision. Au cours des 10 dernières années, on a formé énormément de professionnels à travers le pays, justement pour être en mesure d’offrir des services de santé en français. Sans ces professionnels, les services n’auraient pas été offerts.

Je me permettrais un petit commentaire. L’offre active devrait s’appliquer à tous les domaines, et il ne s’agit pas seulement de dire « bonjour », de distribuer des dépliants et de prévoir des affiches bilingues.

Pour revenir à votre question, je dirais qu’avec des ressources accrues, nous pourrons bonifier nos programmes et en augmenter le nombre, parce qu’il y a encore un manque criant de ressources.

Mme Brouillette : Le financement reçu au cours des dernières années a été très utile. Les fonds provenaient directement du gouvernement fédéral et, dans le cas du CNFS, étaient versés directement aux collèges et universités. C’est ce qui en a fait un succès, car 100 p. 100 des fonds ont été consacrés à la création de programmes. C’est une recette qu’on aimerait voir se répéter. Même si l’éducation postsecondaire est de compétence provinciale, dans son pouvoir de dépenser, le gouvernement fédéral, pour atteindre ses objectifs, peut aussi utiliser cette formule pour appuyer les établissements d’enseignement directement. Ces fonds sont bien utilisés et sont utilisés à 100 p. 100 pour atteindre les objectifs.

Senator McIntyre: The Consortium national de formation en santé is the main recipient of funding for labour market initiatives.

Ms. Brouillette: Yes.

Senator McIntyre: The Société Santé en français is the main recipient of support for French-language health networks and service-based projects.

I understand that, in March 2016, your two organizations signed a memorandum of understanding on the common strategy to advance files associated with access to French-language health services. I am thinking, for example, of mental health, research, the active offer of French-language services, reception, retention of human resources and the adoption of language standards. Those are only some of the priorities you have worked on in recent years. Could you tell us a little more about that memorandum of understanding?

Mr. Tremblay: I would like to add a point in response to your previous question, and then I will answer your last question. For several years now, we have financed French-language health-services networks across Canada. We expect small organizations with one, two, three or five employees to negotiate with the provincial and territorial governments, which have enormous health care systems and for which French-language services are often a lower priority. Those people, who have little in the way of resources, are asked to be able to speak to their government and to health system stakeholders to help change the situation. That is a very complex task.

We work with 12 provincial and territorial jurisdictions. I am going to cite Quebec as an example. We have an organization that works with the government to change the situation. An act already in force is designed to serve Quebec anglophones in the health care system.

This is a major issue. With very little in the way of resources, our networks are virtually working miracles in some places. We are trying to maximize resources for projects such as those you mentioned. We have worked in recent years to create "leverage files," structural files. For example, we have signed an agreement with Accreditation Canada and the Health Standards Organization for the development of a language standard. An international technical committee is considering the possibility of creating a standard for minority communities. The problem will be to implement that standard in the health system. To do so, the few thousands of health organizations across the country will have to be convinced they should implement the language standards. Incentives will have to be found to encourage them to do so. I do not know whether we will have binding measures at our disposal. I do not believe so, but we will have to find the

Le sénateur McIntyre : Dans le cas du Consortium national de formation en santé, vous êtes le principal bénéficiaire du financement en ce qui a trait aux initiatives liées au marché du travail.

Mme Brouillette : Oui.

Le sénateur McIntyre : Dans le cas de la Société Santé en français, vous êtes le principal bénéficiaire en ce qui a trait à l'appui aux réseaux de santé en français et aux projets axés sur les services.

Je comprends qu'en mars 2016, vos deux organismes ont signé un protocole d'entente misant sur une stratégie commune pour faire avancer les dossiers qui touchent à l'accès aux services de santé en français. Je pense par exemple à la santé mentale, à la recherche, à l'offre active de services en français, à l'accueil, à la rétention des ressources humaines et à l'adoption de normes linguistiques. Ce ne sont là que certains dossiers prioritaires sur lesquels vous avez travaillé au cours des dernières années. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce protocole d'entente?

M. Tremblay : J'aimerais ajouter un point en réponse à votre question précédente, et je répondrai ensuite à votre dernière question. On a financé, depuis plusieurs années, des réseaux de santé en français un peu partout au Canada. On s'attend à ce que les petites organisations qui ont 1, 5, 2 ou 3 employés négocient avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, qui ont des systèmes de santé énormes et pour lesquels les services en français sont souvent une moindre priorité. On demande à ces personnes, avec peu de moyens, d'être en mesure de parler à leur gouvernement et aux intervenants des systèmes de santé pour faire changer les choses. La tâche est très complexe.

Nous travaillons avec 12 juridictions provinciales et territoriales. Je vais prendre l'exemple du Québec. Nous avons une organisation qui travaille avec le gouvernement pour faire changer les choses. Une loi est déjà en place dont le mandat est de desservir les anglophones québécois dans le système de santé.

L'enjeu est majeur. Avec très peu de ressources, nos réseaux font presque des miracles à certains endroits. Nous tentons de maximiser les ressources pour des projets comme ceux que vous avez mentionnés. Nous avons œuvré, ces dernières années, pour avoir des dossiers-leviers, des dossiers structurants. Par exemple, nous avons signé un accord avec Agrément Canada et avec l'Organisation de normes en santé pour le développement d'une norme linguistique. Un comité technique international, en ce moment, se penche sur la possibilité de créer une norme pour les communautés en situation minoritaire. Le problème sera de mettre en œuvre cette norme dans le système de santé. Pour ce faire, il faudra convaincre les quelques milliers d'organisations de santé un peu partout au pays de mettre en œuvre les normes linguistiques. Il faudra trouver des incitatifs pour les encourager à le faire. Je ne sais pas si nous aurons des mesures exécutoires à notre disposition, je ne crois pas, mais il faudra trouver les

resources. This is a colossal task, and we have very little in the way of resources to carry it out.

We work together by forming partnerships. Accreditation Canada supports us and is working with us to that end. We have a partnership with the Mental Health Commission of Canada, and together we are trying to find solutions. We would like to form a partnership with the Canadian Patient Safety Institute in the next few years to make language a safety issue. Someone previously said it is just as important to have an infection control program in a hospital, requiring people to wash their hands, as it is to be able to communicate properly with one's patient. However, if you compare the two issues, washing one's hands should be optional. That logic is unacceptable because both issues are important.

We are trying to advance common files. We are working to increase access, recruitment, retention and the development of francophone human resources. We have projects for all these purposes across Canada.

Senator Moncion: I found the presentations you made interesting. You mentioned a number of things, including cross-cutting measures and their role. I would like you to tell us a little more about it.

You also mentioned universality and accessibility. That is often easy to say but difficult to put in place. I would also like to hear what you have to say on that subject.

You discussed renewed leadership, and I found that point interesting. You associated the concept with a federal agency. I would like to draw a parallel. In 1969, when the Official Languages Act came into force in Canada, the needs of the francophone community were quite different from those of today, and you acknowledge that. Measures were put in place at that time, particularly in the provinces, for example, to promote French-language education. Specific budgets were allocated to the francophone school boards so they could manage their schools.

I would like to know in what context you foresee this federal agency being established and your views on the work that group could do because you also associated it with accountability. I find that interesting. You gave us a number of ideas. How can we combine them to add something even more concrete to the solutions? This is a long speech, but the provincial government is given a lot of money, and it is the provincial government that decides to whom that money will be granted. Sometimes we have doubts about how it is used, particularly the envelopes allocated to official languages and services in French, or in English in certain provinces. We know that money may not get there. I would like you to be more specific on those various points.

moyens. C'est un travail colossal et nous disposons de très peu de ressources.

Nous travaillons ensemble en formant des partenariats. D'ailleurs, Agrément Canada nous appuie et travaille avec nous en ce sens. Nous avons un partenariat avec la Commission de la santé mentale du Canada, et nous tentons ensemble de trouver des solutions. On aimerait former un partenariat avec l'Institut canadien pour la santé des patients, au cours des prochaines années, pour que la question de la langue devienne un enjeu de sécurité. Quelqu'un a déjà dit qu'il est aussi important d'avoir un programme de contrôle des infections dans un hôpital, obligeant à se laver les mains, que d'être capable de communiquer correctement avec son patient. Or, l'obligation de se laver les mains devrait être facultative, si on compare les deux enjeux. Cette logique n'est pas acceptable, car les deux enjeux sont importants.

Nous tentons de faire avancer les dossiers communs. Nous travaillons pour augmenter l'accès, le recrutement, la rétention et la valorisation des ressources humaines francophones. Nous avons des projets un peu partout au pays à ces fins.

La sénatrice Moncion : J'ai trouvé très intéressantes les présentations que vous avez faites. Vous avez mentionné plusieurs choses, y compris les mesures transversales et leur rôle. J'aimerais que vous nous en parliez un peu plus.

Vous avez aussi parlé de l'universalité et de l'accessibilité. C'est parfois facile à dire, mais difficile à mettre en place. J'aimerais aussi vous entendre à ce sujet.

Vous avez parlé de leadership renouvelé, et j'ai trouvé ce point intéressant. Vous avez associé ce concept à une agence fédérale. J'aimerais faire un parallèle. En 1969, quand la Loi sur les langues officielles est entrée en vigueur au Canada, les besoins de la communauté francophone étaient très différents de ceux d'aujourd'hui, et vous le reconnaissez. Des mesures ont été mises en place à cette époque, surtout dans les provinces, par exemple, pour favoriser l'éducation en français. Des budgets bien spécifiques ont été octroyés aux conseils scolaires francophones pour qu'ils puissent s'occuper de l'administration de leurs écoles.

J'aimerais savoir dans quel contexte vous envisagez cette agence fédérale et connaître votre vision du travail que ce groupe pourrait faire, parce que vous l'avez aussi associé à la reddition de comptes. Je trouve cela intéressant. Vous nous donnez plusieurs idées; comment peut-on les réunir pour apporter quelque chose d'encore plus concret aux solutions? Mon discours est long, mais beaucoup d'argent est donné au gouvernement provincial, et c'est le gouvernement provincial qui décide à qui cet argent sera octroyé. On a des doutes, parfois, sur son utilisation, surtout en ce qui concerne les enveloppes consacrées aux langues officielles et aux services en français — ou en anglais dans certaines provinces. On sait que cet argent ne

Mr. Tremblay: I will start with accessibility and universality, which are two of the five criteria set forth in the Canada Health Act. They are accessibility, universality, public administration, comprehensiveness, and I have forgotten the fifth. Accessibility means that all citizens should have access to health services. Universality means that all services should be offered equally to citizens. These two principles are found in the Canada Health Act. The cross-cutting nature of the Official Languages Act has been included as being related because it should not be applied on its own, but should be linked to all other federal government statutes, somewhat like a constitutional statute.

In the Montfort affair, for example, the Montfort judgment stated that Ontario's French Language Services Act played a quasi-constitutional role. Consequently, as part of other subsequent acts, such as the act instituting the Local Health Integration Networks, the LHINs, the Long-Term Care Homes Act, 2007 and various statutes, the French Language Services Act cited in the preamble, and the entire act was to be consistent with the French Language Services Act. That is the example I am citing, and it is somewhat for that reason that it is said the act should apply to all departments and to the actions of the departments.

As regards renewed leadership, we made a request with several organizations and co-signed a letter to the Prime Minister asking him to make a commitment. Thirty-three organizations signed a letter last summer asking the Prime Minister to reaffirm that official languages are a federal government responsibility, that the federal government wishes to see vitality and that that applies to the communities. That is what we wish, that the government renew its leadership in this area.

Lastly, as regards the central agency, action must be taken to allow for this accountability. The departments should report to a central agency rather than a department on progress made under the Official Languages Act. That would also apply to the action plan for official languages. That is the gist of what we recommended.

Mr. Théberge: On the question of renewed leadership, if we look at the present situation, where does the official languages file stand among Canada's priorities? I would say we do not hold the position we occupied in the past. I think that has led to a certain complacency across the country that has had somewhat negative effects on the communities. It is important to reposition the official languages file among political priorities. All the surveys show very strong support for bilingualism in Canada. People talk a lot about social licence, and 80 per cent or more Canadians support bilingualism, regardless of the region they

se rend peut-être pas jusque là. J'aimerais que vous soyez plus spécifiques sur ces différents points.

M. Tremblay : Je commencerai avec l'accessibilité et l'universalité, qui font partie des cinq critères inscrits dans la Loi canadienne sur la santé. Il y a l'accessibilité, l'universalité, la gestion publique, l'intégralité, et j'ai oublié le cinquième. L'accessibilité signifie que tous les citoyens devraient avoir accès à des services de santé. L'universalité signifie que tous les services devraient être offerts aux citoyens également. Ce sont deux principes qu'on trouve dans la Loi canadienne sur la santé. On a inclus la transversalité comme y étant liée, car la Loi sur les langues officielles ne devrait pas être appliquée seule, mais être reliée à toutes les autres lois du gouvernement fédéral, un peu comme une loi constitutionnelle.

Lorsqu'il y a eu l'affaire Montfort, par exemple, le jugement Montfort a indiqué que la Loi sur les services en français de l'Ontario avait un rôle quasi constitutionnel. Donc, dans le cadre des autres lois qui ont été promulguées par la suite, comme la loi instituant les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), la Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée et différentes lois, la Loi sur les services en français faisait partie du préambule, et toute la loi devait être conforme à la Loi sur les services en français. C'est l'exemple que je mentionne, et c'est un peu pour cela qu'on dit que la loi devrait s'appliquer à tous les ministères et aux lois des ministères.

En ce qui a trait au leadership renouvelé, nous avons fait une demande, avec plusieurs organismes, et nous avons cosigné une lettre adressée au premier ministre pour lui demander de prendre un engagement. Nous sommes 33 organismes qui avons signé une lettre, l'été dernier, pour demander au premier ministre de réaffirmer que la question des langues officielles est une responsabilité du gouvernement fédéral, que celui-ci souhaite qu'il y ait un épanouissement et que cela s'applique aux communautés. C'est ce que nous souhaitons, que le gouvernement renouvelle son leadership à cet égard.

Enfin, sur la question de l'agence centrale, il s'agirait de permettre cette reddition de comptes. Les ministères devraient se rapporter à une agence centrale plutôt qu'à un ministère afin de faire rapport sur les avancées de la Loi sur les langues officielles. Cela s'appliquerait aussi au Plan d'action sur les langues officielles. C'est un peu ce que nous recommandions.

M. Théberge : Sur la question du leadership renouvelé, si on examine la conjoncture, où le dossier des langues officielles se situe-t-il parmi les priorités du Canada? Je dirais que nous n'occupons pas la place que nous occupions par le passé. Je pense que cela a mené à une certaine complaisance, un peu partout, qui a eu des effets un peu négatifs sur les communautés. Il est important de repositionner le dossier des langues officielles parmi les priorités politiques. Tous les sondages montrent un appui très fort envers le bilinguisme au Canada. On a beaucoup parlé de licence sociale, et les Canadiens et Canadiennes

live in. It is extremely important that the file return to its position on the national scene.

As regards the central agency, I think Mr. Tremblay mentioned that, and I think someone should be responsible for implementing the action plan in the various departments. All departments have a duty and responsibility in the official languages field, and someone must be accountable for who does what and when. I do not think Canadian Heritage is the right department. Canadian Heritage is another type of department; it promotes official languages for the communities and so on, but that is very specific. It is important for the entire machinery of government that there be a central agency that can actually ensure that every department responsible for providing services across the country complies with the Official Languages Act.

As regards accountability, honestly, the largest amounts paid to the provinces are for education and, particularly French mother tongue and second-language education. The question we must always ask ourselves is this: does that money wind up in the classroom, where it should go? It is important for us to have a mechanism in place to ensure that federal government investments in education reach the classroom.

Mr. Sékula: I would like to add a provincial perspective, since Senator Moncion briefly mentioned it. In addition to the Société Santé en français, I also chair the Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario, which has two mandates: the first is a networking mandate, and that is the same objective as that of the Société Santé en français; it is also a corporation that grants designations within the Ontario health care system, in other words to hospitals that wish to be designated as able to provide services. We grant this licence following a fairly long and complex designation process. The challenge we often face is that, in funding access to health care services in French, the Ontario government — and I am not criticizing here because it has been very generous — adjusts its contributions to what the federal government grants for the networking of French-language health care services in Canada. I have often heard Ontarian stakeholders say the Ontario government makes its contribution but that they do not think the federal government does as much with the contributions the SSF receives. Consequently, some provinces view the federal government as an example when they set the barometer for the funding it grants to meet its linguistic obligations in Ontario.

appuient le bilinguisme à 80 p. 100 ou plus, peu importe la région du pays. Il est extrêmement important que le dossier reprenne sa place sur la scène nationale.

Pour ce qui est de l'agence centrale, je pense que M. Tremblay l'a très bien mentionné et, à mon avis, quelqu'un doit être responsable de la mise en œuvre du plan d'action dans les différents ministères. Tous les ministères ont un devoir et une responsabilité dans le domaine des langues officielles, et quelqu'un doit être responsable de rendre compte de qui fait quoi et quand. Je ne pense pas que Patrimoine canadien soit le ministère indiqué. Patrimoine canadien, c'est un autre type de ministère; il fait la promotion des langues officielles pour les communautés, et cetera, mais c'est très spécifique. Pour l'ensemble de l'appareil gouvernemental, il est important qu'il y ait une agence centrale qui puisse s'assurer effectivement que chaque ministère responsable d'offrir des services à travers le pays respecte la Loi sur les langues officielles.

Quant à la reddition de comptes, honnêtement, les sommes les plus importantes qui sont versées aux provinces visent l'éducation, et de loin, soit le français langue maternelle ou langue seconde. La question que l'on doit toujours se poser est la suivante : est-ce que cet argent aboutit dans les salles de classe, où il le devrait? Il est important qu'on ait un mécanisme en place pour s'assurer que les investissements du gouvernement fédéral en éducation se rendent dans les salles de classe.

M. Sékula : Je voudrais amener une perspective provinciale, puisque Mme la sénatrice Moncion l'a mentionné brièvement. À part la Société Santé en français, je préside aussi le Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario, qui a deux mandats : le premier est un mandat de réseautage, et c'est le même objectif que celui de la Société Santé en français; c'est également une personne morale qui octroie les désignations au sein du système de santé ontarien, autrement dit, aux hôpitaux qui veulent être désignés comme étant capables d'offrir les services. Nous octroyons cette licence après un processus de désignation assez long et complexe. Le défi auquel nous faisons souvent face, c'est que le gouvernement de l'Ontario — et il n'y a aucune critique ici, car il a été tout de même très généreux —, dans son financement de l'accessibilité aux soins de santé en français, se mesure dans ses contributions à ce que le gouvernement fédéral octroie au réseautage des services de santé en français au Canada. J'ai souvent entendu la remarque des intervenants ontariens qui disent que le gouvernement de l'Ontario apporte sa contribution, mais qu'on ne trouve pas que le gouvernement fédéral, de son côté, au moyen des contributions reçues de la SSF, en fait autant. Donc, il y a des provinces qui voient le gouvernement fédéral comme un exemple lorsqu'il s'agit de déterminer où est le baromètre quant au financement qu'il octroie à ses obligations linguistiques en Ontario.

I would add a semi-social comment. The more networking success our organizations enjoy in health and health training, the more we become, in a way, victims of our own popularity, and the more the demands increase. Mr. Théberge mentioned this a little earlier. We have been working with the same budgets for 10 years, and that does not include inflation. If our budgets were adjusted for inflation, we would have been forced to reduce our services by 20 per cent to 25 per cent over the years. We have to do more with far less, and it is difficult for us to carry out our mandates. The provinces look at us and think that, if we are receiving this funding from the federal government, they cannot understand why they should give us more. This is simplistic but more or less how it works on the ground, at any event in Ontario.

J'ajoute un commentaire semi-social. Plus nos organisations ont du succès en réseautage, que ce soit dans le domaine de la santé ou de la formation en santé, plus nous sommes, en quelque sorte, victimes de notre popularité, et plus les demandes augmentent. M. Théberge en a parlé un peu tantôt, cela fait 10 ans que l'on travaille avec les mêmes budgets, sans compter le facteur de l'inflation qui, si on l'ajustait, nous obligerait à réduire nos services de 20 à 25 p. 100 au cours des années. Nous devons en faire plus avec beaucoup moins, et il est difficile de remplir nos mandats. Les provinces nous regardent et se disent que si nous recevons ce financement du gouvernement fédéral, elles ne voient pas pourquoi elles nous en donneraient plus. C'est simpliste, mais c'est un peu ainsi que ça fonctionne, sur le terrain, en Ontario en tout cas.

Senator Gagné: I too would like to congratulate you on the remarkable success of your forum. I am pleased to see how the co-operation between the two organizations has evolved in the past two years. I think this is the way of the future. That is obvious. Bravo and congratulations!

La sénatrice Gagné : J'aimerais vous féliciter moi aussi pour le succès retentissant de votre forum. Je suis contente de voir l'évolution, au cours des deux dernières années, de la collaboration entre les deux organisations; je pense que c'est la voie de l'avenir. C'est clair. Bravo et félicitations!

We can easily track the funding that goes to the Consortium national de formation en santé through the secretariat. There are the agreements between Health Canada and the secretariat and the bilateral agreements between Health Canada and the institutions, that is to say, the colleges and universities. There is also — and this is easy to trace — the funding of Health Canada, the Société Santé en français and thus the networks.

On peut facilement tracer le financement qui se rend directement au Consortium national de formation en santé au moyen du secrétariat. Il y a les ententes entre Santé Canada et le secrétariat, et les ententes bilatérales entre Santé Canada et les établissements, soit des collèges ou des universités. Il y a aussi — et c'est facile à tracer —, le financement de Santé Canada, de la Société Santé en français et, par ricochet, des réseaux.

The fact nevertheless remains that significant sums are transferred to the provinces. In your presentations, you touched on the funding that is paid to the provinces and the way of ensuring the active offer of service and access to health care in French in our communities. The question that arises is how can the Official Languages Act be adjusted or expanded so that the money transferred to the provinces reaches the institutions and clinics to promote access to health care services in French. What adjustments should be made to the act to achieve that objective?

Il reste tout de même que des sommes importantes sont transférées aux provinces. Dans vos présentations, vous avez touché à toute la question du financement qui est versé aux provinces et à la façon d'assurer l'offre active de services et l'accès à la santé en français dans nos communautés. La question qui se pose est de savoir comment on peut ajuster ou élargir la Loi sur les langues officielles de sorte que l'argent qui est transféré aux provinces se rende dans les établissements et dans les cliniques, pour favoriser l'accès à la santé en français. Quels ajustements devrait-on apporter à la loi pour atteindre cet objectif?

Mr. Tremblay: As I said earlier in my presentation, we must always remember that health is a jealously guarded provincial jurisdiction. Unless bilateral agreements are in place between the provinces and the federal government, I do not believe this will happen that way. Even in the negotiations on mental health and home care services, some provinces took the time to sign the agreement. The deputy minister told us those agreements were to be multilateral from the outset and subsequently became bilateral. The situation is thus somewhat complex.

M. Tremblay : Comme je l'ai dit plus tôt dans ma présentation, on doit toujours se rappeler que la santé est une compétence jalousement gardée par les provinces. Je ne crois pas, à moins d'ententes bilatérales entre les provinces et le gouvernement fédéral, que cela se fera ainsi. Même dans le cadre des négociations sur la santé mentale et les services à domicile, il y a des provinces qui ont pris du temps à signer l'entente. Le sous-ministre nous disait que ces ententes devaient être multilatérales au départ et qu'elles sont devenues bilatérales par la suite. Il y a donc une complexité qui existe.

Can the Official Languages Act help in that respect? I think the federal government should amend the Canada Health Act to put measures in place to require a provision respecting funding

Est-ce que la Loi sur les langues officielles peut aider en ce sens? Je crois qu'il faudrait que le gouvernement fédéral, par exemple, en modifiant la Loi canadienne sur la santé, mette en

to the provinces and performance measures concerning services provided in French.

Senator Gagné: Should we expand Part VII, which is the only part that deals with the community? I think all the other parts have a more parliamentary or governmental approach. Part VII concerns the vitality and development of the communities. Should we expand that part to include sectors important to the development of the communities?

Mr. Tremblay: My first thought would be to say yes. Health is part of it now. The issue would be linked to the application of the act and the way that will be done.

In provinces that have French-language services legislation, we increasingly see measures that show the provinces want to work with the networks, colleges and universities to implement services and projects.

Consider the Yukon, for example. At the time its new premier was elected, there was a project that had been shelved for a long time to establish a bilingual clinic in Whitehorse serving the francophone community and others. There were also designated positions for that clinic. A feasibility study is under way. The project has been on the shelf for a long time, even though there is a desire to carry it out.

Consequently, in provinces that only have policies but not acts, French is, in many instances, not viewed as a priority for the communities. In some cases, such as British Columbia, funding has been invested to provide bilingual reception at a clinic that mainly serves the homeless. This measure was perceived as a privilege for francophones because the people next door, who spoke Chinese or another language, could have received the same service. When the funding stopped, the service did as well. The provinces must show some good will.

Senator Tardif: Further to Senator Gagné's question, have all the provinces signed bilateral agreements on mental health and home care services in French?

Mr. Tremblay: Manitoba was the last province to sign.

Senator Tardif: So all the provinces have signed. Was that under an existing language provision?

Mr. Tremblay: No.

Senator Tardif: What guarantee do you have?

place des mesures afin d'exiger qu'il y ait une disposition au sujet des fonds transmis aux provinces et qu'il y ait des mesures de rendement quant aux services offerts en français.

La sénatrice Gagné : Est-ce qu'on devrait élargir la partie VII, qui est la seule partie qui traite de la communauté? Je pense que toutes les autres parties ont une approche plutôt parlementaire ou gouvernementale. Dans la partie VII, on parle de l'épanouissement et du développement de la communauté. Devrions-nous élargir cette partie pour y inclure les secteurs d'activité qui sont importants au développement des communautés?

M. Tremblay : Ma première réflexion serait de dire oui. La santé en fait partie maintenant. L'enjeu sera lié à l'application de la loi et à la façon dont ce sera fait.

Dans les provinces où il existe des lois sur les services en français, on voit de plus en plus de mesures qui démontrent que les provinces veulent travailler avec les réseaux, les collèges et les universités pour mettre en œuvre des services ou des projets.

Je vais donner l'exemple très concret du Yukon. Lors de l'élection de son nouveau premier ministre, il y avait un projet, qui avait été mis sur la tablette depuis très longtemps, visant la création d'une clinique bilingue à Whitehorse qui desservirait la communauté francophone, entre autres. Il y a eu aussi des postes désignés pour cette clinique. Il y a une étude de faisabilité qui est en cours. Même s'il y a une volonté de le faire, le projet est sur la tablette depuis longtemps.

Ainsi, dans les provinces qui n'ont que des politiques sans avoir de loi, le français n'est pas souvent vu comme une priorité pour les communautés. Dans certains cas, comme en Colombie-Britannique, des fonds ont été investis afin de prévoir un accueil bilingue dans une clinique qui dessert principalement les sans-abri. Cette mesure a été perçue comme un privilège pour les francophones, car, à côté, il y avait des personnes parlant le chinois ou une autre langue qui auraient pu bénéficier du même service. Quand le financement a cessé, le service a cessé. Les provinces doivent démontrer de la bonne volonté.

La sénatrice Tardif : Pour faire suite à la question de la sénatrice Gagné, est-ce que toutes les provinces ont signé des ententes bilatérales sur la santé mentale et les services à domicile en français?

M. Tremblay : Le Manitoba est la dernière province à avoir signé l'entente.

La sénatrice Tardif : Donc, toutes les provinces ont signé l'entente. Est-ce que cela fait partie d'une disposition linguistique existante?

M. Tremblay : Non.

La sénatrice Tardif : Qu'avez-vous comme garantie?

Mr. Tremblay: None.

Senator Tardif: That is what I thought.

Ms. Brouillette: To follow up on this matter, we met the Deputy Minister of Health, Mr. Simon Kennedy, who negotiated the final agreements. Specifically pursuant to mental health, home care and palliative care initiatives, we proposed that provisions be included on French-language services, together with their associated budget. However, he said at the time that it had already been a complicated matter to negotiate the agreements and that adding a language provision would further complicate matters. He therefore asked us to do the work. As we do not have a budget for this item, that is not easy, but we are still doing it. That is where we stand; that is the situation.

Mr. Théberge: Since this is not defined, we could see how far we could expand the concept of positive measures. We could spend some time defining them more clearly and expanding the definition of "positive measures."

What bothers me about bilateral agreements is that this is in fact the ideal time to include provisions. The federal government should automatically say that a language provision should be included in these agreements, but that impulse has been lacking for 50 years. We must therefore find a way to develop it.

Positive measures are one way of doing it, but I think that, when you sign agreements, regardless of the department, there is a language aspect that must be addressed in the agreement. If a central agency were responsible for ensuring official languages compliance, we might be able to move forward. However, we have to make an effort upstream. When the government tells Ms. Brouillette that it is complicated, well, life is complicated. I think what is important is to seize the opportunities when they arise. On the other hand, if we do not have a carrot, a stick or a mechanism, we will miss them all. That is an ideal example. This is the moment when we should have requested a language provision.

Senator Gagné: Regulations have been made under Part IV. Do you think Part VII should include a regulatory framework that would enable us to do what you propose, which is to more clearly define positive measures and describe priority sectors for the development and vitality of the communities?

Mr. Théberge: I think the time has come. If there are no regulations, the decision is left to individuals. The situation is somewhat random. Regulations are a way of providing a better framework for Part VII, as is the case for Part IV, to ensure there are guidelines and rules to follow. That would be more directive than is now the case.

M. Tremblay : Il n'y en a aucune.

La sénatrice Tardif : C'est ce que je croyais.

Mme Brouillette : Pour faire un suivi sur cette question, on a rencontré le sous-ministre de la Santé, M. Simon Kennedy, qui négociait justement les dernières ententes. On avait proposé, surtout dans le cadre d'initiatives de santé mentale ou de soins à domicile ou de soins palliatifs, avec l'enveloppe qui y est associée, d'inclure des dispositions sur les services en français. Cependant, à ce moment-là, il disait qu'il était déjà compliqué de négocier ces ententes, et que le fait d'ajouter une disposition linguistique compliquerait davantage les choses. Il nous demandait donc à nous de faire ce travail. Comme nous n'avons pas d'enveloppe consacrée à ce dossier, ce n'est pas facile, mais nous continuons de le faire. C'est là où on en est, c'est la réalité.

M. Théberge : Étant donné que ce n'est pas défini, on pourrait voir jusqu'à quel point on pourrait élargir le concept des mesures positives. On pourrait passer du temps à mieux les définir, à élargir la définition de « mesures positives ».

Ce qui me trouble avec les ententes bilatérales, c'est que c'est effectivement le moment idéal pour y inclure des dispositions. Le gouvernement fédéral devrait avoir le réflexe de dire qu'une disposition linguistique devrait être incluse dans ces ententes, mais le réflexe est absent depuis 50 ans. Il faut donc trouver une façon de développer ce réflexe.

Les mesures positives, c'est peut-être une façon de le faire. Mais je crois que lorsqu'on signe des ententes, peu importe le ministère, il y a un côté linguistique qui doit être traité dans cette entente. S'il y avait une agence centrale responsable de s'assurer du respect des langues officielles, on pourrait peut-être aller de l'avant. Cependant, il faut travailler en amont. Lorsque le gouvernement dit à Mme Brouillette que c'est compliqué, bien, la vie est compliquée. Je crois que ce qui est important, c'est de saisir les occasions lorsqu'elles se présentent. Par contre, si on n'a pas de carotte, de bâton ou de mécanisme, ça va passer tout droit. C'est un exemple idéal. C'est le moment où on aurait dû demander une disposition linguistique.

La sénatrice Gagné : Il existe présentement un règlement lié à la partie IV. Croyez-vous que dans la partie VII, il devrait y avoir un cadre réglementaire qui nous permettrait de faire ce que vous proposez, c'est-à-dire de mieux définir les mesures positives ou de décrire les secteurs prioritaires en ce qui a trait au développement et à l'épanouissement des communautés?

M. Théberge : Je crois que le temps est venu. S'il n'y a pas de règlement, la décision est laissée aux individus. C'est un peu aléatoire. Un règlement, c'est une façon de mieux encadrer la partie VII, tout comme la partie IV, pour s'assurer qu'il y ait des lignes directrices, qu'il y ait des règles à suivre. Ce serait peut-être plus directif que ce ne l'est présentement.

Mr. Tremblay: Continuing on the subject of the impulse, we had a meeting in the spring as part of the conference of assistant deputy ministers responsible for official languages. One of the topics discussed was senior officials who have responsibilities but who, in many cases, do not understand their role or mandate. During one discussion, it was suggested that this should be part of the training of the governments senior executives. We are told that is already the case. When we speak to government executives who tell us that people are complying with the act, translating their websites and translating all documents, that all services are provided in both languages and that when Part VII of the act, which concerns the official language communities, is mentioned to them, it comes as a surprise.

The Treasury Board has issued guidelines. At one point, I came up with guidelines developed by Health Canada on how to apply the Official Languages Act in the contribution agreements between the department and its agencies. We speak to officials. They know there is no reinforcement capacity and therefore sign agreements requiring that the Official Languages Act be complied with, but without verifying how this provision is applied in their organization. At that point, we are then responsible for communicating with each organization to inform them that they are not complying with Part VII of the Official Languages Act and that our communities thus are not receiving their services, even though they are provided in both official languages.

Consider, for example, the Public Health Agency of Canada, with which we are currently working. As is the case with the CIHR, virtually all its programs are not accessible to the official language minority communities. There are too many obstacles preventing the communities from receiving them. The assistant deputy minister very recently acknowledged the importance of official languages, but it will take a long time for that to change. Consequently, our communities do not have access to the funding associated with the agency's programs, and yet this is an area where they are still in great need of them in certain cases.

Ms. Brouillette: To answer Senator Gagné's question on funding, I believe we may be referring to the Official Languages in Education Program, or OLEP. There are already some best practices. This can go directly to the institutions or organizations that do the work. We already have some good examples of accountability successes, and they are models that should be imitated.

It would also be worthwhile to consider the "by and for" concept. This is a well-known concept that has served the communities well. There is already a parallel system in education, but I believe this principle can be applied in health.

M. Tremblay : Pour continuer sur le sujet du réflexe, on a eu une rencontre, au printemps, dans le cadre de la conférence des sous-ministres adjoints responsables des langues officielles. L'un des sujets discutés était justement la question des fonctionnaires cadres qui ont des responsabilités, mais qui, souvent, ne comprennent pas leur rôle ou leur mandat. Lors d'une discussion, une suggestion a été faite que cela devrait faire partie de la formation des cadres supérieurs du gouvernement. On nous dit que cela en fait partie. Quand on parle à des cadres du gouvernement qui nous disent que les gens respectent la loi, qu'ils traduisent leurs sites web, qu'ils traduisent tous les documents, que tous les services sont offerts dans les deux langues, et qu'on leur mentionne la partie VII de la loi, qui porte sur les communautés de langue officielle, c'est comme une surprise.

Il y a des lignes directrices qui ont été émises par le Conseil du Trésor. À un moment donné, je suis arrivé avec les lignes directrices élaborées par Santé Canada sur la façon d'appliquer la Loi sur les langues officielles dans les accords de contribution entre le ministère et ses agences. On parle aux fonctionnaires. Ils savent qu'il n'y a pas de capacité de renforcement, donc ils signent des accords en exigeant que la Loi sur les langues officielles soit respectée, mais sans vérifier comment cette disposition est appliquée au sein de leur organisation. À ce moment-là, il nous revient la responsabilité de communiquer avec chaque organisation pour l'aviser qu'elle ne respecte pas la partie VII de la Loi sur les langues officielles et que, ainsi, nos communautés ne bénéficient pas de leurs services, même s'ils sont offerts dans les deux langues officielles.

Je vous donne l'exemple de l'Agence de la santé publique du Canada avec laquelle on travaille actuellement. Tout comme pour les IRSC, presque tous ses programmes ne sont pas accessibles aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il y a trop de barrières, ce qui fait que les communautés ne peuvent pas en bénéficier. Tout récemment, le sous-ministre adjoint a reconnu l'importance des langues officielles, mais il faudra beaucoup de temps avant que ça change. Donc, nos communautés n'ont pas accès au financement lié aux programmes de l'agence et, pourtant, c'est un domaine où elles en ont encore beaucoup besoin dans certains cas.

Mme Brouillette : Pour répondre à la question de la sénatrice Gagné quant au financement, je crois qu'on fait peut-être référence au Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE). Il y a déjà de bonnes pratiques qui existent. Ça peut aller directement aux établissements ou aux organismes qui font le travail. Il y a déjà de bons exemples de succès en ce qui a trait à la reddition de comptes, et ce serait des modèles à imiter.

Aussi, il serait peut-être intéressant de penser au concept du « par et pour ». C'est un concept bien connu qui a bien servi les communautés. En éducation, il y a un système parallèle, mais je ne crois pas qu'on puisse appliquer ce principe dans le domaine

However, the “by and for” model, which is more effective in adequately offering services to the francophone communities, could be used in primary health care services of a certain level.

Senator Maltais: We are of course talking about health services here. Health is essential for human beings. Health is not language. You are either sick or not sick. If you are not sick, you do not go to see the doctor. If you go to see the doctor, it is because something in your system is not right. In a country that purports to be officially bilingual, it is virtually incomprehensible that French-speaking citizens should not be able to receive care in their language.

We went to Prince Edward Island, where we visited a college, whose name I forget, that trains people in primary care. These students found it very difficult to find work. They had to go to New Brunswick to find jobs, as surprising as that may be.

You mentioned Whitehorse, and I have been to Whitehorse. I went to see the school and medical centre they want to establish there. Those people are not out of the woods yet. Remember what happened to the school board in court; it was a disaster. They have all my sympathies because Whitehorse is not exactly next door.

I have a few questions. We talked a lot about accountability. Last year, we heard from Minister Brison, and I asked him when he thought he could bring in accountability legislation. As we know, the money goes to the Treasury Board. Senator Tardif and Senator McIntyre could attest to this: he told us he would get back to us with an answer this year. He will be here Wednesday evening, and we will definitely ask him a question. He had good intentions, and I still believe his intentions were sincere. This is a major problem because we do not know where the money goes once it is sent to the provinces, particularly in regions where French is the minority language. Is that funding earmarked for French or research? We do not know. That is a problem.

You talked about an agency that could distribute funding to education, research and the application of the act in places where French is the minority language. Other witnesses before you have told us it should report to the Privy Council. What would your choice be?

Second, the chair of the House of Commons Official Languages Committee said last week that the new Official Languages Act should include a system of penalties. I agree with him, but 99.9 per cent of clients will be from government. How do you punish the Department of Transport or the Department of Fisheries and Oceans? We could impose a minor $200 penalty, but that will not solve the problem. They will have to find

de la santé. Cependant, il y a quand même un certain niveau de services de santé primaires où on pourrait suivre le modèle du « par et pour », qui est plus efficace en ce qui a trait à l’offre adéquate de services aux communautés francophones.

Le sénateur Maltais : Bien sûr, ici, on parle de services de santé. La santé est primordiale pour l’être humain. La santé n’a pas de langue. Tu es malade ou tu ne l’es pas. Si tu n’es pas malade, tu ne vas pas voir le médecin. Si tu vas voir le médecin, c’est parce qu’il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans ton système. Dans un pays officiellement bilingue, entre guillemets, il est presque incompréhensible que des citoyens qui parlent français ne puissent pas être soignés dans leur langue.

Nous sommes allés à l’Île-du-Prince-Édouard, où nous avons visité un collège dont je ne me souviens plus du nom, où on forme des gens en premiers soins. Ces jeunes avaient énormément de difficulté à trouver du travail. Ils étaient obligés d’aller au Nouveau-Brunswick pour se trouver un emploi, aussi surprenant que cela puisse être.

Vous parlez de Whitehorse, et je suis allé à Whitehorse. Je suis allé voir l’école et le centre médical qu’on veut y installer. Ces gens ne sont pas au bout de leurs peines. Rappelez-vous ce qui est arrivé à la commission scolaire, en cour, cela a été un désastre. Ils ont toute ma sympathie, parce que ce n’est pas chez le voisin, Whitehorse.

J’ai quelques questions. Nous avons beaucoup parlé de reddition de comptes. L’an dernier, nous avons reçu le ministre Brison, et je lui ai demandé à quel moment il croyait pouvoir établir une loi sur la reddition de comptes. On le sait, l’argent va au Conseil du Trésor. La sénatrice Tardif et le sénateur McIntyre pourraient en témoigner, il m’a répondu qu’il allait nous revenir avec une réponse cette année. Il sera là mercredi soir, et nous allons certainement lui poser la question. Il avait de bonnes intentions, et je continue de donner toute la crédibilité à ses intentions. C’est un problème majeur, parce qu’on ne sait pas où va l’argent une fois qu’il est transmis aux provinces, surtout dans les régions où le français est minoritaire. Ces fonds sont-ils destinés à la langue française ou à la recherche? On ne le sait pas. C’est un problème.

Vous avez parlé d’une agence qui pourrait distribuer les fonds à l’enseignement, à la recherche ou à l’application de la loi dans les endroits où le français est minoritaire. D’autres témoins avant vous nous ont dit que cela devrait relever du Conseil privé. Quel serait votre choix?

Deuxièmement, le président du Comité des langues officielles de la Chambre des communes a déclaré la semaine dernière que la nouvelle Loi sur les langues officielles devrait contenir un système punitif. Je suis bien d’accord avec lui, mais 99,9 p. 100 de ses clients seront issus du gouvernement. Comment punir le ministère des Transports ou le ministère des Pêches et des Océans? On pourrait leur donner une petite contravention de 200 $, mais cela ne réglera pas le problème. Ils

another solution because I do not really see the government imposing penalties on itself.

You may have found a way earlier when you said we should set the department aside because that is where the problem lies. What do you think about that, Mr. Sékula?

Mr. Sékula: First, my point is that, even if the government could impose a penalty on itself, I am not sure it could pay it.

Senator Maltais: You are right, considering its pay system.

Mr. Sékula: You are the one who said it. I think that the word "punitive" is outmoded and no longer in vogue. It is more effective to tell people their funding will be cut off or their board of directors or president put under trusteeship if they fail to comply with the act.

Now I completely agree with you. Can a government punish itself? I am not sure, but I am certain it would consider this measure for private and para-public sector and other organizations. The idea of being punitive is not important. The idea is that the consequence of failure to act will determine the future of an organization that fails to comply with the act. It is no more complicated than that. I am being logical in saying that, but those are my intentions.

Senator Maltais: Mr. Théberge, you are the rector of the Université de Moncton. You receive federal government grants to maintain the university and research grants from the Department of Innovation, Science and Economic Development. What percentage of that money is allocated to francophone research?

Mr. Théberge: All the money is paid to our researchers. If they work in bioscience, they conduct research in bioscience; if they are in physics, they do research in physics. There is a connection with language solely in the social sciences, where our researchers work with the communities.

Senator Maltais: I am talking about medical science, which includes francophone nurses and physicians. What percentage is allocated to francophone research?

Mr. Théberge: One hundred per cent. We are a francophone university, not a bilingual university.

Senator Maltais: It is entirely francophone?

Mr. Théberge: The Université de Moncton is entirely francophone.

devront trouver une autre solution, parce que je vois mal le gouvernement se donner une amende à lui-même.

Vous avez peut-être trouvé une voie tout à l'heure en disant qu'on devrait mettre de côté le ministère, car le problème se situe là. Qu'en pensez-vous, maître Sékula?

M. Sékula : D'abord, mon point, c'est que même si le gouvernement pouvait se donner une amende, je ne suis pas certain qu'il pourrait la payer.

Le sénateur Maltais : Vous avez raison, compte tenu de son système de paie.

M. Sékula : C'est vous qui le dites. Je pense que le mot « punitif », c'est un mot qui a fait son temps et qui n'est plus à la mode. Quand vous dites aux gens que s'ils ne respectent pas la loi, ils ne pourront plus recevoir de financement ou que leur conseil d'administration ou leur président sera mis sous tutelle, ça, c'est porteur.

Maintenant, je suis entièrement d'accord avec vous. Est-ce qu'un gouvernement peut se punir lui-même? Je ne suis pas certain, mais je suis certain qu'il envisagerait cette mesure pour des organisations du secteur privé ou du secteur parapublic, et cetera. L'idée d'être punitif, ce n'est pas important; l'idée, c'est que la conséquence de la non-action va déterminer l'avenir ou non d'une organisation qui ne respecte pas la loi. Ce n'est pas plus compliqué que cela. Je suis très cartésien quand je dis cela, mais ce sont mes intentions.

Le sénateur Maltais : Monsieur Théberge, vous êtes le recteur de l'Université de Moncton. Vous recevez des subventions du gouvernement fédéral pour le maintien de l'université, vous recevez des subventions de la part du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique pour la recherche. Quel pourcentage de cet argent est accordé à la portion francophone de la recherche?

M. Théberge : Tout l'argent est versé à nos chercheurs. S'ils travaillent dans le domaine de la bioscience, ils font de la recherche en bioscience; si c'est en physique, ils font de la recherche en physique. Il y a un lien avec la langue uniquement dans le domaine des sciences sociales, où nos chercheurs travaillent avec les communautés.

Le sénateur Maltais : Moi, je vous parle des sciences médicales où on retrouve les infirmiers, les infirmières et les médecins francophones. Quel pourcentage est versé à la partie francophone de la recherche?

M. Théberge : Tout. Nous sommes une université francophone et non une université bilingue.

Le sénateur Maltais : Elle est entièrement francophone?

M. Théberge : L'Université de Moncton est entièrement francophone.

Senator Maltais: So you do not have a problem.

Senator Mégie: Thank you for your presentations. I arrived late and I apologize for that.

My question concerns research. Ms. Brouillette, earlier you said that researchers were not receiving their fair share. Is that a consequence of competition between researchers and specialties, or is it due to a language factor? As you know, most medical research is published in English. If we address the language issue of French, is that the obstacle or is it something else?

Ms. Brouillette: There are several aspects to the obstacle. To access funding from the Canadian Institutes of Health Research, researchers must have extensive experience and the opportunity to publish in several scientific journals. The capacity of our researchers remains to be established. Some have the ability, but much more remains to be established in our network. Positive measures must be put in place to help our researchers distinguish themselves and promote their publications. It is often the type of publication and the number of publications that distinguish a researcher and enable him or her to obtain larger grants from the CIHR. A lot of work will have to be done to increase that capacity. Everything in research is done in English, as is the case in many fields. When our researchers publish in French, their work is not widely read or known, whereas English is a completely different sphere.

Mr. Théberge: I would like to draw a parallel by talking about researchers in Canada. Minister Duncan said there must be more diversity in chair appointments. It is up to the universities to submit candidates. This time, the universities presented several candidates from certain minority groups. The pool of potential candidates was thus diversified in accordance with the minister's directives.

In many instances, a systemic culture is in place at granting councils, and everything is done on merit. The concept of merit may be vague in some instances, depending on the members sitting on the committee. What is important is to ensure that our researchers are sitting on the committees, as is now the case. Otherwise we will not obtain grants. We are currently sitting on the committees. I make sure our researchers sit on the committees, and some of them even chair the committees. We must take our place.

When the culture is systemic, things are done unconsciously. People do not realize they are unconsciously making biased decisions. A great deal of work remains to be done in this area. We filed a complaint with the Office of the Commissioner of Official Languages of Canada, which compelled him to do some work in this area, but we did not make much headway. If the will is expressed, the universities will react.

Le sénateur Maltais : Vous n'avez donc pas de problème.

La sénatrice Mégie : Merci pour vos présentations. J'étais en retard au début, et je m'en excuse.

Ma question touche la recherche. Madame Brouillette, vous avez dit plus tôt que les chercheurs ne recevaient pas leur juste part. Est-ce une conséquence de la concurrence entre chercheurs et spécialités, ou est-ce en raison d'un facteur linguistique? Comme vous le savez, la plupart des recherches en médecine sont publiées en anglais. Si on aborde la question linguistique du français, est-ce là ce qui constitue l'obstacle ou est-ce autre chose?

Mme Brouillette : L'obstacle a plusieurs facettes. Pour accéder à des fonds provenant des Instituts de recherche en santé du Canada, les chercheurs doivent avoir beaucoup d'expérience et la chance de publier dans plusieurs journaux scientifiques. La capacité de nos chercheurs est encore à bâtir. Certains en ont les capacités, mais, dans notre réseau, il en reste encore beaucoup à bâtir. Il faut mettre en place des mesures positives qui puissent aider nos chercheurs à se démarquer et à faire connaître leurs publications. C'est souvent le type de publication et le nombre qui font en sorte qu'un chercheur peut se démarquer et obtenir des subventions plus importantes au sein des IRSC. Il y a tout un travail à faire pour augmenter cette capacité. Dans le domaine de la recherche, tout se fait en anglais, comme dans plusieurs domaines. Quand nos chercheurs publient en français, ce n'est pas très lu ni connu, alors qu'en anglais, on est dans une tout autre sphère.

M. Théberge : J'aimerais faire un parallèle en parlant des chaires de recherche au Canada. La ministre Duncan a déclaré qu'on doit avoir plus de diversité dans l'octroi des chaires. C'est aux universitaires de soumettre les candidatures. Cette fois, les universités ont soumis plusieurs candidates et candidats issus de certains groupes minoritaires. On a donc diversifié le bassin de candidats possibles, selon les directives de la ministre.

Bien souvent, dans les conseils subventionnaires, il y a en place une culture qui est systémique, et tout se fait selon le mérite. Le concept du mérite peut parfois être flou, selon les membres qui siègent au comité. Ce qui est important, c'est de s'assurer, comme on le fait maintenant, que nos chercheurs siègent aux comités, sinon on n'aura pas de subventions. Présentement, nous siégeons aux comités. Je m'assure que nos chercheurs siègent aux comités, et il y en a même qui président des comités. Nous devons prendre notre place.

Lorsque la culture est systémique, les choses se font de façon inconsciente. On ne se rend pas compte qu'on est en train de prendre des décisions biaisées de façon inconsciente. Il reste beaucoup de travail à faire à ce chapitre. Nous avons déposé une plainte auprès du Commissariat aux langues officielles du Canada, ce qui l'a obligé à faire un certain travail en ce sens, mais nous n'avons pas beaucoup avancé. Si la volonté est exprimée, les universités réagiront.

Senator Poirier: I have another question. The current roadmap will expire on March 31, 2018. Minister Joly will propose a new action plan to succeed it. What are your expectations of the minister's action plan?

Ms. Brouillette: Earlier we referred to the fact that we, both the Consortium national de formation en santé and the Société Santé en français, have been receiving the same funding for 10 years.

At the Consortium national de formation en santé, even though we have introduced 73 new programs in the past 15 years, that represents only 7 per cent of the programs offered in English. The needs are still significant. To establish services, we need professionals to provide them. Last fall, the Société Santé en français and we submitted a very specific request, including innovative and structural initiatives, to introduce more programs in regions with significant needs. I am thinking of northern Ontario, northern New Brunswick and Western Canada. No French-language programs are offered in some regions. Our expectations are consistent with the needs, which are still pressing.

Mr. Sékula: I want to make a very interesting comment. We at the Société Santé en français have been unable to schedule a meeting with the minister. We have submitted our requests and proposals, and it is frustrating not to be able to meet with the minister responsible for our five-year funding, at least to discuss and get a clearer understanding of the issues. Am I the only one complaining about this? No. I think the Société Santé en français shares it. I would like to be clear in saying that it is difficult to submit these proposals, to get reactions and to know what to expect if it is impossible to schedule a meeting.

Mr. Tremblay: We know it will be the status quo for Health Canada. Funding will not change, and it will be transferred next year on April 1. The funding amount covers only the current basics. If you include inflation, it represents a reduction.

Last December, we sent our requests to Health Canada and Canadian Heritage at the same time as the CNFS to expand access and network capacity and to increase work in order to accommodate human resources. This is a bit of a game of cat and mouse, or the question of the chicken and the egg. We need positions everywhere that will enable the organizations to provide services in French. We can create positions without having applicants. That is the case in one province in particular, where positions are designated, but where there are no personnel to fill them. We therefore have major training needs. Trained people must also be able to return home and have access to work in their language or else they will go and work in English, which does not help us. There are needs everywhere and we must

La sénatrice Poirier : J'ai une autre question. La feuille de route actuelle prendra fin le 31 mars 2018. La ministre Joly proposera un nouveau plan d'action pour y succéder. Quelles sont vos attentes face au plan d'action de la ministre?

Mme Brouillette : On a fait référence, à quelques reprises plus tôt, au fait que nous avons le même financement, depuis 10 ans, tant au Consortium national de formation en santé qu'à la Société Santé en français. Or, les besoins sont encore très importants.

Au Consortium national de formation en santé, même si nous avons mis en place 73 nouveaux programmes au cours des 15 dernières années, cela ne représente que 7 p. 100 des programmes offerts en anglais. Les besoins sont encore importants. Pour mettre en place des services, il faut des professionnels pour pouvoir les offrir. La Société Santé en français et nous avons déposé, l'automne dernier, une demande très concrète, avec des initiatives novatrices et structurantes, pour mettre en place plus de programmes dans des régions où il y a des besoins importants. Je pense aux régions du Nord de l'Ontario, du Nord du Nouveau-Brunswick et de l'Ouest du pays. Dans certaines régions, aucun programme en français n'est offert. Nos attentes sont à la hauteur des besoins, qui sont encore très présents.

M. Sékula : J'aurais un commentaire très intéressant à faire. À la Société Santé en français, nous n'avons pas réussi à fixer de rencontre avec la ministre. Nous avons déposé nos demandes et nos propositions, et il est frustrant de ne pas pouvoir rencontrer la ministre responsable de notre financement sur cinq ans, au minimum afin de discuter et de mieux comprendre les enjeux. Est-ce une doléance que je suis le seul à exprimer? Non. Je crois que la Société Santé en français la partage. J'aimerais être clair en disant qu'il est difficile de soumettre ces propositions, d'en obtenir des réactions et de savoir à quoi s'en tenir s'il est impossible de tenir une rencontre.

M. Tremblay : Nous savons que pour Santé Canada ce sera le statu quo; les fonds ne changeront pas et ils seront transférés le 1er avril l'an prochain. Le montant ne couvre que la base actuelle. Si on ajoute l'inflation, il représente une diminution.

En décembre dernier, nous avons envoyé à Santé Canada et à Patrimoine canadien nos demandes, en même temps que le CNFS, pour augmenter l'accès et la capacité des réseaux et pour accroître le travail dans le but d'accueillir les ressources humaines. C'est un peu le jeu du chat et de la souris, ou encore, la question de la poule et de l'œuf. Il faut que nous ayons des postes un peu partout qui permettront aux organismes d'être aptes à offrir des services en français. On peut créer des postes sans toutefois qu'il y ait de candidats. C'est le cas dans une province en particulier, où des postes sont désignés, mais où il manque de personnel pour les combler. Il y a donc de grands besoins de formation. Il faut aussi que les personnes formées puissent retourner chez elles et avoir accès à du travail dans leur

continue expanding access to French-language health care services.

Senator Cormier: Mr. Tremblay, you referred to the Official Languages Act as a quasi-constitutional statute, at least in spirit.

You also mentioned the importance of repositioning the official languages. Without stating that it is a constitutional statute, should we include in the preamble to the act a notion or information underscoring the importance of official languages and the Official Languages Act in the context of the social contract that Canada established at its founding? In other words, could we include something in the preamble to further raise the profile of this act?

In the same context, we talked a lot about giving the act teeth. We talked about establishing a secretariat, a central agency within the Privy Council, to reinforce application of the act. Do you think that agency should be described more precisely in the act, particularly as it relates to the main departments concerned? We do understand that all departments are concerned. In our case, however, should they be named in the same way as there may be priority sectors, departments and agencies?

Mr. Tremblay: I will start with your second question and go back to incentives. This agency should be named in the act. I think the first way to ensure accountability is to proceed as the Treasury Board does. It submits a report once a year. Now it is Canadian Heritage that does it, but the Treasury Board makes it public. That report concerns the way the departments have applied the Official Languages Act. It is quite discreet. You have to know it exists.

An annual public report should be issued on the way the departments have implemented the Official Languages Act in the official language minority communities. Mr. Robichaud from New Brunswick attended the Rendez-vous and compared the various regions of his province. That information is available on the website, and you can go and see which are the good regions, the not-so-good regions and the best regions. Everyone obviously wants to be the best.

If a dashboard or report card were published indicating how the departments and agencies respond to the Official Languages Act, that would be more of an incentive. Managers are often motivated to do better, to be the best or to go further.

Recognition awards could also be established for that purpose and offered in the health field. I think one of the agency's roles could be to publish the annual report cards of the departments

langue, sinon elles iront travailler en anglais, ce qui ne nous aide pas. Il y a des besoins partout où nous devons continuer à faire avancer l'accès aux services de santé en français.

Le sénateur Cormier : Monsieur Tremblay, vous avez parlé de la Loi sur les langues officielles comme d'une loi quasi constitutionnelle — du moins, dans l'esprit.

Vous avez aussi parlé de l'importance de repositionner les langues officielles. Devrait-on inclure dans le préambule de la loi, sans dire qu'il s'agit d'une loi constitutionnelle, une notion ou une information qui mette en relief l'importance des langues officielles, de la Loi sur les langues officielles dans le contexte du contrat social que le Canada s'est donné dès sa fondation? En d'autres mots, pour donner de la force au rayonnement de cette loi, pourrait-on inclure quelque chose dans le préambule?

Dans le même contexte, on parle beaucoup de donner du mordant à la loi. On parle de la création d'un secrétariat, d'une agence centrale au sein du Conseil privé, pour renforcer l'application de la loi. À votre avis, devrait-on, dans la loi, décrire cette agence avec plus de précision, surtout en ce qui concerne les principaux ministères concernés? On comprend bien que tous les ministères sont concernés. Toutefois, dans notre cas, au même titre où il y a peut-être des secteurs, des ministères et des agences prioritaires, devrait-on les nommer?

M. Tremblay : Je vais commencer avec votre deuxième question. Je vais revenir plutôt à l'incitatif. Cette agence devrait être inscrite dans la loi. À mon avis, la première façon de faire la reddition de comptes est de procéder comme le fait le Conseil du Trésor. Une fois par année, il soumet un rapport. Maintenant, c'est Patrimoine canadien qui le fait, mais il est rendu public par le Conseil du Trésor. Ce rapport concerne la façon dont les ministères ont appliqué la Loi sur les langues officielles. C'est assez discret. Il faut savoir que ça existe.

Il devrait y avoir un rapport public annuel sur la façon dont les ministères ont mis en œuvre la Loi sur les langues officielles dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire. M. Robichaud, du Nouveau-Brunswick, a participé au Rendez-vous et a comparé les différentes régions de sa province. Ces renseignements sont disponibles sur le site web, on peut aller voir quelles sont les bonnes régions, les moins bonnes régions, les meilleures régions. Évidemment, tout le monde veut devenir le meilleur.

S'il y avait un tableau de bord ou un bulletin qui était rendu public et qui indiquait comment les ministères et les agences répondent à la Loi sur les langues officielles, cela deviendrait davantage un incitatif. La motivation des gestionnaires est souvent de faire mieux, d'être capables d'être les meilleurs ou d'aller plus loin.

Aussi, il pourrait y avoir des prix de reconnaissance dans ce sens-là. On pourrait en offrir dans le domaine de la santé. Je pense que l'un des rôles de cette agence pourrait être de publier

and agencies. We talked about mentioning the cross-cutting nature of the act in its preamble. That may be the best place to explain it clearly.

Mr. Sékula: As my former colleague Mauril Bélanger used to say, the more precise and sound statutes are, the less oversight and regulation they need. If I had a choice, it would be to make laws in the fields that concern us that are clear, clear-cut and precise. There would be less need to oversee and regulate them. When they are vague, they wind up in a framework that is hard to manage, and that does not help us achieve our objectives.

Ms. Brouillette: We could consider having measurable and very precise objectives over time periods, and that is where there could be a review. Those measurable objectives could coincide with the action plan over periods of five or 10 years.

Senator McIntyre: Just as Senator Tardif mentioned at the start of the meeting, I understand that your organizations took part in the Rendez-vous Santé en français last week, from November 1 to 3. The Rendez-vous was attended by more than 350 stakeholders and decision-makers from across Canada to discuss health-related issues affecting the francophone minority communities. Were only positive points discussed? Were there also negative points? Or were there both?

Mr. Tremblay: There were interesting issues. Some people provoked us. One of the issues that was repeatedly brought up in several ways was language data. The major issue is to determine how to collect language data in order to measure the health of the francophone communities, data on the system's capacity, human resources and data for research purposes. We can change what we can measure.

We are finding it harder to determine where we stand with health services in French across the country. We do not have the data to measure it. That is not negative because we had good discussions, but it is one of the major issues that emerged.

Mr. Sékula: Data are my specialty. I call that a major problem rather than an issue. Request the health insurance cards of every province and territory in Canada. That is an interesting experience. First, there is no homogeneity among the health insurance cards across the provinces. I acknowledge the provinces' jurisdiction over health, but that does not mean it would be impossible to reach agreements. What those cards can measure or not measure is interesting.

Getting back to the problem, Ontario will be signing an agreement with my organization that will be similar to that of Prince Edward Island. In Prince Edward Island, when you arrive at the hospital, they scan your health insurance card, and you are immediately identified as a person who wishes to receive

annuellement le bulletin des agences et des ministères. Dans le préambule de la loi, on parlait de transversalité. C'est peut-être la meilleure place où ce pourrait être bien expliqué.

M. Sékula : Mon ancien collègue, Mauril Bélanger, disait que, plus les lois sont précises et solides, moins elles ont besoin d'encadrement. Si j'avais un choix, ce serait de faire des lois, dans les domaines qui nous touchent, qui soient claires, nettes et précises. Nous aurions moins besoin de les encadrer. Lorsqu'elles sont floues, elles se retrouvent dans un cadre qui est difficile à gérer, et cela ne nous aide pas à atteindre nos objectifs.

Mme Brouillette : On pourrait envisager d'avoir des objectifs mesurables et très précis sur des périodes de temps, et c'est là qu'il pourrait y avoir une révision. Ces objectifs mesurables pourraient coïncider avec le plan d'action sur des périodes de cinq ou dix ans.

Le sénateur McIntyre : Tel que l'a mentionné la sénatrice Tardif au début de la réunion, je comprends que vos organismes ont pris part au Rendez-vous Santé en français la semaine dernière, du 1er au 3 novembre. Le Rendez-vous réunissait plus de 350 intervenants et décideurs de partout au Canada pour discuter des enjeux liés à la santé touchant les communautés francophones en situation minoritaire. Y avait-il seulement des points positifs? Y avait-il aussi des points négatifs? Ou les deux?

M. Tremblay : Il y a des enjeux intéressants. Il y a eu des gens qui nous ont provoqués. L'un des enjeux qui sont revenus de plusieurs façons, c'est la question des données linguistiques. Le gros enjeu est de savoir comment collecter les données linguistiques afin de mesurer l'état de santé des communautés francophones, les données sur la capacité du système, les ressources humaines, et les données pour la recherche. Ce qu'on peut mesurer, on peut le changer.

Ici, nous avons de la difficulté à savoir où nous en sommes avec la santé en français partout au pays. On n'a pas les données pour le mesurer. Ce n'est pas négatif, parce qu'il y a eu de bonnes discussions, mais c'est l'un des grands enjeux qui est ressorti.

M. Sékula : Les données, c'est ma spécialité. Moi, j'appelle cela un grand problème plutôt qu'un enjeu. Demandez qu'on vous fournisse la carte d'assurance-maladie de chaque province et territoire du Canada. C'est une expérience intéressante. D'abord, il n'y a aucune homogénéité entre les cartes d'assurance-maladie à travers les provinces. Je reconnais la compétence des provinces dans le domaine de la santé, mais cela ne veut pas dire que des accords seraient impossibles. Ce que ces cartes peuvent mesurer ou non est intéressant.

Je reviens au problème. L'Ontario va signer, avec mon organisation, une entente qui ressemblera à celle de l'Île-du-Prince-Édouard. À l'Île-du-Prince-Édouard, en arrivant à l'hôpital, on balaie sa carte d'assurance-maladie et, immédiatement, on est identifié comme une personne qui désire

services in English or in French. Ontario will be heading in the same direction. With regard to the data problem, if we had that kind of health insurance card system across the country, it would facilitate a lot of things. Funding is granted based on the number of people who request services in French. No funding will be available to provide services in French if francophones request services in English. That is a major problem, and that was probably a priority discussion topic among people. Why? Because all the provincial governments currently rely on data. If you do not have data, you will not get funding. That is clear.

recevoir des services en anglais ou en français. L'Ontario ira dans la même direction. Dans le cadre du problème des données, si on disposait d'un tel système de cartes d'assurance-maladie dans l'ensemble du pays, cela faciliterait beaucoup les choses. En effet, le financement est accordé en fonction des personnes qui demandent les services en français. Il n'y aura pas de financement pour l'offre de services en français si un francophone demande des services en anglais. C'est un gros problème, et c'était probablement le sujet de discussion prioritaire des gens. Pourquoi? Parce que tous les gouvernements provinciaux se basent présentement sur des données. Si vous n'avez pas de données, vous n'aurez pas de financement. C'est évident.

Senator Gagné: Mr. Tremblay, you mentioned the Welsh Act. Should the government draw on the Welsh Language Act in modernizing its Official Languages Act?

La sénatrice Gagné : Monsieur Tremblay, vous avez mentionné la Welsh Act. Est-ce que le gouvernement devrait s'inspirer de la Welsh Language Act pour moderniser sa Loi sur les langues officielles?

Mr. Tremblay: It should do so because the United Kingdom also has a commissioner who has powers. The Welsh commissioner is entitled — and I know this would be a provincial jurisdiction in our case — to impose fines on people who do not offer services in Welsh or who cannot refer a person to the appropriate place. Positive measures under that act to promote Welsh are an issue since the language was neither tolerated nor accepted for a long period of time.

M. Tremblay : Il y aurait lieu de le faire, parce que le Royaume-Uni a aussi une commissaire qui a des pouvoirs. La commissaire du pays de Galles a le droit — je sais que cela serait de compétence provinciale dans notre cas — de mettre à l'amende des gens qui n'offrent pas les services dans la langue galloise ou qui ne peuvent pas recommander une personne au bon endroit. Il y a la question des mesures positives de cette loi pour la promotion de la langue galloise. Pendant longtemps, ce n'était pas une langue tolérée ni acceptée.

The same thing is happening in Spain's Basque Country, where the Basque language is reviving communities. This is the idea of the Official Languages Act. Part VII concerns the francophones in our communities so they can be proud of their language and use it and so they can access services that enable them to live in their language, particularly when they welcome francophones from other countries. Spain's Basque Country draws on certain aspects such as the active offer that we have in Canada. It also draws inspiration from our human resource framework, and we can also learn from that country.

La même chose se vit au Pays basque espagnol où la langue basque est en train de faire revivre les communautés. C'est l'idée de la Loi sur les langues officielles. La partie VII s'adresse aux francophones de nos communautés afin qu'ils puissent être fiers de leur langue et l'utiliser, et afin qu'ils aient accès à des services pour qu'ils puissent vivre dans leur langue, surtout lorsqu'il s'agit d'accueillir les francophones venant d'autres pays. Le Pays basque espagnol s'inspire de certaines choses comme l'offre active qu'on retrouve chez nous. Il s'inspire également de notre cadre des ressources humaines, et nous pouvons aussi en apprendre de ce pays.

Senator Gagné: Thank you, Mr. Tremblay.

La sénatrice Gagné : Merci, monsieur Tremblay.

Senator Tardif: On behalf of the Standing Senate Committee on Official Languages, I want to thank you for your dedication, your leadership and the work you are doing to improve access to health care services in French and to provide French-language training for the professionals who contribute to the well-being of all francophone communities in Canada.

La sénatrice Tardif : Au nom du Comité sénatorial permanent des langues officielles, je vous remercie de votre dévouement, de votre leadership, et du travail que vous faites pour améliorer l'accès aux services de santé en français et pour la formation des professionnels en français qui contribuent au bien-être de l'ensemble des communautés francophones du Canada.

(The committee continued in camera.)

(La séance se poursuit à huis clos.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 8, 2017

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 3:32 p.m. to study the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act.

[*Translation*]

Senator Tardif: My name is Claudette Tardif, from Alberta, and I am happy to be here tonight with my Senate colleagues. As the Senate is sitting right now, other senators will join us later. Before giving the floor to the witnesses, I invite the members of the committee to introduce themselves, starting on my right.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

[*English*]

Senator Fraser: Joan Fraser, Quebec.

[*Translation*]

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator Tardif: Today we welcome the Honourable Scott Brison, President of the Treasury Board, as well as Carl Trottier, Assistant Deputy Minister, Governance, Planning and Policy Sector, Treasury Board of Canada Secretariat. Today's meeting will focus on the 2015-16 *Annual Report on Official Languages* of the Treasury Board of Canada Secretariat. Minister, on behalf of the members of the committee, thank you for taking part in this afternoon's meeting.

[*English*]

Thank you very much, minister, for taking the time to be with us this evening.

[*Translation*]

So that we may have more time for discussion, I ask all of the members and witnesses here tonight to be as brief as possible with their questions and answers. Minister, you have the floor.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 8 novembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 15 h 32, afin de poursuivre son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

[*Français*]

La sénatrice Tardif : Je m'appelle Claudette Tardif, de l'Alberta, et je suis heureuse d'être ici ce soir avec mes collègues du Sénat. Comme le Sénat siège en ce moment, d'autres sénateurs viendront se joindre à nous plus tard. Avant de donner la parole aux témoins, j'invite les membres du comité à se présenter, en commençant à ma droite.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

[*Traduction*]

La sénatrice Fraser : Joan Fraser, du Québec.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Tardif : Nous recevons aujourd'hui l'honorable Scott Brison, président du Conseil du Trésor, ainsi que Carl Trottier, sous-ministre adjoint, Secteur de la gouvernance, de la planification et des politiques, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. La réunion d'aujourd'hui porte sur l'étude du rapport annuel sur les langues officielles de 2015-2016 du Secrétariat du Conseil du Trésor. Monsieur le ministre, au nom des membres du comité, je vous remercie de votre participation à la réunion de ce soir.

[*Traduction*]

Merci beaucoup, monsieur le ministre, d'avoir pris le temps d'être parmi nous ce soir.

[*Français*]

Afin d'accorder plus de temps aux délibérations, je demande à tous les membres et aux témoins ici ce soir d'être aussi brefs que possible dans leurs questions et leurs réponses. Monsieur le ministre, la parole est à vous.

[*English*]

Hon. Scott Brison, P.C., M.P., President of the Treasury Board: Thank you very much, Madam Chair. I'm pleased to be here with your committee to report on the state of official languages in the Government of Canada in the context of the 2015-16 Annual Report on Official Languages.

[*Translation*]

With me today is Carl Trottier, Assistant Deputy Minister of the Governance, Planning and Policy Sector in the Office of the Chief Human Resources Officer. I will provide some brief opening remarks, and then we would be happy to answer your questions.

[*English*]

Thank you for inviting me back to the committee. As I mentioned previously at this committee, I have a very personal connection to this issue as an anglophone married to a francophone with two daughters, Claire and Rose, who are growing up way too fast and to whom we speak in French and English.

[*Translation*]

We speak to them in French and in English. Occasionally, one of my daughters says to me —

[*English*]

Daddy, don't speak French. Papa speaks French; you speak English.

[*Translation*]

I answer, "No, no, Rose. I am going to continue to speak French, and as of now, I'm going to speak only in French to you."

[*English*]

After which Rose will say to me, "Scott, you listen to me. You speak English. Papa speaks French." It's a battle, but it is a wonderful gift to provide your children.

I think, as parliamentarians, we ought to work hard to provide that gift broadly, wherever we can in Canada, to all Canadians — the opportunity to become bilingual. And the importance of policies around official languages here in Parliament and within the public service where Treasury Board plays an important responsibility is one that I take very seriously both professionally and personally.

[*Traduction*]

L'honorable Scott Brison, C.P., député, président du Conseil du Trésor : Merci beaucoup, madame la présidente. Je suis heureux de témoigner devant le comité pour faire le point sur la situation des langues officielles au sein du gouvernement du Canada dans le contexte du Rapport annuel sur les langues officielles de 2015-2016.

[*Français*]

Je suis accompagné de Carl Trottier, sous-ministre adjoint, Secteur de la gouvernance, de la planification et des politiques au sein du Bureau du dirigeant principal des ressources humaines. Je ferai un bref discours d'ouverture, et ensuite nous serons heureux de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Merci de m'avoir invité de nouveau à comparaître devant le comité. Comme je l'ai dit auparavant devant votre comité, j'ai un lien très personnel avec ce dossier : je suis un anglophone marié à un francophone et père de deux filles, Claire et Rose, qui grandissent bien trop vite et avec qui nous parlons en français et en anglais.

[*Français*]

On parle avec elles en français et en anglais. L'une de mes filles me dit de temps en temps...

[*Traduction*]

Papa, ne parle pas français. Papa parle français; toi, parle anglais.

[*Français*]

Je lui ai répondu : « Non, non, Rose. Je vais continuer de parler en français et, à partir de maintenant, je parlerai exclusivement en français avec toi. »

[*Traduction*]

Après quoi, Rose me dira :« Scott, écoute-moi. Toi, parle anglais. Papa parle français. » Il s'agit d'un combat perpétuel, mais en même temps, c'est un cadeau magnifique à donner à vos enfants.

Je crois que, en tant que parlementaires, nous devons travailler fort pour offrir ce cadeau — c'est-à-dire l'occasion de devenir bilingues — à tous les Canadiens, partout au pays, chaque fois que nous le pouvons. Et l'importance des politiques sur l'usage des langues officielles au Parlement et au sein de la fonction publique, où le Conseil du Trésor assume une grande responsabilité, est une question que je prends très au sérieux, aussi bien sur le plan professionnel que sur le plan personnel.

Empowering and protecting Canada's official languages in our public service through the services we offer to Canadians is an important part of our job at Treasury Board. It's the role of government, of course, to provide advice and guidance on policies that support federal institutions in meeting their official languages obligations. Specifically this concerns services to and communications with the public, language of work and the participation of English- and French-speaking Canadians in federal institutions, as you're aware — Parts 4, 5 and 6 of the Official Languages Act.

Valoriser et protéger les langues officielles du Canada au sein de la fonction publique grâce aux services que nous offrons aux Canadiens... Voilà un aspect important du travail que nous accomplissons au Conseil du Trésor. Bien entendu, il incombe au gouvernement de fournir des conseils et des directives sur des politiques qui aident les institutions fédérales à remplir leurs obligations en matière de langues officielles. Plus précisément, cela concerne la communication avec le public et la prestation des services, la langue de travail et la participation des Canadiens d'expression française et d'expression anglaise dans les institutions fédérales, comme vous le savez — les parties IV, V et VI de la Loi sur les langues officielles.

Official languages is one of the key priorities in my mandate letter. I was mandated to ensure that all federal services are delivered in full compliance with the Official Languages Act, supported by the Minister of Canadian Heritage.

Les langues officielles sont l'une des principales priorités énoncées dans ma lettre de mandat. J'ai reçu le mandat de veiller à ce que tous les services fédéraux soient offerts en parfaite conformité avec la Loi sur les langues officielles, en collaboration avec la ministre du Patrimoine canadien.

The 2015-16 annual report, I tabled on April 12.

Le 12 avril, j'ai déposé le rapport annuel de 2015-2016.

[*Translation*]

The report describes the government's efforts to ensure both French and English continue to be an integral part of our everyday operations. Let me provide a few highlights from the report. As of March 31, 2016, federal institutions had over 11,000 offices, of which 35 per cent were required to offer services to the public in both official languages. That trend remains stable. Moreover, of those federal institutions required to communicate with and provide services to the public in both official languages, the vast majority succeed in doing so.

[*Français*]

Le rapport décrit les efforts déployés par le gouvernement pour s'assurer que le français et l'anglais continuent de faire partie intégrante de nos activités quotidiennes. Voici quelques éléments principaux du rapport. Au 31 mars 2016, les institutions fédérales avaient plus de 11 000 bureaux, dont 35 p. 100 étaient obligés d'offrir des services au public dans les deux langues officielles. Cette tendance est restée stable. Par ailleurs, parmi ces institutions fédérales obligées de communiquer avec le public et d'assurer la prestation des services dans les deux langues officielles, la grande majorité a réussi à le faire.

[*English*]

Something else noted in the report was the participation rates of anglophones and francophones in federal institutions. Anglophones were at 73.5 per cent, francophones at 26.5 per cent. Those numbers have remained relatively stable over recent periods and are representative of the Canadian population.

[*Traduction*]

Par ailleurs, le rapport fait état des taux de participation des francophones et anglophones dans les institutions fédérales. Le taux de participation des anglophones se situait à 73,5 p. 100 et celui des francophones, à 26,5 p. 100. Ces chiffres sont demeurés relativement stables au cours des dernières années et ils sont représentatifs de la population canadienne.

Let me add that within the core public administration, our employees have made themselves proficient in both official languages to the point where there are now more bilingual employees than bilingual jobs at this point, even if there are more bilingual jobs now than ever before.

Permettez-moi d'ajouter que, au sein de l'administration publique centrale, nos employés ont appris à maîtriser les deux langues officielles, à tel point qu'il y a maintenant plus d'employés bilingues que de postes bilingues, même si le nombre de postes bilingues n'a jamais été aussi élevé.

[*Translation*]

That said, we know there is more work to be done to promote the use of both languages in the public service so that francophones and anglophones feel comfortable expressing themselves in the official language of their choice.

[*Français*]

Cela dit, on sait qu'il y a plus de travail à faire pour promouvoir l'utilisation des deux langues dans la fonction publique pour que francophones et anglophones se sentent à l'aise de s'exprimer dans la langue officielle de leur choix.

[*English*]

In that regard, I welcome the recent report on the Language of Work in the Federal Government, the Borbey-Mendelsohn report. We are reviewing its recommendations and will consult broadly on any proposed changes. We will work with departments to ensure that the vision of the Official Languages Act is implemented in federal workplaces.

The report also presents results from the update of federal official language obligations launched in 2012. This update is nearing completion, but the regulations themselves have not been reviewed in depth since their adoption in 1991. Both francophone and anglophone minority communities across the country have been asking that these regulations be modernized to reflect current reality and expectations. The truth is we have to take into account changing demographics and new technologies. What we've learned over the past quarter-century is that if we are to serve French and English Canadians better in the language of their choice in the years ahead, we need to modernize these regulations. That's why on November 17, 2016, we announced that we are moving ahead with the review of the regulations.

[*Translation*]

It has now been more than 25 years since these rules have been thoroughly reviewed. A lot has changed over that time, including our population, technology and service delivery models. And it's time we looked for better ways to determine where to offer bilingual services across the country. We will have a more robust regulation, one that will be more sensitive to the realities of the communities, will take immigration into account, and recognize the different ways Canadian men and women may live in English or in French. We also want to see how we can use new technologies to surpass our obligations under the act.

[*English*]

We understand Canada's official language communities face challenges. French-speaking Canadians living outside Quebec try to maintain their language and culture in a world where English is often the language of work and education. English-speaking Canadians in Quebec face different challenges, real challenges to ensure the survival of their communities and to support their vitality throughout Quebec. We've heard from them. We are listening. We've heard from many across the country. Their efforts are part of the review.

[*Traduction*]

À cet égard, j'accueille favorablement le récent rapport sur la langue de travail au sein du gouvernement fédéral, soit le rapport Borbey-Mendelsohn. Nous sommes en train d'en étudier les recommandations et nous comptons mener de vastes consultations sur toute modification proposée. Nous collaborerons avec les ministères pour veiller à ce que la vision de la Loi sur les langues officielles soit mise en œuvre dans les milieux de travail fédéraux.

Le rapport présente également les résultats de l'examen, entrepris en 2012, des obligations fédérales en matière de langues officielles. Bien que cet examen tire à sa fin, le règlement proprement dit n'a pas été revu en profondeur depuis son adoption en 1991. Les minorités francophones et anglophones de partout au pays ont demandé que le règlement soit modernisé afin de mieux témoigner de la réalité et des attentes d'aujourd'hui. À vrai dire, nous devons tenir compte des changements démographiques et des nouvelles technologies. Ce que nous avons appris au cours des 25 dernières années, c'est que la modernisation de ces règles s'impose si nous voulons mieux servir les Canadiens francophones et anglophones dans la langue de leur choix dans les années à venir. Voilà pourquoi nous avons annoncé, le 17 novembre 2016, notre intention de procéder à la révision du règlement.

[*Français*]

Il y a maintenant plus de 25 ans que ces règles ont été examinées à fond. Beaucoup de choses ont changé au fil du temps, y compris notre population, la technologie et les modèles de prestation de services. Il est temps de trouver de meilleurs moyens de déterminer ou d'offrir des services bilingues à l'échelle du pays. Nous aurons un règlement plus robuste et plus sensible aux réalités des communautés, qui tient compte par exemple du fait de l'immigration et qui reconnaît les différentes façons dont les Canadiennes et les Canadiens peuvent vivre en anglais ou en français. Nous voulons aussi savoir comment nous pouvons nous appuyer sur les nouvelles technologies pour dépasser nos obligations en vertu de la loi.

[*Traduction*]

Nous savons que les communautés de langue officielle du Canada font face à des défis. Les Canadiens d'expression française qui vivent à l'extérieur du Québec essaient de conserver leur langue et leur culture dans un monde où l'anglais est souvent la langue de travail et d'enseignement. Les Canadiens d'expression anglophone au Québec doivent, quant à eux, relever des défis différents, mais non moins réels, pour assurer la survie de leurs communautés et en favoriser la vitalité partout au Québec. Ils nous ont fait connaître leur point de vue. Nous sommes à l'écoute. Nous avons entendu beaucoup de personnes d'un bout à l'autre du pays. Leurs efforts font partie de la révision.

This review is taking place in three phases: the discussions with stakeholders and the policy development process that began last winter; the parliamentary process and public consultations starting in fall of 2018; and the adoption of new regulations in the spring of 2019.

As mentioned, some government offices providing bilingual services were slated to become unilingual under current regulations. Legitimate concerns were expressed about the loss of bilingual services.

[*Translation*]

So we took steps to ensure these offices continue to provide services in both French and English during the review. This affects about 250 federal offices.

[*English*]

This review is open, complex and applies to communities that are distinct and have different makeups across the country. It does take some time,but we will be able to introduce new regulations within this mandate.

Madam Chair, official bilingualism is at the heart of our government's priorities in terms of the historic and cultural richness that we are elected to defend on behalf of Canadians. It strengthens the resilience of our federation through the provision of services in both official languages. Our government is acting to ensure that Canada continues to benefit from this important part of our country's fabric. This committee, as is the case with many Senate committees, always brings to bear some very good discussion and input. I welcome your questions and look forward to our discussion here today.

Senator Tardif: Thank you very much, minister.

[*Translation*]

Before our question period, I would like to invite the senators who have just joined us to introduce themselves.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

Senator Maltais: Ghislain Maltais from Quebec.

Senator Poirier: Thank you, minister, for your presentation. Mr. Matthew Mendelsohn, from the Privy Council Office, in his report entitled *The Next Level*, recommended that the Treasury Board Secretariat begin discussions with the National Joint

Cet exercice a lieu en trois temps d'abord, la tenue de discussions avec les intervenants et le processus d'élaboration des politiques, ce qui a débuté l'hiver dernier; ensuite, le processus parlementaire et les consultations publiques à compter de l'automne 2018; enfin, l'adoption du nouveau règlement au printemps 2019.

Comme je l'ai mentionné, certains bureaux gouvernementaux offrant des services bilingues étaient censés devenir unilingues en vertu du règlement actuel. Des préoccupations légitimes ont été exprimées au sujet de la perte de services bilingues.

[*Français*]

Nous avons donc pris des mesures pour veiller à ce que ces bureaux soient sujets à un moratoire et qu'ils continuent d'offrir des services en français et en anglais, au moins jusqu'à ce qu'il y ait un règlement plus robuste. Cela touche environ 250 bureaux fédéraux.

[*Traduction*]

Il s'agit d'un examen ouvert et complexe, qui s'applique à des communautés distinctes ayant une composition différente à l'échelle du pays. Cela prendra un certain temps, mais nous serons en mesure d'instaurer un nouveau règlement au cours du mandat actuel.

Madame la présidente, le bilinguisme officiel est au cœur des priorités du gouvernement, sachant que nous sommes élus pour défendre la richesse historique et culturelle au nom des Canadiens. Le bilinguisme renforce la résilience de notre fédération grâce à la prestation de services dans les deux langues officielles. Le gouvernement prend des mesures afin que le Canada continue de profiter de cet élément important de son tissu national. Votre comité, à l'instar de bien d'autres comités sénatoriaux, tient toujours de très bonnes discussions et met de l'avant des idées fort intéressantes. Je suis prêt à répondre à vos questions et je me réjouis à la perspective d'entamer nos discussions d'aujourd'hui.

La sénatrice Tardif : Merci beaucoup, monsieur le ministre.

[*Français*]

Avant de passer à la période des questions, j'aimerais inviter les sénateurs qui se sont joints à nous à se présenter.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, du Québec.

La sénatrice Poirier : Merci, monsieur le ministre, de votre présentation. M. Matthew Mendelsohn, du Bureau du Conseil privé, a recommandé dans son rapport intitulé *Le prochain niveau* que le Secrétariat du Conseil du Trésor entame des

Council to re-examine the bilingualism bonus. If you read between the lines, this means the pure and simple abolition of the bilingualism bonus for federal employees. Do you think this is the right time to withdraw the bilingualism bonus of $800 from federal employees, while many of them are having enormous problems with the Phoenix pay system? Should we not first solve that problem before we risk creating another?

Mr. Brison: First of all, let me say that we support the Borbey-Mendelsohn report. We are examining the recommendations in the report, but have not made any decisions yet. First we want to discuss potential changes with Parliament and with experts. It is clear that the public service has to provide more training in order to support public servants who are working to improve their knowledge of the French or English language so that they can progress in their career. We also must invest in technology to improve their capacity to work in the language of their choice. We have not yet made any decision, but we support the recommendations.

In regard to the Phoenix pay system, that is a very serious issue. The situation is completely unacceptable, and we are working very hard as a government to solve this problem. My colleague the Minister of Public Services and Procurement is working very hard on this issue. It is a priority for us, and, once again, the current situation is completely unacceptable.

Senator Poirier: I'm going to ask my second question in English.

[*English*]

The Standing Committee on Official Languages from the House of Commons released its report on Air Canada and its ongoing challenges to meet its language requirements. Everyone is aware of the issue and how Air Canada has a hard time respecting the language requirements.

The second recommendation from the report recommends that all departments involved, including Treasury, examine the annual review on official languages submitted by Air Canada to ensure it meets its official languages.

Would your department be willing to do so to help Air Canada meet its language requirements?

Mr. Brison: We worked with Transport on this. You're quite right that Treasury Board, Transport Canada and Heritage are all involved. We want to encourage and support Air Canada to

discussions avec le Conseil national mixte pour réexaminer la prime au bilinguisme. On peut lire entre les lignes que cela signifiera l'abolition pure et simple de la prime au bilinguisme pour les employés fédéraux. Pensez-vous que c'est le bon moment d'enlever la prime au bilinguisme de 800 $ aux employés fédéraux, alors que plusieurs d'entre eux éprouvent d'énormes problèmes de paie avec le système Phénix? Ne devons-nous pas résoudre ce problème avant de risquer d'en créer un autre?

M. Brison : Tout d'abord, nous appuyons le rapport Borbey-Mendelsohn. Nous sommes en train d'examiner les recommandations présentées dans le rapport, mais nous n'avons pas pris de décision jusqu'à présent. Auparavant, nous devons discuter des changements potentiels avec le Parlement et avec les experts. Cependant, c'est clair, nous devons en faire davantage au chapitre de la formation dans la fonction publique afin d'appuyer les fonctionnaires qui travaillent pour améliorer leurs connaissances de la langue française ou anglaise de sorte qu'ils soient capables de progresser dans leur carrière. Nous devons aussi investir dans la technologie pour améliorer leurs capacités à travailler dans la langue de leur choix. Nous n'avons pas encore pris de décision, mais nous appuyons les recommandations.

En ce qui a trait au système de paie Phénix, c'est une question très sérieuse. La situation est complètement inacceptable, et nous travaillons très fort comme gouvernement pour régler ce problème. Ma collègue, la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, travaille très fort dans ce dossier. C'est une priorité pour nous et, encore une fois, la situation actuelle est complètement inacceptable.

La sénatrice Poirier : Je vais vous poser ma deuxième question en anglais.

[*Traduction*]

Le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes a publié son rapport sur Air Canada, qui continue d'éprouver des difficultés à remplir ses exigences linguistiques. Tout le monde est au courant du problème, et nous savons tous combien Air Canada a du mal à respecter les exigences linguistiques.

La deuxième recommandation du rapport veut que tous les ministères concernés, y compris le Conseil du Trésor, examinent les bilans annuels sur les langues officielles transmis par Air Canada pour s'assurer que cette dernière respecte ses engagements en matière de langues officielles.

Votre ministère serait-il disposé à faire cela pour aider Air Canada à s'acquitter de ses obligations linguistiques?

M. Brison : Nous avons travaillé avec Transports Canada à ce dossier. Vous avez bien raison de dire que le Conseil du Trésor, Transports Canada et Patrimoine Canada sont tous concernés.

provide the best possible services in both official languages. Those are discussions that we are having currently as a government. The three ministers implicated in this discussion are Transport, Heritage and Treasury Board.

This has been a long-standing issue. It's one that we certainly look forward to working with Air Canada on to continue the provision of high-quality services in both official languages.

[*Translation*]

Senator Gagné: Welcome, Minister. Your presence here is greatly appreciated. As you know, I have a particular interest in the implementation rules of Part IV of the Official Languages Act, which governs communications with the public and the delivery of services in both official languages. Since a review of those rules was announced and since you appointed me to an expert advisory group in charge of advising you in this review exercise, I am not going to ask any questions on that today.

I would rather direct your attention to Part IV of the act, concerning the language of work. I read Mr. Borbey's recommendation regarding the replacement of the bilingualism bonus with language training. I am trying to understand how language training could strengthen the right of public servants to work in their official language.

According to your report, most of the positions that are designated bilingual are occupied by people who have very good language skills. The current problem is that the second official language is not used — and I am going to be corrected by my colleague Senator Maltais — that is, the other official language, which is usually French. We have all been able to observe that as soon as there is a single anglophone in the room, the language used is English, even if all of the other persons present are francophones. In my opinion, language training could only help resolve that issue if all of the public servants were bilingual. I don't think that is a realistic objective. This proposal does not necessarily provide a solution to this problem.

I would like to hear about the realistic solutions you are considering in the short term. Could we not consider incentives or sanctions for senior managers? We know that a public servant's right to work in his or her language is often a function of the environment and of the opportunities provided by the supervisor. Perhaps we could consider an implementation regulation for Part V, or a charter of linguistic rights for federal employees that would be adopted under Part V? Would the grievance procedure be sufficient in cases of non-compliance with the act?

Nous voulons encourager et aider Air Canada à offrir les meilleurs services possible dans les deux langues officielles. Le gouvernement tient déjà de telles discussions. Les trois ministres concernés dans ce dossier sont ceux chargés des Transports, du Patrimoine et du Conseil du Trésor.

C'est un problème qui persiste depuis longtemps. Nous avons certainement hâte de travailler avec Air Canada pour lui permettre de continuer à offrir des services de haute qualité dans les deux langues officielles.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Bienvenue, monsieur le ministre. Votre présence parmi nous est très appréciée. Comme vous le savez, je m'intéresse particulièrement aux règles de mise en œuvre de la partie IV de la Loi sur les langues officielles, qui détermine les communications avec le public et la prestation des services dans les deux langues officielles. Comme une révision de ce règlement a été annoncée, et puisque vous m'avez nommée depuis comme membre d'un groupe consultatif d'experts chargés de vous conseiller dans cet exercice de révision, je ne vais pas vous poser de questions à ce sujet aujourd'hui.

J'aimerais plutôt attirer votre attention sur la partie V de la loi, qui vise la langue de travail. J'ai lu la recommandation de M. Borbey de remplacer la prime au bilinguisme par de la formation linguistique. J'essaie de comprendre comment la formation linguistique pourrait renforcer le droit des fonctionnaires de travailler dans leur langue officielle.

Selon votre rapport, la plupart des postes désignés bilingues sont occupés par des personnes qui ont de bonnes compétences linguistiques. Le problème actuel, c'est qu'on ne se sert pas de la deuxième langue officielle — et je vais me faire corriger par mon collègue, le sénateur Maltais —, soit l'autre langue officielle, habituellement le français. Nous avons tous pu constater qu'à partir du moment où il n'y a qu'un seul anglophone dans la salle, la langue utilisée est l'anglais, même si toutes les autres personnes sont francophones. À mon avis, la formation linguistique pourrait répondre à cette problématique seulement si tous les fonctionnaires sont bilingues. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un objectif réaliste. Cette proposition n'apporte pas nécessairement de solution à ce problème.

J'aimerais vous entendre sur les solutions réalistes que vous envisagez à court terme. Ne pourrions-nous pas envisager des incitatifs ou des sanctions pour les cadres supérieurs? Il est reconnu que le droit d'un fonctionnaire de travailler dans sa langue est souvent tributaire de l'environnement et des occasions que lui fournit son superviseur. Nous pourrions peut-être envisager un règlement de mise en œuvre de la partie V ou une charte des droits linguistiques des employés fédéraux qui serait adoptée en vertu de la partie V? Encore là, la procédure de grief suffirait-elle dans les cas où la loi ne serait pas respectée?

Mr. Brison: Thank you for your question, senator. We did receive the report and have taken note of the recommendations regarding the bonus. We are not there yet. It is very important to recognize that the bonus is the result of negotiations with the unions. It is not the government's role to make unilateral changes to agreements negotiated with unions. However, we constantly examine means to strengthen the capacity of public servants to speak in both official languages.

We invest in training but also in technology to remediate certain problems. I will point to the example of digital translation, which makes it possible for public servants to write in their language and obtain a translation in the other language.

[*English*]

I meant to say when you receive it.

[*Translation*]

It is important that our managers be able to speak and understand both official languages, and the Borbey-Mendelsohn report indicates that we must improve things in that regard.

We have not made a decision yet, but we are seriously considering those changes. We are waiting for the conclusions that will be drawn from the review of the regulations. I prefer to avoid prejudging the review or the report, since we have to talk to other ministers with whom we share that responsibility.

[*English*]

Senator Fraser: Welcome. It's always nice to hear Nova Scotians speaking French.

Mr. Brison: I get criticized sometimes. A journalist wrote one time that "he speaks French with an Annapolis Valley accent." I said, "Well, I speak English with an Annapolis Valley accent too."

Senator Fraser: You said that in your consultations you had been made aware again of the differences between the problems faced by anglophone communities in Quebec or groups in Quebec and francophones in the rest of the country. I wonder if you could elaborate a little bit on that. Tell us what you have, so far at least, found to be problems in Quebec as distinct from elsewhere.

Mr. Brison: I think the pressure on francophone communities in my province, Acadian communities that are very strong communities, there are some similarities, but the ubiquitous

M. Brison : Je vous remercie de votre question, sénatrice. Nous avons effectivement reçu le rapport et nous avons pris note des recommandations au sujet de la prime. Nous n'en sommes pas encore là. Il est très important de reconnaître que la prime est le résultat de négociations avec les syndicats. Ce n'est pas le rôle du gouvernement de faire des changements de manière unilatérale lorsque des ententes sont négociées avec les syndicats. Cependant, nous examinons toujours les approches pour renforcer la capacité des fonctionnaires de parler dans les deux langues officielles.

Nous faisons des investissements dans la formation, mais également dans les technologies afin de pallier certains problèmes. Je vous donne l'exemple de la traduction numérique, qui donne la possibilité à un fonctionnaire d'écrire dans sa langue et d'obtenir une traduction dans l'autre langue.

[*Traduction*]

Je voulais dire que c'est une possibilité pour le destinataire du message.

[*Français*]

Il est très important pour nos gestionnaires de pouvoir parler et comprendre les deux langues officielles, et le rapport Borbey-Mendelsohn nous indique qu'il faut améliorer ce cadre.

Nous n'avons pas pris de décision jusqu'à maintenant, mais nous considérons sérieusement ces changements. Nous attendons les conclusions de la révision du règlement. Je préfère éviter de préjuger de la révision ou du rapport, compte tenu du fait que nous devons discuter avec les autres ministres avec qui nous partageons cette responsabilité.

[*Traduction*]

La sénatrice Fraser : Bienvenue. Il est toujours agréable d'entendre un Néo-Écossais parler en français.

M. Brison : Je me fais parfois critiquer. Une fois, un journaliste avait écrit que je parle français avec un accent de la vallée de l'Annapolis. J'ai répondu : « Eh bien, figurez-vous que j'ai le même accent quand je parle anglais. »

La sénatrice Fraser : Vous avez dit que, dans le cadre de vos consultations, vous avez pris connaissance, une fois de plus, des différences entre les problèmes auxquels font face les communautés anglophones au Québec, ou certains groupes au Québec, et les francophones dans le reste du pays. Je me demande si vous pouviez nous en dire un peu plus à ce sujet. Dites-nous ce que vous avez relevé — du moins, jusqu'ici — comme problèmes propres au Québec, par rapport aux difficultés qui se présentent ailleurs.

M. Brison : Quand je pense à la pression exercée sur les communautés francophones dans ma province, c'est-à-dire les communautés acadiennes, qui représentent de très fortes

nature of English being everywhere and being so prevalent continues to be a really big threat to francophone communities outside of Quebec. In Quebec, there is the risk to minority language communities with francophone communities. I think there are significant risks as well and different kinds of pressures.

One of the things I find striking, we recognize as a government the importance of immigration to Canada. I live in a region of the country that needs more immigration. The problem with the old percentage-based, this 5 per cent, is that it creates a perverse disincentive to communities to welcome in new Canadians in some ways. That would be a terrible thing, because we want to ensure that all Canadian communities are welcoming to new Canadians, but the perverse impact could be that suddenly a francophone community in rural Nova Scotia or in a Nova Scotian town could suddenly fall below the 5 per cent.

The issue here is that arbitrary numbers or percentages may create a problem that actually creates a disincentive for communities to welcome in new Canadians. That would be a terrible and perverse, unintended consequence.

So I'm open to, for instance, numbers and looking at that as opposed to purely percentages, as well as some of the other qualitative factors like vitality and how you measure vitality, the factors, et cetera. There are a lot of qualitative factors that are really important, among them vitality and how you define it.

But we have to remind ourselves that as we grow our country, bilingualism and biculturalism are wonderful gifts that define us uniquely and importantly in North America and broadly.

Part of what we're learning as we go through this — and what I'm hearing from people — is that the flexibility part of it is really important. Again, one of the most striking examples of a perverse disincentive or unintended consequence would be that a town that welcomes in new Canadians might find itself in a situation where it would lose bilingual services as a result. That would not be good for the town or the new Canadians, for whom learning both languages can be a real gift.

Senator Fraser: This is on a different topic. The Commissioner of Official Languages and, I believe, Borbey and Mendelsohn have said that in bilingual districts, supervisory positions should not only be bilingual but be classified with a higher degree of competence in the other language than those below them. That makes sense. You won't speak to your boss in a language you're not confident the boss is comfortable in.

Have you had a chance to look at that recommendation, and are you in favour?

communautés, il y a des similitudes, mais l'omniprésence de l'anglais demeure une grande menace pour les communautés francophones à l'extérieur du Québec. Au Québec, ce sont les communautés linguistiques minoritaires qui courent un risque, par rapport aux communautés francophones. Je crois qu'il y a, là aussi, des risques importants, mais les pressions sont différentes.

Ce qui me frappe, c'est que le gouvernement reconnaît l'importance de l'immigration pour le Canada. Je vis dans une région du pays qui a besoin de plus d'immigrants. Or, la vieille règle des 5 p. 100 pose problème, car elle a pour effet pervers de dissuader, en quelque sorte, les collectivités d'accueillir de nouveaux Canadiens. Ce serait une situation fort déplorable, parce que nous voulons faire en sorte que toutes les collectivités canadiennes soient accueillantes envers les néo-Canadiens, mais l'effet pervers serait que, du jour au lendemain, une communauté francophone dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse ou dans une ville de la Nouvelle-Écosse affiche des résultats inférieurs au seuil de 5 p. 100.

Le fait est que l'utilisation de chiffres ou de pourcentages arbitraires pourrait créer un problème qui dissuade les collectivités d'accueillir de nouveaux Canadiens. Ce serait là une terrible conséquence imprévue et perverse.

Je suis donc ouvert à l'idée, par exemple, d'examiner des chiffres plutôt que simplement des pourcentages, tout en tenant compte d'autres facteurs qualificatifs comme la vitalité et la façon dont on peut mesurer cet aspect parmi tant d'autres. Il y a beaucoup de facteurs qualitatifs qui sont vraiment importants, notamment la vitalité et la façon dont on la définit.

Toutefois, nous devons nous rappeler qu'à mesure que notre pays prend de l'expansion, le bilinguisme et le biculturalisme représentent des cadeaux formidables qui nous démarquent nettement en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde.

Une des leçons que nous avons tirées dans le cadre de ce processus — et d'après ce que les gens me disent —, c'est que la souplesse est vraiment importante. Je le répète, un des exemples les plus frappants d'un effet pervers ou d'une conséquence imprévue serait la perte éventuelle de services bilingues dans une ville qui accueille de nouveaux Canadiens. Voilà qui serait néfaste pour la ville et les nouveaux Canadiens, pour qui l'apprentissage des deux langues peut être un véritable atout.

La sénatrice Fraser : Je passe à un autre sujet. Le commissaire aux langues officielles et, je crois, Borbey et Mendelsohn ont dit que, dans les districts bilingues, les postes de supervision devraient non seulement être désignés bilingues, mais aussi exiger un degré de compétence supérieur dans l'autre langue par rapport aux postes de niveau inférieur. C'est logique. On ne parle pas à son patron dans une langue dans laquelle il ne semble pas se sentir à l'aise.

Avez-vous eu l'occasion d'examiner cette recommandation, et êtes-vous en faveur de celle-ci?

Mr. Brison: As I said to Senator Gagné as well, we have received the recommendations. There are discussions now in our government around the recommendations. We have not taken decisions. We are examining the best way forward. At the supervisory level and all levels of public service, we want to make sure we're giving our employees every opportunity to strengthen their linguistic capabilities in the two languages.

We need to invest more. There have been cuts at various points that have not been helpful.

We also have to use technology. In terms of learning, we can actually do more to help people strengthen their linguistic capacity today than we could have even 10 years ago. There are investments we need to make in training and education. But that is the nub.

I agree with you. I try to speak French with people, including employees, and they always respond in English. They're like my daughters in that regard. I totally understand that.

[*Translation*]

It is very important to ensure that public servants are comfortable speaking in their mother tongue at work. It is important, and we will get there, but we have a lot of work to do.

Senator Maltais: Good afternoon, Minister. I know that you are currently working hard on the access to information file, which is one of your department's priorities. When you last appeared before us, we talked a lot about accountability when it comes to the funding the provinces receive for education and French-language instruction — in some cases, English-language instruction — and the fact that organizations and school boards could not find out how much money was provided because the funding comes from an overall equalization envelope for provinces. The Minister of Canadian Heritage is also not exactly sure whether the provinces are making proper use of the money allocated for French-language education or health care. What is the status of this file?

Mr. Brison: Thank you for your question. It is a priority for me, as a politician and as a parent, to give Canadian students the opportunity to become bilingual. However, we also have to respect provincial jurisdiction. The provinces are in charge of education and training. At the same time, I think that the federal government and the Department of Canadian Heritage now have an opportunity to produce more bilingual programming for children. CBC/Radio-Canada now has a chance to produce more such programming. We can produce educational material for children.

M. Brison : Comme je l'ai dit à la sénatrice Gagné, nous avons reçu les recommandations. Elles font actuellement l'objet de discussions au sein du gouvernement. Nous n'avons pas encore pris de décisions. Nous examinons la meilleure façon d'aller de l'avant. Au niveau de la supervision et à tous les échelons de la fonction publique, nous voulons nous assurer de donner à nos employés toutes les occasions de renforcer leurs capacités linguistiques dans les deux langues.

Nous devons accroître les investissements. Il y a eu des compressions à plusieurs reprises, ce qui n'a pas facilité la situation.

Nous devons également recourir à la technologie. En matière d'apprentissage, nous pouvons en faire plus aujourd'hui qu'il y a 10 ans pour aider les gens à améliorer leurs capacités linguistiques. Il faut investir dans la formation et l'éducation. En tout cas, c'est le nœud du problème.

Je suis d'accord. Quand j'essaie de parler français avec les gens, y compris les employés, ils me répondent toujours en anglais. Ils agissent un peu comme mes filles à cet égard. Je comprends cela totalement.

[*Français*]

Il est très important de s'assurer que les fonctionnaires soient à l'aise de parler dans leur langue maternelle au travail. C'est important, nous allons y arriver, mais nous avons beaucoup de travail à faire.

Le sénateur Maltais : Bonjour, monsieur le ministre. Je sais que vous travaillez beaucoup, en ce moment, sur le dossier de l'accès à l'information, qui est l'une des priorités de votre ministère. D'ailleurs, lors de votre dernière comparution ici, nous avions beaucoup discuté de la reddition de comptes dans le cadre des sommes versées aux provinces pour l'éducation et l'enseignement de la langue française — et de la langue anglaise, dans certains cas —, et du fait que les organismes et les conseils scolaires ne pouvaient pas savoir quels montants avaient été versés, parce qu'ils proviennent d'une enveloppe globale destinée à la péréquation qui est versée aux provinces. La ministre du Patrimoine canadien ne sait pas non plus exactement si les provinces font bon usage des sommes accordées pour l'éducation ou les soins de santé en langue française. Où en êtes-vous avec ce dossier?

M. Brison : Merci de votre question. C'est une priorité, pour moi, tant comme politicien que comme parent, d'offrir aux étudiants du Canada la chance de devenir bilingues. Cependant, nous devons aussi respecter les compétences provinciales. Les provinces sont responsables de l'éducation et de la formation. En même temps, je crois que le gouvernement fédéral et le ministère du Patrimoine canadien ont l'occasion, aujourd'hui, de produire plus d'émissions bilingues pour les enfants. CBC/Radio-Canada a maintenant la possibilité d'en produire davantage. Nous pouvons produire du matériel éducatif pour les enfants.

[*English*]

Today I look at my kids, who are on iPads. You can get an app. A lot of times, the French material we get for them is on the iPad through apps that provide material for children to learn.

[*Translation*]

I will avoid talking about education, which comes under provincial jurisdiction. I think the federal government has many opportunities to produce material for children, for all Canadians, to help them improve their French.

Senator Maltais: I know all that, Minister. Having travelled around Canada, we all know what governments are doing. The only thing they are not doing is telling official language communities — especially those in minority situations — how much money the federal government is allocating to the provinces for their schools, their teachers, and that has been a daily issue for us over the past three years.

This is not a criticism of you — far from it — but is there a way, in the machinery of government, to find out how much money the federal government allocated to École Évangéline, on Prince Edward Island, for example? Can we find that information anywhere? Parents and teachers — be it at the primary, secondary or college level — are always asking us what the federal government is doing. Just like you told us, we say that the government has done many good things, but we cannot tell them what they are, since we don't know. Would it be possible for the government to tell us, for example, that it gave $33 million to Newfoundland and Labrador or to Vancouver? That would put us in a better position to answer people.

If the money you transferred to the province was not used for education, we would tell parents to go to the government, as it is in charge. If the money was instead used to build a road, the government would take the blame.

Mr. Brison: We are still negotiating health transfers with the provinces.

Provincial governments make their choices. They are also accountable to voters, and we share the priorities to provide children with the best opportunities to get an education in both official languages. However, I don't have an answer for that particular school.

Senator Maltais: No, but that was an example.

Mr. Brison: However, I am open to continuing our discussion. My instinct tells me that this is a legal issue, in a way. We have a Constitution and provincial jurisdiction that give

[*Traduction*]

Aujourd'hui, je vois mes enfants utiliser des iPad. On peut télécharger une application. Bien des fois, le contenu français que nous leur donnons est accessible sur leur iPad grâce à des applications d'apprentissage pour enfants.

[*Français*]

Je vais éviter les discussions sur l'éducation, qui relève de compétence provinciale. Je crois que le gouvernement fédéral a beaucoup d'occasions de produire du matériel pour les enfants, pour tous les Canadiens, pour les aider à améliorer leur français.

Le sénateur Maltais : Je sais tout cela, monsieur le ministre. Pour avoir voyagé au Canada, nous savons tous ce que les gouvernements font. La seule chose qu'ils ne font pas, c'est de dire aux communautés de langue officielle, particulièrement celles qui sont en situation minoritaire, le montant que le gouvernement fédéral accorde aux provinces pour leurs écoles, leurs enseignants, et c'est ce qui nous pose problème tous les jours depuis trois ans.

Ce n'est pas une critique que je vous adresse, loin de là, mais y a-t-il une façon, dans l'appareil gouvernemental, de savoir combien d'argent le gouvernement fédéral a octroyé à l'école Évangéline, à l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple? Pouvons-nous trouver ce renseignement quelque part? Parce que ce sont les parents et les enseignants, qu'ils soient au niveau primaire, secondaire ou collégial, qui nous demandent toujours ce que fait le gouvernement fédéral. De la même façon que vous nous avez répondu, nous leur disons qu'il fait beaucoup de belles choses, mais que nous ne pouvons pas leur dire lesquelles, puisque nous ne le savons pas. Y aurait-il une façon pour le gouvernement de nous dire, par exemple, qu'il a versé 33 millions de dollars à Terre-Neuve-et-Labrador ou à Vancouver? Nous serions alors mieux en mesure de répondre aux gens.

Maintenant, si les sommes que vous avez transférées à la province n'ont pas été versées à l'éducation, nous dirons aux parents d'aller voir le gouvernement, puisque c'est lui, le responsable. Si la somme a été versée plutôt à la construction d'une route, c'est lui qui en portera l'odieux.

M. Brison : Nous sommes encore en négociation avec les provinces au sujet des transferts en matière de santé.

Les gouvernements provinciaux font leurs choix. Ils sont aussi responsables face aux électeurs, et nous partageons les priorités pour offrir aux enfants de meilleures possibilités d'obtenir une éducation dans les deux langues officielles. Toutefois, je n'ai pas de réponse spécifique pour cette école.

Le sénateur Maltais : Non, mais c'était un exemple.

M. Brison : Toutefois, je suis ouvert à poursuivre notre discussion. Mon instinct me dit qu'il s'agit là d'une question juridique, d'une certaine façon. Nous avons une Constitution et

provincial governments the power to determine their priorities. Once again, it is a priority for us, as a government, to make sure to do more to promote both official languages and to protect them across Canada. It is also our priority, when possible, to give children the opportunity to get an education in both official languages. At the same time, we respect provincial jurisdiction. Nevertheless, I am open to other more innovative approaches.

[*English*]

We have an opportunity today. I look at how my kids learn and how they use their iPads. There's no jurisdictional issue to the federal government and Canadian Heritage producing wonderful materials in both languages that could help kids learn French and English anywhere in the country. In my opinion, there's no jurisdictional issue to Canadian Heritage doing that. But, again, we respect provincial jurisdiction in terms of the operation of their educational systems, but that doesn't obviate the need or the opportunity for the federal government, on the cultural side, to produce more material that could help people learn not just two languages but two cultures.

[*Translation*]

Senator Tardif: We have made recommendations in a number of our reports calling for the government to monitor the funding provided to the provinces more closely because, once the transfer has been made, transparency disappears. As a result, it is unclear whether the allocated funding is used to create new programs — for example, in French immersion programs — and not to renovate libraries. It is in that respect that the witnesses who have appeared before our committee are asking for better accountability, better transparency, which would make it possible to keep track of the allocated funding. I think Senator Maltais' comments were in line with this.

Mr. Brison: This is the first time I am hearing about this particular issue. I would like to learn more about it.

Senator Tardif: We will send you our reports, once again, Minister.

Senator Moncion: My question is about the decrease in designated bilingual positions over the past few years. We are talking about 15,000 federal government positions disappearing, and it is said that 5,000 of those positions were designated bilingual. That is a decrease of 33 per cent, which is quite a lot. From the total of 198,000 positions, we have gone to 183,000, but out of those 15,000 positions that have disappeared, one-third or 33 per cent were designated bilingual. In addition, the

des compétences provinciales qui donnent aux gouvernements provinciaux le pouvoir de déterminer leurs priorités. Encore une fois, c'est une priorité pour nous, comme gouvernement, de nous assurer d'en faire davantage pour promouvoir les deux langues officielles et de les protéger partout au Canada et, là où c'est possible, de donner aux enfants la possibilité d'obtenir une éducation dans les deux langues officielles. Toutefois, en même temps, nous respectons les compétences provinciales. Néanmoins, je suis ouvert à d'autres approches plus novatrices.

[*Traduction*]

Nous avons aujourd'hui une occasion à saisir. Je vois comment mes enfants apprennent au moyen de leur iPad. Il n'y a aucun problème sur le plan du partage des compétences lorsque le gouvernement fédéral et Patrimoine Canada produisent des documents formidables dans les deux langues pour aider les enfants à apprendre le français et l'anglais n'importe où au pays. À mon avis, il n'y a aucune question de compétence qui empêche Patrimoine Canada de faire cela. Mais, là encore, nous respectons les compétences des provinces en ce qui concerne le fonctionnement de leur système d'éducation, mais cela n'empêche pas l'intervention du gouvernement fédéral dans le domaine culturel afin de produire plus de documents qui pourraient aider les gens à apprendre non seulement deux langues, mais aussi deux cultures.

[*Français*]

La sénatrice Tardif : Nous avons fait des recommandations dans plusieurs de nos rapports qui demandent au gouvernement de suivre de plus près les sommes octroyées aux provinces, parce qu'une fois que le transfert est fait, on perd la transparence, ce qui a pour résultat qu'on ne sait pas exactement si les sommes octroyées sont utilisées pour créer de nouveaux programmes, dans des programmes d'immersion française par exemple, et non pas pour rénover des bibliothèques. C'est en ce sens que les témoins qui ont comparu devant notre comité exigent une meilleure reddition de comptes, une meilleure transparence permettant de suivre la trace des sommes octroyées. Je crois que l'intervention du sénateur Maltais s'inscrivait dans cet ordre d'idées.

M. Brison : C'est la première fois que j'entends parler de ce problème spécifiquement. J'aimerais en apprendre davantage.

La sénatrice Tardif : Nous vous enverrons nos rapports, encore une fois, monsieur le ministre.

La sénatrice Moncion : Ma question est liée à la diminution des postes désignés bilingues au cours des dernières années. On parle d'une diminution de 15 000 postes au sein du gouvernement fédéral et on dit que, de ces postes, 5 000 étaient désignés bilingues. Il s'agit d'une diminution de 33 p. 100, ce qui est tout de même beaucoup. Sur l'ensemble des 198 000 postes, on en est maintenant à 183 000, mais des 15 000 postes disparus, un tiers ou 33 p. 100 des postes étaient désignés

number of employees who provide services to the public in both official languages has decreased over the past five years, but the percentage of incumbents who meet the language requirements of their bilingual position has remained more or less stable. Services to the public have still decreased.

All services provided to the public should be bilingual. When the number of bilingual positions decreases and demands for public services must be met, there is a problem. As a result, the number of complaints related to services to the public has increased to 565. I would like to know what you think about this situation.

Mr. Brison: This is the first time I hear that there are fewer bilingual employees in the public service.

[*English*]

I've been informed that we have more bilingual positions than ever before. I'll put Carl on the spot, because my information is that we actually have more bilingual jobs than ever before.

Carl Trottier, Assistant Deputy Minister, Governance, Planning and Policy Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: That's correct. We're trending upwards for more bilingual jobs.

Mr. Brison: I'm interested, because there may be a disconnect in the way we're interpreting the information, and I want to understand that in terms of the absolute numbers.

[*Translation*]

Mr. Trottier: If I understand correctly, it is the percentage of designated positions. So, the absolute number increases in terms of positions, but, in reality, it is the percentage. Are you asking why the percentage does not follow?

Senator Moncion: There seems to be a large decrease in positions. They say that 15,000 positions have disappeared over the past five years, with only 5,000 of them being designated bilingual. I will read the excerpt to you:

While the total number of positions in the core public administration decreased by approximately 15,000 in the last five years, the number of positions designated bilingual was only reduced by 5,000 —

So we are talking about one-third of the 15,000 positions.

Mr. Trottier: If that is correct, we are talking about one-third. People often like to refer to the data on increases that have taken place since the beginning, since the first report was produced in 1978, when 24 per cent of positions were designated bilingual.

bilingues. De plus, le nombre d'employés qui offrent des services au public dans les deux langues officielles a diminué au cours des cinq dernières années, mais le pourcentage de titulaires qui satisfont aux exigences linguistiques de leur poste est demeuré à peu près stable. Il y a tout de même eu une diminution des services au public.

Tous les services offerts au public devraient être bilingues. Quand il y a des diminutions de postes bilingues et qu'on doit répondre aux demandes de services publics, il y a un problème. Ainsi, le nombre de plaintes liées aux services offerts au public a augmenté à 565. J'aimerais connaître votre opinion sur cette situation.

M. Brison : C'est la première fois que j'entends dire qu'il y a moins d'emplois bilingues dans la fonction publique.

[*Traduction*]

On m'a informé que le nombre de postes bilingues dans la fonction publique fédérale est plus élevé que jamais. Je vais mettre Carl sur la sellette, parce que c'est tout ce que j'ai comme information.

Carl Trottier, sous-ministre adjoint, Secteur de la gouvernance, de la planification et des politiques, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : C'est exact. Les postes bilingues sont à la hausse.

M. Brison : Cela m'intéresse, car il se peut qu'il y ait des disparités dans nos façons d'interpréter cette information. Du reste, j'aimerais bien comprendre de quoi il retourne strictement sur le plan des chiffres.

[*Français*]

M. Trottier : Si je comprends bien, c'est le pourcentage des postes qui sont désignés. Donc, le nombre absolu augmente en termes de postes, mais, en réalité, c'est le pourcentage. Votre question est la suivante : pourquoi est-ce que le pourcentage ne suit pas?

La sénatrice Moncion : Il semble y avoir une grande diminution de postes. On dit qu'il y a eu une diminution de 15 000 postes au cours des cinq dernières années, dont 5 000 seulement étaient désignés bilingues. Je vais vous lire la phrase :

> Alors que le nombre total de postes au sein de l'administration publique centrale a fléchi d'environ 15 000 postes au cours des cinq dernières années, le nombre de postes désignés bilingues n'a été réduit que de 5 000 [...]

On parle donc du tiers des 15 000 postes.

M. Trottier : Si c'est bien cela, on parle d'un tiers. On aime souvent faire référence aux données des augmentations qui ont eu lieu depuis le début, depuis le premier rapport qui date déjà de 1978, où 24 p. 100 des postes étaient désignés bilingues. On en

We are now at 43.2 per cent. You are referring to the decrease since 2011-12.

Mr. Brison: We will send you more information.

Senator Moncion: The point I want to raise is that, somewhere else, it is stated that the number of employees providing services to the public has decreased over the past five years. That is the connection to be made with the drop in the number of positions. It is also said that there are fewer bilingual individuals responding to the public, and that the number of complaints has increased to 565.

Mr. Brison: A moratorium was imposed to protect 250 offices across Canada, so that services can continue to be provided during the review. We are looking for opportunities to increase our services in both official languages. It is clear that, without the moratorium, we risked losing 250 offices. So we imposed the moratorium. That is a sign of our openness to protecting services in both official languages during the review and seeking other approaches to increase our ability to provide services to the public in both official languages.

Senator McIntyre: Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages, minister.

I have two questions for you. My first question will be in French, and the second one will be in English.

There appears to be a discrepancy between the results presented in our annual report and the content of the annual report issued by the Office of the Commissioner of Official Languages. That said, I understand that complaints received by the Office of the Commissioner of Official Languages concerning the language of service, the language of work and language requirements are on the rise, as Senator Moncion mentioned. However, the Treasury Board Secretariat's annual report does not identify any major challenges to address. What kind of a relationship do you have with the Office of the Commissioner of Official Languages?

Mr. Brison: We support the report produced by the commissioner's office, and we take its recommendations very seriously. As a government, we take our responsibilities very seriously. We imposed a moratorium to protect 250 offices across Canada, and we have improved their ability to provide services in both official languages. For the first time in 25 years, the government is reviewing the rules in order to enhance the provision of services in both official languages, to protect and support official language minority communities across Canada. So we are taking the recommendations issued by the commissioner and his staff very seriously. We are also taking measures to raise the bar. As part of this review, we will embrace new approaches to improve services.

est maintenant à 43,2 p. 100. Vous faites référence à la baisse qui s'est produite de 2011-2012 à aujourd'hui.

M. Brison : Nous allons vous transmettre plus de renseignements.

La sénatrice Moncion : Le point que je veux soulever, c'est qu'à un autre endroit, on dit que le nombre d'employés qui offrent des services au public a diminué au cours des cinq dernières années. C'est le lien à faire avec la diminution du nombre de postes. Ensuite, on dit qu'il y a moins de personnes bilingues qui répondent au public, et qu'il y a une croissance des plaintes à 565.

M. Brison : Tout d'abord, on a mis en place un moratoire pour protéger 250 bureaux à travers le Canada pour continuer d'offrir des services pendant la révision. Nous cherchons les occasions d'augmenter nos services dans les deux langues officielles. Il est clair que, sans le moratoire, il y avait un risque de perdre 250 bureaux. Donc, nous avons mis en place le moratoire. C'est le signe de notre ouverture à protéger les services dans les deux langues officielles pendant la révision et à chercher d'autres approches pour augmenter notre capacité à servir le public dans les deux langues officielles.

Le sénateur McIntyre : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles, monsieur le ministre.

J'ai deux questions à vous poser. Ma première question sera en français, et la deuxième, en anglais.

Il semble y avoir un écart entre les résultats présentés dans votre rapport annuel et le contenu du rapport annuel du Commissariat aux langues officielles. Cela dit, je comprends que les plaintes que reçoit le Commissariat aux langues officielles au sujet de la langue des services, de la langue de travail et des exigences linguistiques, comme le mentionnait la sénatrice Moncion, sont en hausse. Pourtant, le rapport annuel du Secrétariat du Conseil du Trésor n'énonce pas de défis majeurs à relever. Quelle relation entretenez-vous avec le Commissariat aux langues officielles?

M. Brison : Nous appuyons le rapport du commissariat et nous prenons ses recommandations très au sérieux. En tant que gouvernement, nous prenons nos responsabilités très au sérieux. Nous avons mis en place un moratoire pour protéger 250 bureaux partout au Canada, et nous avons renforcé leur capacité d'offrir des services dans les deux langues officielles. Pour la première fois depuis 25 ans, le gouvernement examine les règles afin de renforcer l'offre de services dans les deux langues officielles, de protéger et d'appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire partout au Canada. Donc, nous prenons très au sérieux les recommandations du commissaire et de son personnel. Nous menons également des actions afin de monter la

barre. Dans le cadre de cet examen, nous adopterons de nouvelles approches pour améliorer les services.

[*English*]

Senator McIntyre: My next question has to do with reporting services. Minister, as you know, federal institutions are required to submit a review of elements associated with the application of the Official Languages Act every three years.

Now, these reviews are important because your department needs them in order to prepare an annual report, and these reviews include providing copies to the Commissioner of Official Languages and the clerks of two parliamentary committees on official languages, the Senate and House of Commons committees.

That said, it appears that the clerks of these two committees do not always receive copies of all the reviews. Some federal institutions are rather inconsistent with regard to transparency. In other words, some institutions send copies of their reviews, and others have never done so.

Let me give you an example. Most of the airport authorities that were required to submit a review in 2015 and 2016 did not send a copy to the clerk of the Senate committee or to the clerk of the House of Commons committee, and I find that very disturbing. Can I have your comments, please?

Mr. Brison: I have great respect for the institutions of Parliament. I have spent more time as a parliamentarian than I have as a minister. I will check on that.

I can speak on my behalf in terms of reports for which we are responsible that we will ensure that we do provide them to the officials of Parliament, both in the Senate and in House of Commons. I wasn't aware that that was not the case, but I appreciate your bringing it to my attention.

On the question of the bilingual positions raised earlier, I'm informed that in 2000 it was 50,000 positions; in 2016, it was 78,000 positions. But I also have the Library of Parliament research. I'm going to check into that. I want to get back to you.

We've been in government two years, and we're doing a lot in terms of investing in our public service. I want to get back to you on the specifics of the question in terms of bilingual positions within the public service.

Senator McIntyre: I appreciate your answer. Thank you very much.

Mr. Brison: Thank you.

[*Traduction*]

Le sénateur McIntyre : Ma question concerne les services entourant la production de rapports. Monsieur le ministre, comme vous le savez, les institutions fédérales sont tenues de soumettre tous les trois ans un examen des éléments associés à la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles.

Ces examens sont importants, car votre ministère en a besoin pour préparer un rapport annuel. Des copies de ces examens doivent d'ailleurs être envoyées au commissaire aux langues officielles ainsi qu'aux greffiers des deux comités parlementaires — celui du Sénat et celui de la Chambre des communes — qui s'intéressent aux langues officielles.

Cela dit, il semble que les greffiers de ces deux comités ne reçoivent pas toujours les copies de ces examens. Certaines institutions fédérales manquent de constance en matière de transparence. Autrement dit, certaines d'entre elles font parvenir des copies de leurs examens aux personnes concernées, mais d'autres ne l'ont jamais fait.

Je vais vous donner un exemple. La plupart des administrations aéroportuaires qui auraient dû produire un examen en 2015 et en 2016 n'en ont pas fait parvenir de copies au greffier du comité du Sénat ou au greffier du comité de la Chambre des communes, et je trouve cela très inquiétant. Qu'en pensez-vous?

M. Brison : J'ai un grand respect pour les institutions du Parlement. J'ai été parlementaire plus longtemps que je n'ai été ministre. Je vais essayer de voir ce qui se passe à cet égard.

Pour ma part, je peux vous assurer que nos rapports sont dûment acheminés aux personnes concernées, tant au Sénat qu'à la Chambre des communes. Je ne savais pas que ce n'est pas toujours le cas. Je vous remercie de me l'avoir signalé.

Au sujet des postes bilingues dont nous discutions plus tôt, j'apprends qu'en 2000, il y avait 50 000 postes, et qu'en 2016, il y en avait 78 000. Il y a aussi la recherche de la Bibliothèque du Parlement. Je vais examiner cela et vous revenir là-dessus.

Nous formons le gouvernement depuis deux ans et nous faisons beaucoup pour mettre notre fonction publique en valeur. Je vais vous revenir sur les détails de la question des postes bilingues dans la fonction publique.

Le sénateur McIntyre : Je suis content de votre réponse. Merci beaucoup.

M. Brison : Merci.

[*Translation*]

Senator Tardif: Minister, we would appreciate it if you could send the answers to our clerk.

Before we move on to the second round, I would like to put a question to you, minister. Last year, the Standing Senate Committee on Official Languages heard from a number of witnesses who expressed their concerns over the procurement process for parliamentary interpretation services and conference services that Public Services and Procurement Canada was planning to establish. Our committee wrote to the Honourable Judy Foote, who was the minister at the time, to share our concerns with her. She then promised that the Translation Bureau could count on high-quality services that meet its quality standards. It is my understanding, minister, that Ms. Foote asked you to support the consideration of a mandatory service model for the Translation Bureau. Minister, how far along are you in that consideration?

Mr. Brison: Thank you for the question. The Translation Bureau is very important to our government. We hired a new president and CEO in May 2017. We have launched a hiring process for the chief quality officer position. We have hired students and maintained the Translation Bureau's presence in the regions. It is clear that the bureau's resources had to be increased. The role of the Translation Bureau is very important to our government, and we encourage all of our government's departments and agencies to use its services. We know that other translation services are used occasionally, but we encourage the departments and agencies of the Government of Canada to use the Translation Bureau's services. Departments and agencies have the flexibility to use other services from time to time. By increasing the Translation Bureau's resources and by hiring more professionals, pressure can be reduced on other departments that have to use alternative services. We plan to make the necessary investments and increase the resources allocated to the Translation Bureau.

Senator Tardif: We don't want to reduce translation services in order to bring costs down, as it is important to ensure a high quality level, and that is what the Translation Bureau can provide. A subcommittee of the Senate Internal Economy Committee is considering the issue of interpretation services, as complaints have been filed about the quality of interpretation provided to us. The issue often arises because the interpretation is contracted out of the Translation Bureau.

[*Français*]

La sénatrice Tardif : Monsieur le ministre, si vous pouviez envoyer les réponses à notre greffier, nous vous en serions reconnaissants.

Avant de passer à la deuxième ronde de questions, j'aimerais vous poser une question, monsieur le ministre. L'an dernier, le Comité sénatorial permanent des langues officielles a entendu plusieurs témoins qui ont exprimé leurs préoccupations en ce qui concerne le processus d'approvisionnement des services d'interprétation parlementaire et des services de conférence que Services publics et Approvisionnement Canada comptait établir. Notre comité a écrit à l'honorable Judy Foote, qui était alors ministre, afin de lui exprimer ses inquiétudes. Par la suite, elle s'est engagée à ce que le Bureau de la traduction puisse compter sur des services de grande qualité qui répondent à ses normes de qualité. J'ai cru comprendre, monsieur le ministre, que Mme Foote vous avait demandé d'appuyer l'examen de l'adoption d'un modèle de prestation de services obligatoire pour le Bureau de la traduction. Monsieur le ministre, où en êtes-vous dans l'examen de cette question?

M. Brison : Merci pour la question. Le Bureau de la traduction est très important pour notre gouvernement. Nous avons embauché un nouveau président-directeur général en mai 2017. Nous avons lancé un processus d'embauche pour le poste de dirigeant principal de la qualité. Nous avons embauché des étudiants et nous avons maintenu la présence du Bureau de la traduction dans les régions. Il est clair qu'il fallait augmenter les ressources du bureau. Le rôle du Bureau de la traduction est très important pour notre gouvernement et nous encourageons tous les ministères et les agences de notre gouvernement à utiliser ses services. Nous savons que d'autres services de traduction sont utilisés à l'occasion, mais nous encourageons les ministères et les agences du gouvernement du Canada à utiliser les services du Bureau de la traduction. Les ministères et les agences ont la souplesse voulue pour utiliser les autres services de temps en temps. En augmentant les ressources du Bureau de la traduction et en embauchant plus de professionnels, cela permettra de réduire la pression sur les autres ministères qui doivent faire appel à d'autres services. Nous projetons de faire les investissements nécessaires et d'augmenter les ressources attribuées au Bureau de la traduction.

La sénatrice Tardif : Nous ne voulons pas réduire les services de traduction dans le but de réduire les coûts, car il est important d'assurer un niveau élevé de qualité, et c'est ce que peut offrir le Bureau de la traduction. Un sous-comité du Comité de la régie interne du Sénat examine la question des services d'interprétation, parce que des plaintes ont été déposées quant à la qualité de l'interprétation qui nous est offerte. Souvent, c'est parce qu'elle est effectuée par des sous-traitants à l'extérieur du Bureau de la traduction.

Mr. Brison: That is why we have launched a hiring process to fill the chief quality officer position.

[*English*]

Senator Poirier: In the annual report, the airport authorities were not included among the small institutions as in previous annual reports, such as 2014-15. Instead they were evaluated separately. For what reason did you decide that for this year they should be held to a different standard compared to a small institution? Why was some part the law not evaluated for airport authorities and another part not deemed to be evaluated? For example, on page 25 the airport authorities were asked to measure the availability and quality of the services, so Part IV of the law, but on page 26 they were not asked to measure the activities of the usage of the official language in the workplace, so Part V of the law. Why were they not asked to measure Part V of the law?

Mr. Brison: I would like to get back to you on that. I think it's particularly important not to wing it on an airport question. I know what I know, and I know sometimes what I don't know, and I would rather get you the right answer on that.

Senator Poirier: If you're sending us more information, could you also send us a copy of the questions that were asked for all the different institutions?

Mr. Brison: I do have a partial answer. I will get back to you with the full answer. Airport authorities are on a three-year cycle, so apparently it won't be every single year that that report will occur. That report was done on a three-year cycle, so this year was not one of those years, I'm informed.

Senator Poirier: Could you supply to the clerk of the committee for us all a copy of the questions that were asked in the survey to measure the availability for all the different groups of the institutions, the small, the large and the airports as listed on page 25? Could you provide that to us, please?

Mr. Brison: Certainly. We will also speak with the clerk as well. I want to make sure we have all those. I have great respect for the work of parliamentary committees in the Senate, and I want to make sure we get back to you and answer your questions fully.

M. Brison : C'est pourquoi nous avons entamé un processus d'embauche pour doter le poste de dirigeant principal de la qualité.

[*Traduction*]

La sénatrice Poirier : Dans le rapport annuel, les administrations aéroportuaires ne font pas partie des petites institutions, alors que c'était le cas dans les rapports antérieurs, comme dans celui de 2014-2015. En lieu et place, elles sont évaluées séparément. Pour quelle raison avez-vous décidé de les soumettre cette année à une norme différente de celle des petites institutions? Pourquoi une partie de la loi a-t-elle été évaluée pour les administrations aéroportuaires alors qu'une autre n'a pas été considérée comme devant l'être? Par exemple, à la page 26, on demande aux administrations aéroportuaires de mesurer la disponibilité et la qualité des services — donc, la partie IV de la loi —, mais à la page 27, on ne leur demande pas de rendre compte des activités qu'elles déploient pour mesurer l'utilisation des langues officielles au travail, soit la partie V de la loi. Pourquoi les exempte-t-on de mesurer l'application de la partie V de la loi?

M. Brison : J'aimerais vous revenir là-dessus. Je pense que lorsqu'il s'agit de questions au sujet des aéroports, il est particulièrement important de ne pas improviser. Je connais ce que je connais et, parfois, je sais ce que je ne connais pas. J'aimerais par conséquent faire le nécessaire pour être en mesure de vous donner l'heure juste.

La sénatrice Poirier : Si vous allez nous faire parvenir des informations additionnelles, pouvez-vous y inclure une copie des questions qui ont été posées aux différentes institutions?

M. Brison : J'ai une réponse partielle à cela. Je vais vous revenir avec la réponse complète. Les administrations aéroportuaires sont sur un cycle de trois ans. C'est ce qui explique pourquoi elles ne produisent pas de rapport chaque année. On m'apprend que ce rapport-là obéit à un cycle triennal, et que cette année n'était pas une année où un rapport devait être soumis.

La sénatrice Poirier : Pour notre bien à tous, pouvez-vous faire parvenir à notre greffier une copie des questions de l'enquête que vous avez menée auprès des différents groupes d'institutions représentés à la page 26 — les petites institutions, les grandes institutions et les administrations aéroportuaires — pour mesurer la disponibilité? Pourriez-vous faire cela?

M. Brison : Bien sûr. Nous allons aussi parler au greffier. Je veux m'assurer que nous avons tout ce que vous demandez. Je respecte énormément le travail des comités parlementaires du Sénat, et je veux m'assurer que nous allons répondre de façon complète à vos questions.

[*Translation*]

Senator Gagné: I would like to come back to the language of work issue. I was wondering whether the Canadian government has any work environments organized in a way that is conducive to the use of both official languages. If so, can you give us examples of such models and reasons why those environments are successful?

Mr. Brison: We have to do more and go beyond demonstrating examples of openness. For example, when I receive briefing notes, I would like to speak more openly in French, but I think that I have the same issue as other public servants. I am a politician, but I may have similar struggles as a public servant who does not have the same confidence in speaking in the other language as in speaking in their mother tongue. For me, speaking in French is difficult, and it is also sometimes difficult to find a specific word, but we have to create an environment in the public service where public servants will be comfortable speaking in their mother tongue.

Learning French was not easy, and since I don't use interpretation services in the House or in cabinet meetings, it forces me to be disciplined and develop a trained ear. From time to time, a French subtlety or nuance goes over my head, so I do, to some extent, feel the same insecurities as other public servants when they speak their second official language.

We should also do more to promote the importance for everyone of creating environments in which anglophones like myself feel completely at ease speaking French.

[*English*]

The language of work up here remains largely English. I hope I'm not breaking any cabinet confidentiality rules, but in our cabinet, ministers speak French and English in our meetings on an ongoing basis. For those of us always working to improve our French, if you don't use translation, you learn on an ongoing basis and you're constantly a student.

We need to make people feel comfortable speaking their maternal language as well. It's hard for me to put myself in a position of a francophone public servant who is surrounded by anglophones in a room. I want to make them feel at ease speaking their language. We have to work together. We have to create an environment within which public servants can feel completely at ease, not just speaking their own maternal language, but for someone like me to feel at ease speaking French. So there is a lot of work to be done on this.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : J'aimerais revenir à la question de la langue de travail. Je me suis posé la question à savoir s'il existe, au Canada, au sein de l'appareil gouvernemental, des environnements de travail organisés de façon à rendre propice l'utilisation des deux langues officielles. Si oui, pouvez-vous nous donner des exemples de tels modèles et des raisons pour lesquelles ces environnements ont du succès?

M. Brison : Nous devons en faire plus et aller au-delà de la démonstration d'exemples d'ouverture. Par exemple, lorsque je reçois des notes d'information, j'aimerais parler plus franchement en français, mais je pense que j'ai le même problème que les autres fonctionnaires. Je suis politicien, mais j'ai peut-être le même problème qu'un fonctionnaire qui n'a pas la même confiance dans son utilisation de l'autre langue que dans l'utilisation de sa langue maternelle. Pour moi, parler en français est difficile, et c'est aussi difficile parfois de trouver un mot ou un autre, mais nous devons créer des environnements dans la fonction publique au sein desquels les fonctionnaires seront à l'aise de parler dans leur langue maternelle.

L'apprentissage du français ne m'était pas facile et, à l'autre endroit, ainsi qu'au Cabinet, comme je n'utilise pas l'interprétation, cela m'oblige à une discipline et à un entraînement de mes oreilles. De temps en temps, une subtilité ou une nuance en français m'échappe, alors je partage, d'une certaine façon, la même insécurité de parler dans l'autre langue que celle d'autres fonctionnaires.

Nous devrions aussi en faire davantage afin de promouvoir l'importance pour tous de créer des environnements au sein desquels un anglophone comme moi serait tout à fait à l'aise de parler en français.

[*Traduction*]

Dans une large mesure, la langue de travail continue d'être l'anglais. J'espère ne pas briser de règle de confidentialité du Cabinet, mais dans notre cabinet, les ministres parlent en français et en anglais lors des réunions. C'est une chose courante. Pour ceux d'entre nous qui cherchent toujours à améliorer leur français, s'il n'y a pas de traduction, l'apprentissage est constant. Nous sommes des étudiants en permanence.

Nous devons aussi faire en sorte que les gens se sentent à l'aise de parler leur langue maternelle. Il est difficile pour moi de me mettre dans la peau d'un fonctionnaire francophone qui se retrouverait dans une pièce, entouré d'anglophones. Je veux qu'ils se sentent à l'aise de parler leur langue. Nous devons travailler ensemble. Nous devons créer un environnement dans lequel les fonctionnaires se sentiront tout à fait à l'aise de parler leur langue maternelle, et où quelqu'un comme moi se sentira à l'aise de parler français. Alors il y a beaucoup de travail à faire à cet égard.

There's a confidence issue here. I think we need to set an example and do our best on it. You asked a very good question. I would like to think about that in terms of some of the pilots that may be going on now. Also, I would appreciate the input from this committee as to things we could do to improve the environment for both francophones and anglophones.

C'est un peu une question de confiance. Je crois que nous devons donner l'exemple et faire de notre mieux en fonction de cela. Vous avez posé une très bonne question. J'aime penser à cela dans l'optique de certains des projets pilotes qui sont en cours. Également, j'aimerais bénéficier de ce que le comité aura à dire sur les choses que nous pourrions faire pour améliorer l'environnement à la fois pour les francophones et les anglophones.

[*Translation*]

Senator Gagné: Some cases are compelling. You hit the nail on the head when it comes to a key factor: leadership. It is essential to the creation of environments where people feel at ease speaking their mother tongue.

Senator Maltais: Minister, you are an anglophone who speaks French well, but I recommend that you rub elbows with the people in Quebec City to further improve your skills. I am sure you would not be able to speak English with anyone in Quebec City since hardly any anglophones live there anymore; they make up less than 1 per cent of the population. If you hear any English being spoken, it will probably be your own echo. Feel free to come to Quebec City, as we would be glad to have you.

Mr. Brison: We could go for a pint of Blanche de Chambly. I love the mussels and fries at Môss, in Quebec City, not to mention the smoked meat at Brynd.

Senator Maltais: You are welcome anytime, but I suggest that we get back to the Official Languages Act, whose implementation we are studying, as is the House of Commons.

One of the most common criticisms we hear is that the Commissioner of Official Languages only has the authority to make recommendations. When a journalist brought that up to the chair of the House of Commons Official Languages Committee, Denis Paradis, he said he would be in favour of giving the commissioner punitive powers, under the new act, to deal with those who commit violations. Take, for example, Air Canada, which has received countless complaints for years and never been penalized. I don't want to hold it up as the classic case, but, if we are to crack down on violations, the act really has to have more teeth. Mr. Paradis said that he would be in favour of including a system of fines in the act. Where do you stand on that?

Mr. Brison: Thank you for the question. I think we have demonstrated just how important the issue of official languages is to our government, first, with the moratorium and also with the first review of the regulations in 25 years. Who knows? In the future perhaps.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Certains exemples sont probants. Vous avez mis le doigt sur un élément qui représente un facteur important : le leadership, qui permet de créer un environnement où on se sent à l'aise de parler dans sa langue.

Le sénateur Maltais : Monsieur le ministre, vous êtes un anglophone qui parlez un bon français, mais je vous suggère de venir prendre un bain de foule à Québec pour l'améliorer. Je suis certain que vous ne pourriez parler en anglais avec personne à Québec, puisqu'il n'y a presque plus d'anglophones, soit moins de 1 p. 100. Si vous entendez parler en anglais, il s'agira de votre propre écho. Soyez bien à l'aise de venir à Québec; nous serons heureux de vous y accueillir.

M. Brison : Nous pourrons partager une Blanche de Chambly. J'aime beaucoup les moules-frites de chez Môss, à Québec et, également, la viande fumée de chez Brynd.

Le sénateur Maltais : Vous êtes le bienvenu, mais je vous propose de revenir à la Loi sur les langues officielles que nous étudions et que la Chambre des communes examine également.

L'un des principaux reproches qui nous sont rapportés, c'est que le commissaire aux langues officielles n'a que des pouvoirs de recommandation. Un journaliste a porté cette question à l'attention du président du Comité des langues officielles de la Chambre des communes, Denis Paradis, qui a répondu qu'il serait d'accord pour que la nouvelle loi inclue des pouvoirs punitifs envers les délinquants. Je vous donne l'exemple d'Air Canada, qui reçoit des plaintes à n'en plus finir depuis des années, et qui n'arrive à rien. Je ne veux pas en faire un cas type, mais il faudrait vraiment que la loi ait plus de mordant afin que l'on puisse sévir. M. Paradis disait qu'il serait d'accord pour y inclure un système d'amendes. Qu'en pensez-vous?

M. Brison : Je vous remercie de cette question. Je crois que nous avons démontré à quel point les langues officielles sont importantes pour notre gouvernement, premièrement avec le moratoire, mais également avec la mise en place d'une révision des règles qui est une première en 25 ans. Qui sait, dans l'avenir peut-être?

I think the review of the regulations is a very important step, one that will afford us significant opportunities to improve bilingual services across the country. As President of the Treasury Board, I am responsible for matters related to service delivery, public servants and language of work. We are working very hard on this review, and we intend to make the regulations better during our mandate. We are open to all ideas. We want to protect and promote official languages all over the country.

[*English*]

Senator McIntyre: Minister, in your opening remarks you addressed the issue of regulations, and I would like to revisit that issue very briefly.

As you have indicated, in the spring of 2019 we will have the adoption of the revised regulations and so on. In its most recent annual report, the Commissioner of Official Languages outlined a series of principles to guide this review.

Will you consider all of the guidance provided by the commissioner in drafting your final report?

Mr. Brison: We will consider all of the recommendations, of course. You don't do a review unless you're genuinely open to change. I mentioned earlier that in the past, percentages were used in defining communities for the delivery of bilingual services.

[*Translation*]

I think that, in some cases, figures are more appropriate. The other indicators, or qualitative factors, such as vitality, are also important.

[*English*]

I'm open to input from the Office of the Commissioner of Official Languages, but I'm also open to your input. There is a lot of expertise in the Senate on this, and we are benefiting from that. I look forward to hearing from you on that.

[*Translation*]

As a government, we want to raise the bar when it comes to the delivery of bilingual services.

[*English*]

We will continue to do that. I appreciate the opportunity to be with you.

Senator Tardif: Minister, I know Jean-Luc is ready to put your coat on you. On behalf of the Senate committee, we want to thank you very much for your presence here today.

Je crois que la révision des règles est une étape très importante. Cela va nous donner beaucoup de possibilités pour améliorer les services bilingues partout au Canada. La prestation des services, les fonctionnaires ainsi que la langue de travail font partie de mes responsabilités comme président du Conseil du Trésor. Nous travaillons très fort sur cette révision, et c'est notre intention d'améliorer les règles pendant notre mandat. Nous sommes ouverts à toutes les idées. Nous voulons protéger et promouvoir les langues officielles partout au Canada.

[*Traduction*]

Le sénateur McIntyre : Monsieur le ministre, dans votre déclaration liminaire, vous avez abordé la question du règlement, et j'aimerais revenir là-dessus très rapidement.

Comme vous l'avez indiqué, au printemps 2019, on adoptera le règlement révisé, et cetera. Dans son plus récent rapport, le commissaire aux langues officielles dégage les principes qui devraient orienter cette révision.

Au moment de rédiger la version définitive de votre rapport, allez-vous tenir compte de tous ces principes?

M. Brison : Nous allons tenir compte de toutes les recommandations, c'est certain. Vous n'entreprenez pas une révision si vous n'êtes pas sincèrement ouvert au changement. J'ai dit qu'on se servait de pourcentages pour définir les collectivités en ce qui a trait à la prestation de services bilingues.

[*Français*]

Je crois que, dans certains cas, les chiffres sont plus appropriés. Les autres mesures ou facteurs qualitatifs sont également importants, comme la vitalité, par exemple.

[*Traduction*]

Je suis ouvert à ce que le Commissariat aux langues officielles a à dire à ce sujet, mais je tiendrai aussi compte de ce que vous me direz. Le Sénat possède tout un savoir-faire à ce sujet, et nous allons en tirer profit. J'ai hâte d'entendre votre point de vue concerté sur la question.

[*Français*]

On veut monter la barre en ce qui a trait à la prestation des services bilingues, comme gouvernement.

[*Traduction*]

Nous allons continuer dans cette voie. Je suis content d'avoir eu la chance de vous parler.

La sénatrice Tardif : Monsieur le ministre, je sais que Jean-Luc est sur le point de vous mettre le manteau sur le dos. Au nom du comité, je veux vous remercier d'être passé nous voir aujourd'hui.

Minister, we recognize your personal commitment to bilingualism and your respect for official languages; we are counting on you to ensure full compliance with the Official Languages Act. Thank you.

Mr. Brison: Thank you again. You are more patient with me and my French skills than Rose and Claire Brison-St. Pierre.

Senator Tardif: Honourable senators, once again, thank you kindly. Meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

Nous reconnaissons votre engagement personnel envers le bilinguisme et le respect des langues officielles, et nous comptons sur vous pour assurer le plein respect de la Loi sur les langues officielles, monsieur le ministre. Merci.

M. Brison : Merci encore. Vous êtes plus patients avec la qualité de mon français que Rose et Claire Brison-St. Pierre.

La sénatrice Tardif : Chers collègues, encore une fois, un grand merci. Je déclare la séance levée.

(La séance est levée.)

APPEARING

Wednesday, November 8, 2017

The Honourable Scott Brison, P.C., M.P., President of the Treasury Board.

WITNESSES

Monday, November 6, 2017

Société Santé en français:

Michel Tremblay, Executive Director;

Alain-Michel Sékula, Director.

Consortium national de formation en santé:

Raymond Théberge, Co-Chair of CNFS, Rector and Vice-Chancellor of the University of Moncton;

Lynn Brouillette, Director General.

Wednesday, November 8, 2017

Treasury Board of Canada Secretariat:

Carl Trottier, Assistant Deputy Minister, Governance, Planning and Policy Sector.

COMPARAÎT

Le mercredi 8 novembre 2017

L'honorable Scott Brison, C.P., député, président du Conseil du Trésor.

TÉMOINS

Le lundi 6 novembre 2017

Société Santé en français :

Michel Tremblay, directeur général;

Alain-Michel Sékula, administrateur.

Consortium national de formation en santé :

Raymond Théberge, coprésident du CNFS, recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton;

Lynn Brouillette, directrice générale.

Le mercredi 8 novembre 2017

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Carl Trottier, sous-ministre adjoint, Secteur de la gouvernance, de la planification et des politiques.